Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »

Eugène Sue

JEANNE ET LOUISE

LES FAMILLES DES TRANSPORTÉS

(1852)

Table des matières

PRÉFACE 4

JEANNE 8

LOUISE 79

À propos de cette édition électronique 148

À

LA MÉMOIRE

DE

CHARLES BAUDIN,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

MORT

POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

ET

DE LA CONSTITUTION,

LE 3 DÉCEMBRE 1851,

SUR LA BARRICADE DE LA RUE STE-MARGUERITE

***

CE LIVRE EST DÉDIÉ

PAR

EUGÈNE SÜE

4 novembre 1852

PRÉFACE

J'ai dû écrire ce livre avec une extrême modération.

Voici pourquoi :

Le produit de cette publication est destiné à venir fraternellement en aide à un grand nombre de mes chers compatriotes, réfugiés dans les États Sardes, en Belgique ou en Suisse, et que la proscription a privés des ressources de leurs travaux habituels.

Telle est la cause de l'extrême et souvent pénible réserve que je me suis rigoureusement imposée... Mes amis, je l'espère, la comprendront : peut-être m'en sauront-ils quelque gré.

Ailleurs, je raconterai mon séjour et celui de plusieurs autres représentants du peuple *au fort du Mont-Valérien*, alors je pourrai parler sans contrainte.

J'ai donc le ferme espoir que les gouvernements qui accordent une généreuse et souvent sympathique hospitalité aux refugiés français, ne s'opposeront pas à ce que l'un de leurs frères, tâche, au moyen de sa plume, et selon la faible limite de ses forces, de soulager des malheurs aussi honorables que dignes d'intérêt.

À ce sujet, un mot :

L'acte du 2 décembre (je dis l'acte ! ! ! je suis, on le voit, réservé, contenu...) ; l'acte du 2 décembre a jeté sur la terre d'exil, selon l'arrêt de leurs juges (je dis leurs juges ! ! ! on ne saurait, je crois, pousser plus loin la modération) ; donc, l'acte du 2 décembre 1851 a jeté sur la terre d'exil, selon l'arrêt de leurs juges, la lie des partis, l'écume de la France, les *partageux*, les *jacques*, les *pillards*, les *violeurs de femmes*, les *incendiaires*, les *assassins*, les *bandits* !

Eh bien ! depuis que ces *partageux*, ces *jacques*, ces *bandits* sont réfugiés en Suisse, en Belgique, en Angleterre, dans les États Sardes, les gouvernements de ces nations ont-ils eu à reprocher à ces *jacques*, à ces

partageux, à ces *bandits*, un crime ?... non, pas même un crime ;... mais un méfait ? non, pas même un méfait ;... un délit ?... non pas même un délit... mais la moindre inobservance de la loi du pays où ces hommes, mis au ban de l'Europe, ont trouvé un refuge hospitalier ?

NON ! car, il s'agit ici de faits prouvés, éclatants, qui sont l'une des consolations de la France ! Ses enfants proscrits ont partout fait aimer, vénérer son nom !

Les cœurs le moins prévenus s'émeuvent en voyant un grand nombre de ces proscrits fièrement résignés, demander quelles que soient leurs aptitudes, demander au travail, souvent au plus rude travail... le pain amer de l'exil[1].

Oh ! si quelqu'un de nous avait été cité devant les tribunaux étrangers, pour une action mauvaise ou honteuse, avec quelle joie cruelle, avec quel retentissement inexorable, les journaux séides du gouvernement de Son Altesse Impériale auraient appris au monde entier la honte de l'un des nôtres !... Mais, non, non, si haineux que soit l'esprit de parti, nous imposons même à nos ennemis... le respect !

Ai-je donc trop présumé de la bienveillance, j'oserais dire de l'équité des gouvernements, mieux à même que personne d'apprécier la délicatesse, la noblesse du caractère des refugiés français, en espérant que ces gouvernements ne mettront aucun obstacle par la publicité de ce livre. Son but est sacré ; puis, ni son sujet, ni sa forme ne peuvent blesser en rien la susceptibilité internationale la plus ombrageuse. Je m'explique :

L'acte (je dis toujours l'ACTE) ; l'acte du 2 décembre 1851 a brisé violemment la constitution, la LOI, c'est un fait reconnu, avoué, glorifié par les fauteurs mêmes de cet acte.

C'est un fait acquis à l'histoire par l'arrêt de la HAUTE COUR NATIONALE du 2 décembre 1851.

---

[1] À Genève, M***, instituteur d'un rare mérite, a longtemps travaillé avec les maçons du pays.

Or, pour la gloire impérissable de la France, des milliers d'honnêtes gens : bourgeois, paysans, artistes, prolétaires, gens de lettres, représentants du Peuple, tous fidèles à la loi et au droit, ont voulu défendre cette constitution, CONFIÉE À LA GARDE ET AU PATRIOTISME DE TOUS LES FRANÇAIS (*Article 110 de la constitution de 1848*).

Ces milliers de défenseurs de la LOI et du DROIT sont aujourd'hui presque tous proscrits ; d'autres sont morts sur le pavé des villes, d'autres, dans les sillons de leurs champs paternels ; d'autres, sur l'échafaud ; d'autres sont aux galères, ou transportés sous le ciel dévorant de l'Afrique et de la Guyane : ces derniers surtout sont, de tous, les plus cruellement frappés.

L'exilé en Europe peut recevoir souvent des nouvelles de sa famille, quelquefois l'appeler près de lui, au milieu de ces doux épanchements, rêver encore la France sur le sol étranger.

Mais, le *transporté*, séparé des objets de ses affections par l'immensité des mers, est en proie à des inquiétudes, à des angoisses horribles ; et souvent, sa complète ignorance du sort des siens, est aussi cruelle pour lui que la pire des certitudes !

Mon Dieu ! songe-t-on ce que c'est que de se dire à chaque heure du jour, ou durant les solitaires insomnies de la nuit :

– Ma femme ? ma mère ? mes enfants ? mon père ? ma sœur ? mon frère ? où sont-ils ?... que deviennent-ils ?

Et si ce transporté est l'unique soutien d'une famille tendrement aimée ?... que devient cette famille ?

Ce qu'elle devient ?... Ah !... ce qu'elle devient ? Ce livre va vous l'apprendre, lecteur ; et, à quelque opinion politique, à quelque nation que vous apparteniez, si vous êtes homme de bien, vous éprouverez une compassion douloureuse pour tant de maux immérités !... pour tant de touchantes et innocentes victimes ! pour tant de familles privées de leur unique appui ; privées de leur chef dont le crime fut d'avoir, un jour, au nom du DROIT... défendu la LOI !

L'un de nos récits : JEANNE, est l'histoire de la famille d'un *paysan transporté*.

L'autre récit : LOUISE, est l'histoire de la famille d'un *bourgeois transporté*.

Il n'y a dans ces tristes pages nulle exagération ; ce sont des faits connus de tous. Et si, en vertu des motifs déjà donnés, je n'étais fermement résolu de ne pas sortir de la modération ou plutôt du silence que je me suis momentanément imposé, je pourrais citer une multitude de faits irréfragables qui prouveraient la complète réalité des récits qu'on va lire.

Et maintenant, le plus cher de mes vœux serait comblé, si la publication de ce livre pouvait venir efficacement en aide à ceux de me compagnons d'exil, dont le malheur peut seul égaler la dignité !

EUGÈNE SÜE

JEANNE

Sylvain Poirier était journalier ; de plus, il cultivait deux quartiers de terre en locataire, situés près de sa demeure, pauvre maison isolée, non loin de la lisière des grands bois de Mareuil, qui s'étendent à quelque distance de *Beaugency*, au-delà de la rive gauche de la Loire, en venant d'Orléans.

Sylvain, après avoir payé la dette du sang à la France, et servi trois années en Afrique, revint au pays, et épousa une jeune fille du village de *St-Laurent-des-Eaux*, nommée *Jeanne Masson*. Il en eut successivement trois enfants ; elle était grosse du quatrième. Le père de Sylvain vivait encore ; longtemps brûleur de charbon dans la forêt, où il passait des mois entiers, été comme hiver, dans une hutte de terre ou de branchages, les infirmités accablaient sa vieillesse ; perclus de douleurs, il marchait difficilement et presque courbé en deux. Mais, le courage et le bon vouloir ne lui manquaient point ; tant qu'il le pouvait, il concourait, avec son fils et sa bru, à la culture des deux quartiers de terre qui aidaient à vivre toute la famille. Sylvain, en bon fils, avait dit à son père, lorsqu'il le vit incapable de travailler :

– Venez avec nous ; vous m'avez donné le pain de mon enfance, je vous dois le pain de votre vieillesse.

Le père Poirier, lorsque la douleur ne paralysait pas ses bras, travaillait encore à l'état de sabotier ; il tâchait d'être le moins possible à charge à son fils ; non qu'il doutât de son bon cœur, mais Sylvain avait à nourrir son père, lui, sa femme et ses trois enfants. Or, s'il gagnait, bon an, mal an, le chômage défalqué, deux cent quarante à deux cent cinquante francs, c'était beaucoup ; il lui fallait encore payer là-dessus la locature de ses deux quartiers de terre ; mais ils produisaient un peu de seigle,

des pommes de terre et des légumes. Sylvain avait, en outre, une vache à *moison*[2], qui lui donnait son lait et l'engrais nécessaire à la fumure de sa terre.

Les deux aînés des enfants, *Pierre*, âgé de dix ans, *Marie*, âgée de treize ans, allaient ramasser du bois sec et couper de la bruyère pour le chauffage de la maison. Enfin, la famille vivait... à peu près.

Sylvain Poirier était un brave et honnête homme ; de ceci, voilà deux preuves connues de tout le pays. Un soir, à son retour des champs, ayant trouvé sur la grand-route de Romorantin une sacoche bien garnie, perdue, sans doute, par un marchand de bestiaux du Berry, il la porta au maire de St-Laurent-des-Eaux, pour que celui-ci fît tambouriner la perte de cette sacoche, et qu'elle pût être réclamée par son propriétaire. Une autre fois, le feu prit dans une ferme du côté de *Lailly*, Sylvain arriva un des premiers sur le lieu de l'incendie, arracha une vieille femme du milieu des flammes, et il eut les pieds si dangereusement brûlés, qu'il dut rester au lit pour plus d'un mois sans pouvoir travailler ; on le citait d'ailleurs comme un homme d'un caractère très-doux, de mœurs paisibles et rangées, sobre, intelligent et laborieux travailleur. Il n'allait point au cabaret par fierté ; n'ayant pas d'argent à dépenser pour son plaisir, il ne voulait ni boire à crédit, ni se faire régaler par personne.

Sylvain était républicain, parce que son bon sens lui prouvait qu'en France, la République était le véritable gouvernement du peuple par le peuple ; il ne disait pas, comme tant d'autres égoïstes ou pauvres aveuglés :

– Qu'est-ce que nous a donné la République ?

---

[2] Dans nos pays, certains propriétaires confient à un paysan une vache laitière ; le paysan la nourrit, profite du lait, mais le veau appartient au propriétaire du bétail.

Sylvain savait que l'enfant au berceau a besoin de grandir, d'être paternellement protégé, instruit, développé, pour devenir un homme robuste, et Sylvain disait :

– Protégeons l'enfance de la République, elle nous donnera la paix, le repos, le pain de notre vieillesse, lorsque nous aurons vécu dans le travail et l'honnêteté... La République... c'est le plus bel héritage que nous puissions léguer à nos fils !

Il aimait encore la République, parce que c'était la loi de son pays, et que cette loi, le peuple l'avait faite par l'organe de ses représentants, librement choisis et délégués par lui ; il était donc républicain au nom du bon sens, du droit et de la loi.

Sylvain avait, comme on dit : *tiré le bon lot* à la loterie du mariage, en épousant Jeanne Masson ; il eût difficilement rencontré une plus active ménagère, une femme d'un meilleur cœur, d'un caractère plus égal, plus ouvert et surtout plus gai ; aussi, lorsque ses enfants pleuraient au lieu de les gronder ou de les battre, Jeanne les faisait rire, au milieu de leurs larmes, par une drôlerie ; elle faisait rire aussi son mari, et aussi le bon vieux grand-père, au risque de lui faire casser sa pipe entre ses dents, ce qui arrivait parfois : alors toute la maisonnée, petits et grands, de rire plus fort encore ! Quant à la propreté sur elle, dans le ménage et dans les hardes de son mari, de ses enfants et du vieux père, Jeanne était incomparable. Si pauvrement vêtue que fût la famille, jamais on ne la voyait en haillons ; plus soucieuse du dessous que du dessus, Jeanne s'inquiétait peu des blouses rapiécées, pourvu que tout son monde eût du linge blanc le plus souvent possible, et pour ce faire, elle ne s'épargnait point au blanchissage. Élevés par de tels parents, les enfants profitaient au mieux. Bons et laborieux comme leur père, aimants et gais comme leur mère, déjà les deux aînés, Pierre et Marie, travaillaient selon leurs forces. Dominique, le cadet, âgé de trois ans et demi, était le Benjamin de la maison, et surtout du vieux père Poirier, qui avait façonné à son petit-fils, une mignonne paire de sabots en fin bois de noyer ; car,

l'ancien brûleur de charbon parvenait à peu près à chausser toute la famille, en sabotant à la veillée.

Par une froide et pluvieuse soirée d'automne, vers la fin de novembre 1851, la famille de Sylvain était réunie autour du foyer après souper. Leur demeure se composait d'une grande chambre à cheminée, où se trouvait le lit de Sylvain et de sa femme : dans une petite pièce voisine étaient le lit du grand-père et ceux des enfants ; on voyait dans la chambre principale : un buffet garni de vaisselle, une armoire à linge, quelques chaises et une table, meubles reluisant de propreté. Au-dessus du vaste manteau de la cheminée était suspendu un fusil de chasse à deux coups ; car, en sa qualité de bon tireur, on requérait souvent Sylvain pour les battues aux loups que l'on faisait durant l'hiver dans les bois de Mareuil.

Le vieux père Poirier, qui, ce soir-là, ne souffrait point de ses douleurs, sabotait assis sur un escabeau, à l'un des angles du foyer, en fumant sa pipe ; Jeanne, belle et grande brune de trente-six ans, aux yeux aussi noirs que ses dents étaient blanches, s'occupait de tailler et de coudre la layette de son quatrième enfant, qu'elle devait dans deux mois environ mettre au monde. Le petit Dominique, assis aux pieds de Jeanne, appuyait sa tête sur les genoux maternels ; *Marie*, la fille aînée, tricotait, et *Pierre*, à l'aide d'une plane et d'un couteau, façonnait de son mieux un râteau à foin ; Sylvain, à la lueur d'une petite lampe de cuivre à bec, lisait un journal à demi déchiré que lui prêtait amicalement un aubergiste de St-Laurent-des-Eaux. Ce journal était la *Constitution*, feuille républicaine d'Orléans, rédigée avec autant de patriotisme que de talent et de courage, par mon excellent ami M. Tavernier, aujourd'hui proscrit. Que, dans l'exil, ce souvenir de l'exilé lui soit doux !

À mesure que Sylvain poursuivait sa lecture, ses traits mâles et ouverts s'assombrissaient. Jeanne s'en aperçut la première, et dit gaîment :

– Qu’est-ce que tu as donc, Sylvain ? Tu as l’air tout triste. Tu ressembles au bedeau de la paroisse, quand il voit qu’on a vidé la corbeille de pain béni... Le père gourmand ! Attends un peu, je vais te dérider... Regarde-moi donc en face !

SYLVAIN.

Chère femme !... il paraît que ça va mal à Paris...

JEANNE, *riant*.

Bah... qu’est-ce que ça fait, pourvu que ça aille bien chez nous, n’est-ce pas, bon vieux père ?

LE PÈRE POIRIER, *hochant la tête*.

Savoir,... ma fille,... savoir...

SYLVAIN.

Vois-tu, Jeanne,... si ça va mal à Paris,... ça n’ira guère mieux ici.

JEANNE.

Qu’est-ce qu’il y a donc de nouveau ?

SYLVAIN, *d’une voix grave*.

On craint un coup d’état...

JEANNE, *riant*.

Quelle bête est-ce que c’est que ça ?

SYLVAIN.

Une méchante bête,... car elle fait couler le sang.

JEANNE, *inquiète*.

Qu’est-ce que tu dis là ?...

SYLVAIN.

S'il y a un coup d'état, c'est la guerre civile à Paris et en France.

JEANNE.

Ah ! mon Dieu !... mon pauvre homme !

À ce moment, on frappe à la porte de la maison de Sylvain, et presque aussitôt entre un voiturier de Lailly. Il a 25 ans environ ; il est complètement aviné, sa physionomie est presque hébétée ; l'exaltation de son bonapartisme l'a fait surnommer dans le pays *Ratapoil,* et le sobriquet lui en est resté.

RATAPOIL *(ouvrant brusquement la porte, et riant d'un rire niais).*

Bonjour les voisins ! Vive l'Empé...é...é...é... reurre !

SYLVAIN, *haussant les épaules.*

Te voilà,... bon sujet ?

RATAPOIL.

Oui, crénom d'un petit caporal ! me voilà... Bonsoir, père Poirier ; bonsoir, la mère Jeanne ! *(Il s'assied lourdement en trébuchant).*

JEANNE.

Vous voilà dans un bel état ! Quel exemple pour ces enfants *(Elle se lève, prend dans ses bras le petit Dominique, qui s'est endormi sur ses genoux, et dit à Pierre et à Marie qui se font des mines pour se moquer de Ratapoil) :* Venez vous coucher, mes petits.

PIERRE et MARIE, *embrassant tour à tour le père Poirier, puis Sylvain.*

Bonsoir, grand-père ;... bonsoir, papa ;... bonsoir Rrrra-ta...tapoil... *(Ils se sauvent en riant dans la pièce voisine, où Jeanne les suit).*

RATAPOIL.

Oui, Ratapoil !... à mille, à deux cent mille poils !... et je m'en vante.

SYLVAIN.

Il n'y a pas de quoi... Qu'est-ce que tu nous veux ?

RATAPOIL.

Je viens te faire une commission de la part de Petit-Jean.

SYLVAIN.

Quand donc l'as-tu vu, ce brave garçon ?

LE PÈRE POIRIER.

Oh ! oui,... c'est un brave et digne, notre ami Petit-Jean !

RATAPOIL.

Cré... nom ! j'étrangle ;... il n'y a pas de quoi se rafraîchir ici ! nom d'un petit chapeau !

SYLVAIN.

Si... je vas te donner de quoi te rafraîchir,... car tu me parais fièrement échauffé *(Il se lève, va prendre une cruche, et verse un verre d'eau à Ratapoil).*

RATAPOIL.

De l'eau ! nom d'un aigle ! de l'eau ! Voilà comme tu rafraîchis les amis !

SYLVAIN.

Il ne nous reste qu'un peu de vin, et c'est pour le père.

RATAPOIL.

De l'eau... je n'en boirais pas, quand ça serait pour boire à la santé de mon Empéreur !

LE PÈRE POIRIER.

Dieu merci,... ce règne-là est fini !

RATAPOIL.

Oh ! père Poirier, vous qui auriez l'âge d'être un vieux de la vieille,... pouvez-vous parler comme ça ?

LE PÈRE POIRIER.

Oui,... c'était beau pour les paysans, le temps de l'Empereur !... Comme tant d'autres, je les ai connus pour mon malheur, ces mauvais jours-là !... Tout le monde était pris par la conscription,... et c'est à peine s'il restait assez de bras pour cultiver la moitié des champs ; le reste demeurait en friche. Le pain valait quatre et cinq sous la livre.

RATAPOIL.

Des mauvais jours ! cré... nom,... mauvais jours ! ousqu'il y avait nos aigles ! la redingote grise ! ! la gloire ! ! la victoire ! ! cré... nom... les abeilles, le petit chapeau !... *(avec un hoquet)*, et tout...

SYLVAIN.

C'était superbe et... très-cher pour les pauvres gens... Mais, voyons, dis-moi la commission dont t'a chargé Petit-Jean.

RATAPOIL.

Voilà... J'ai traversé, ce soir, Saint-Laurent-des-Eaux, où j'ai rencontré Petit-Jean. Il avait sa balle sur le dos, et revenait

du côté de la Ferté ; il est entré au cabaret pendant que je buvais bouteille, et m'a dit : « Si tu t'en retournes à Lailly, tu passes devant la maison de Sylvain. Dis-lui qu'il ne s'en aille pas à sa journée demain matin, avant de m'avoir vu... Je serai chez lui au petit jour ».

SYLVAIN.

Bien,... je l'attendrai... Merci.

RATAPOIL.

Vois-tu,... ton farceur de Petit-Jean, c'est un rouge comme toi.

SYLVAIN.

Pas si *rouge* que toi ; tu vous as une trogne !

RATAPOIL.

C'est que j'ai bu à la santé de mon Empéreur, et qui a bu... boira ; à propos, dis donc, y paraît que ça chauffe !

SYLVAIN.

Quoi ?

RATAPOIL.

Enfoncée la République !

SYLVAIN.

Ah bah ! vraiment ! Et d'où sais-tu cela ?

RATAPOIL.

Je viens de porter des futailles chez M. Noireau... Tu connais M. Noireau ?... au château de la Plinière,... un vieux de la vieille,... quel grognard ! des moustaches d'un pied.

SYLVAIN.

Il était pharmacien,... mais c'est égal,... continue.

RATAPOIL.

Eh bien ! il m'a dit : Enfoncée la République ! enfoncée l'Assemblée ! Avant qu'il soit peu, le Président aura f...lanqué la pelle au... dos des 25 francs par jour, et il se fera Empéreur... Cré nom ! nos aigles !... le petit chapeau ! En...foncée la République ! Vive mon Empéreur ! !

Sylvain, redevenu soucieux, échange un regard d'intelligence avec son père, qui, haussant les épaules, semble rassurer son fils. Jeanne, après avoir couché ses enfants, rentre dans la chambre, et dit à Ratapoil :

– Faites-moi le plaisir de ne pas crier si fort, vous empêcheriez mes enfants de dormir.

RATAPOIL.

Mère Jeanne,... si je crie,... c'est le cri de l'aigle pour son Empéreur adoré !

JEANNE.

Allez donc cuver votre vin dehors ! Vous ne savez pas ce que vous dites... Ma pauvre mère m'en a assez conté de tristes et vilaines choses sur le temps de l'Empereur ! Toutes les mères le maudissaient ! et elles n'avaient que trop raison ! Il fallait racheter trois et quatre fois de la conscription le dernier enfant qui vous restait. Je ne sais combien de paysans à leur aise, ayant de bonnes terres et de bonnes vignes au soleil, ont été ainsi réduits à la besace pour avoir acheté deux ou trois remplaçants à leur dernier fils, afin de l'empêcher d'être, comme tant d'autres, *de la chair à canon ;* sans compter qu'il ne restait dans les villages que les borgnes, les bossus, les bancroches : comme c'était régalant pour les filles à marier ! Il y avait à la Ferté, me disait ma mère, le petit Godillot, qui faisait le coq de village, le renchéri,

parce qu'il n'était bossu que par-devant ! Laissez-moi donc tranquille,... l'empire, c'était le beau temps des bossus !

SYLVAIN.

L'entendez-vous, mon père ? Il n'y a que Jeanne pour trouver cela.

RATAPOIL.

Cré nom ! si l'on peut dire ! Mais, l'Empire, mère Jeanne, c'était... *(avec un hoquet)* c'était...

SYLVAIN.

Voyons ! qu'est-ce que c'était ?

RATAPOIL.

Cré nom ! mais, c'était l'Empire ! quoi ! Enfin l'Empire... avec les vieux de la vieille ! nos victoires ! nos aigles ! le petit caporal et tout le tremblement... Voilà !... et vive mon Empéreur ! Nous allons l'avoir, nous l'aurons !

SYLVAIN.

Lequel ?

RATAPOIL.

L'autre ! l'ancien ! ronde ! le vieux de la vieille !

SYLVAIN.

Ah çà ! l'ancien n'est donc pas mort ?

RATAPOIL.

Pardi !

JEANNE.

Voyez-vous ça ! Il vit encore !

RATAPOIL.

Il vit très-bien, caché dans une île sauvage, où il attend que le Président ait f...lanqué la botte au... dos de la République ; alors, il reviendra avec ses aigles,... cré nom ! et son petit chapeau !

SYLVAIN, *à son père.*

L'entendez-vous ? Il est soûl comme une grive en automne.

LE PÈRE POIRIER, *riant.*

Ah çà ! mon brave Ratapoil, et ses cendres que l'on a rapportées de Sainte-Hélène à Paris ?

RATAPOIL.

Comment ! père Poirier, vous, un homme d'âge, vous donnez dans ce godant-là ? Vous donnez dans les cendres !

LE PÈRE POIRIER.

Ce n'étaient donc pas ses cendres ?

RATAPOIL.

Cré nom ! si ça ne fait pas suer... Mais non ! c'étaient des fausses cendres ! L'Empéreur a été enlevé de Sainte-Hélène par des nègres américains, de l'île déserte où il se cache, en attendant que son neveu ait fait son lit aux Tuileries pour venir y coucher (l'autre...) avec ses aigles, ses abeilles, son petit chapeau, les vieux de la vieille et tout le tremblement !

JEANNE, *riant.*

Toute cette ménagerie-là dans le même lit ?... Excusez du peu ! il faut qu'il soit de taille... Déraisonnez si vous voulez ; mais, ne criez pas si fort, vous allez réveiller mes enfants...

RATAPOIL, *pouvant à peine se tenir sur ses jambes.*

Allons, mère Jeanne, on ne crie plus, on s'en va ! Il est tard ! père Poirier ; bonsoir, Sylvain... Je ne vous dis que ça... Enfoncée la République, et vive mon Empéreur !

JEANNE, *le poussant dehors.*

Mais, allez-vous-en donc ! vous faites un sabbat d'enfer !

RATAPOIL, *sortant et manquant de tomber.*

Vive mon Empé...é...é... reurre ! Je le soutiens,... je le soutiendrai... à mort !

JEANNE.

Commencez donc par vous soutenir vous-même... *(Fermant la porte à clef).* Vilain raboteur ! faut-il qu'il ait bu pour dire des bêtises pareilles !

SYLVAIN, *tristement.*

Ah ! mon père, malgré moi, je suis inquiet !

LE PÈRE POIRIER.

Pourquoi donc ?

SYLVAIN.

Ce M. Noireau, dont parle Ratapoil, est bien informé,... il a des amis à Paris... Tenez, mon père,... il se trame quelque chose ;... le journal a raison...

LE PÈRE POIRIER.

Allons donc, mon garçon ! Ratapoil est gris, il ne sait pas ce qu'il dit...

JEANNE.

C'était une vraie comédie ; et s'il n'avait pas crié d'une voix à éveiller nos enfants, je ne l'aurais pas mis à la porte... *(Contre-*

faisant gaîment Ratapoil) : Nom d'un petit chapeau !

Sylvain, pendant que son père et sa femme ont ainsi parlé, s'est levé en secouant la tête d'un air pensif, et est allé prendre le vieux fusil à deux coups, placé au-dessus de la cheminée ; puis, il revient, d'un air de plus en plus soucieux, tenant l'arme entre ses mains, et dit à Jeanne, non moins étonnée que le père Poirier :

– Ma bonne femme, donne-moi un chiffon et une goutte d'huile...

JEANNE.

Tu vas donc nettoyer ton fusil ?

SYLVAIN.

Oui.

JEANNE.

Pour quoi faire ?

SYLVAIN.

J'en aurai peut-être besoin bientôt...

JEANNE.

De ton fusil ?

SYLVAIN, *les larmes aux yeux.*

Oui, ma pauvre femme... Quoi que mon père en dise, j'en suis sûr, il se complote quelque chose ; et, en tout cas,... il faut se tenir prêt...

JEANNE, *comprenant la pensée de son mari, pousse un cri d'effroi, et se jette à son cou en pleurant.*

Sylvain !... mon bon Sylvain !... tu veux aller te battre, s'il y

a du bruit à Paris... Père... père !... vous l'entendez...

LE PÈRE POIRIER, *cachant sa figure entre ses mains.*

Je n'ai pas le courage de lui dire qu'il a tort ;... il faut qu'il fasse son devoir, si un malheur arrive.

JEANNE, *avec angoisse.*

Oh ! mon pauvre homme !... mon pauvre homme !...

SYLVAIN, *d'une voix étouffée, serrant Jeanne contre sa poitrine.*

Oh ma femme !... mes enfants !... mon père !... il n'y a pas à reculer. La République est le plus bel héritage que nous puissions laisser à nos fils !

* * *

Non loin de Beaugency, sur la rive gauche de la Loire, s'étendent les grands bois de Mareuil. Le lendemain du jour où Sylvain s'était occupé de nettoyer son fusil, deux paysans par une nuit noire, vers minuit, se guidant à la pâle clarté des étoiles, pénétrèrent dans les bois de Mareuil par un sentier qu'ils semblaient connaître.

Ces deux paysans étaient Sylvain et Petit-Jean, son ami.

Avant de continuer ce récit, deux mots sur Petit-Jean.

Je l'ai connu ; jamais je n'ai rencontré plus honorable caractère, dévouement plus pur, plus merveilleusement intelligent à la cause républicaine ! Voici l'histoire de cet obscur et courageux apôtre de la foi démocratique.

Il était vigneron et possédait assez de bien pour vivre dans une modeste aisance ; avant 1848, déshérité de ses droits politiques, comme des millions de citoyens, Petit-Jean ne s'occupait point des affaires publiques ; mais il s'en préoccupa vivement dès qu'il eut un droit à exercer. Ayant reçu l'éducation primaire

des paysans aisés de nos campagnes, il savait lire et écrire ; je le vis pour la première fois peu de temps après que furent rendues les ordonnances si sévères sur le colportage, et si contraires à l'esprit de ce principe d'éternelle justice : – que chacun a le droit de publier sa pensée – ; ces ordonnances rendaient impossible la propagande républicaine, si sage, si modérée qu'elle fût. Petit-Jean vint donc me consulter sur un projet, que voici à peu près dans les termes où il me l'exposa :

– Citoyen, – me dit-il –, je désire servir utilement notre cause ; je possède quelques vignes ; je les ai affermées ; ce qu'elles me rapportent me suffit à vivre ; paysan, je connais les paysans ; ce qui manque à beaucoup d'entre eux, c'est l'instruction, la connaissance et la conscience de leurs droits et de leurs devoirs politiques ; les paysans n'ont ni le temps, ni l'occasion, ni le moyen de lire les journaux, qui seuls pourraient les éclairer, les guider ; ceux qui savent lire, et le nombre en est restreint, ne lisent guère que des almanachs. Ce moyen de propagande républicaine est devenu presque impossible ; les colporteurs ne peuvent rien colporter dans les campagnes, sans l'autorisation et le visa des préfets ; or, la première chose qu'ils défendent, sont les almanachs républicains. Il est très-difficile d'échapper à ces ordres et à la vigilance des gendarmes, qui visitent sur la grand-route ou dans les villages les balles des colporteurs de livres. Voici à quoi j'ai pensé : J'achèterai un assortiment de brochures, publiées par la librairie ecclésiastique de Tours, cela passera partout ; et ma balle sur le dos, j'irai dans les hameaux les plus reculés du département, au fond des bois et des bruyères ; j'irai surtout dans les métairies isolées ; j'y arriverai le soir à l'heure du souper, heure du repos et de la causerie des paysans ; et, selon la coutume hospitalière du pays, on m'invitera à assister à la veillée, puis à passer la nuit dans la maison... »

– Fort bien, – dis-je à Petit-Jean, ne comprenant pas encore où il en voulait venir – ; mais, citoyen, quelle propagande républicaine pouvez-vous faire avec vos petits livres de l'évêché

de Tours ?

– Ah ! voilà, – me répondit-il en souriant d'un air fin –. Je compte bien ne pas avoir le malheur d'en vendre un seul de ces petits livres ! et porter ma halle aussi lourde à mon retour chez moi qu'à mon départ ; mais, voyez-vous, j'ai le bonheur de posséder une mémoire extraordinaire ; j'ai appris par cœur dans les journaux et les almanachs républicains tout ce qui m'a paru bon, sain, utile et à la portée de l'esprit et des connaissances des paysans ; de ma mémoire, citoyen, vous allez juger.

Et Petit-Jean (que l'on me pardonne cet orgueilleux souvenir !) Et Petit-Jean, par un procédé de cordiale politesse, me récita d'abord quelques passages du *Républicain des Campagnes* et du *Berger de Kravan*[3], puis d'autres fragments des œuvres de Pierre Dupont, et de mes excellents amis et collègues *Félix Pyat*, *Esquiros*, *Joigneaux*, écrivains aujourd'hui proscrits, et alors particulièrement populaires dans les campagnes.

Je restai stupéfait, émerveillé, non pas seulement de la prodigieuse mémoire de Petit-Jean, mais de son accent aussi expressif que sympathique ; son débit était très-intelligent, l'inspiration, la foi, si je puis dire, donnaient à ses paroles un attrait, une autorité irrésistible. Il me dit entre autres le fameux *toast aux paysans* de mon cher *Félix Pyat* d'une voix si émue, si pénétrée, que les larmes me vinrent aux yeux.

– Maintenant, citoyen – reprit Petit-Jean –, vous comprenez que mes petits livres de l'évêché *ne seront qu'un passeport ;*

---

[3] Pendant les premiers mois de 1848, j'ai publié le *Républicain des campagnes*, journal hebdomadaire et gratuit, à environ trois mille exemplaires, dans le département du Loiret, et cette publication a eu, m'a-t-on assuré, quelques bons résultats. Mes excellents amis de la *Démocratie Pacifique* avaient bien voulu se charger de l'édition du *Berger de Kravan*, et ils n'en retiraient rigoureusement que leurs frais d'impression, afin de me venir en aide dans cette propagande.

les gendarmes ne pourront, si fins, si perçants que soient leurs yeux, voir ce que j'ai dans la tête, dans *le cœur et sur la langue* (textuel). Aussi, en arrivant le soir dans une métairie, et m'asseyant au coin du feu, au milieu de la famille du métayer, je leur réciterai quelques-unes des choses que vous venez d'entendre ; et si je leur montre ma cargaison de brochures de l'évêché, ce sera surtout pour leur recommander de ne jamais acheter de pareilles drogues, ou pour leur en lire, en les commentant, quelques passages, qui les dégouteront à jamais de la propagande des *blancs* et des *noirs* ; et, maintenant, citoyen, que dites-vous de mon projet ? »

– Ce que j'en dis – m'écriai-je, touché de tant de dévouement –, je dis que vous pouvez ainsi rendre d'immenses services à notre cause.

– Bien vrai, citoyen ! Alors vous me donnez bon courage et bon espoir. Adieu ; je viendrai vous rendre compte de ma première tournée.

Petit-Jean, fidèle à ses projets, parcourut notre département, s'attachant avec une parfaite sagacité à visiter les localités éloignées des centres de population ; centres où du moins le rapprochement, le frottement des hommes entre eux, quel que soit leur degré d'instruction, les rend plus ouverts aux communications de la pensée, et plus aptes à percevoir le juste et le vrai.

La propagande de Petit-Jean eut le succès qu'il en attendait ainsi que moi. Je le voyais de temps à autre, après ses tournées ; je lui prêtais quelques bons livres d'histoire : il aimait passionnément à s'instruire ; c'était un esprit prompt, droit, singulièrement perspicace ; un cœur honnête et chaleureux ; Petit-Jean, d'une figure douce et pâle ; très-petit et très-chétif d'ailleurs, puisait dans l'énergie de ses convictions la force de parcourir de l'aube au soir nos pays, ployant sous le fardeau de sa lourde balle, remplie de livres de l'évêché, *son passeport,* comme il disait finement.

Donc, ce Sylvain et son ami Petit-Jean cheminaient vers minuit et au milieu des ténèbres à travers les bois de Mareuil ; au moment où ils s'engageaient sous une haute futaie complètement obscure, Petit-Jean s'arrêta, et dit à Sylvain :

– Avant d'aller plus loin es-tu bien décidé ?

SYLVAIN.

Oui...

PETIT-JEAN.

La chose est grave ;... as-tu réfléchi ?

SYLVAIN.

Oui ;... et ma conscience me dit que je fais bien de me joindre à nos frères, au lieu d'agir isolément,... si le malheur veut qu'il faille agir...

PETIT-JEAN.

Mon ami, il est encore temps de nous en retourner ; tu as femme et enfants, un vieux père, dont tu es le seul soutien ; moi, je suis garçon, je ne compromets que moi...

SYLVAIN.

Petit-Jean,... c'est parce que j'ai une femme, des enfants et un vieux père qui vivent de mon travail, que je veux soutenir et défendre la République ;... c'est le seul héritage que nous puissions léguer à nos fils.

PETIT-JEAN.

Viens donc !

Les deux paysans continuent leur route et s'enfoncent de plus en plus dans l'épaisseur du bois, suivant, pour se guider, la trace blanchâtre du chemin à peine visible au milieu des té-

nèbres formées par l'ombre des grands arbres, au-dessus de la cime desquels on voit briller çà et là quelques étoiles. Soudain, Sylvain s'arrête, et, montrant à Petit-Jean un énorme chêne isolé au milieu d'une clairière, il dit à son ami :

– Tu vois bien ce chêne ?

PETIT-JEAN.

Oui.

SYLVAIN.

Tu reconnaitras l'endroit ?

PETIT-JEAN.

Cela ne me paraît pas difficile.

SYLVAIN.

On ne sait pas ce qu'il peut arriver. Écoute-moi bien : En suivant un ancien chemin, maintenant couvert d'herbe, et qui aboutit en face de ce gros chêne, on arrive, à environ cinq cents pas d'ici, à une marnière abandonnée ; son entrée est maintenant bouchée par les ronces : c'est une bonne cachette. Il y a au fond de cette espèce de soutterain une petite source d'eau vive, et en emportant un pain avec soi, on peut passer là quelques jours à l'abri des recherches.

PETIT-JEAN.

Grâce à Dieu, nous n'aurons pas, je l'espère, besoin de nous cacher ; mais tu as raison, on ne sait ce qui peut arriver ; merci du renseignement.

Petit-Jean et Sylvain se remettent en route ; et, après avoir encore marché pendant quelque temps, ils distinguent, à l'extrémité de la route, un espace moins obscur : c'est une clairière, au milieu de laquelle s'élève un poteau. En quittant la route ombreuse et en arrivant à ce rond-point découvert de tous

côtés, les deux paysans peuvent distinguer les objets à travers la transparence de la nuit ; ils aperçoivent près du poteau trois hommes ; deux d'entre eux sont vêtus de blouses ; l'autre est enveloppé d'un manteau, c'est l'initiateur.

PETIT-JEAN, *s'approchant.*

Citoyens, je vous amène un de nos frères, qui veut, comme nous, défendre la constitution et la République, si elles étaient attaquées.

L'INITIATEUR *à Sylvain.*

Frère, qu'est-ce que la constitution ?

SYLVAIN.

C'est la loi.

L'INITIATEUR.

Qui a fait cette loi ?

SYLVAIN.

Le peuple souverain, par l'organe de ses représentants.

L'INITIATEUR.

Frère, connais-tu l'article 68 de la constitution ?

SYLVAIN.

J'en sais le sens.

L'INITIATEUR.

Voici le texte : *Toute mesure par laquelle le Président de la République dissout ou proroge l'Assemblée Nationale, ou met obstacle à l'exercice de son mandat est un crime de* HAUTE TRAHISON ; *par ce seul fait, le Président est déchu de ses fonctions,* LES CITOYENS SONT TENUS DE LUI REFUSER

OBÉISSANCE, *et le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée Nationale.* – Frère, voici la loi ; jures-tu de l'exécuter, si la constitution était en danger ?

SYLVAIN.

Je le jure !

L'INITIATEUR.

Connais-tu l'article 110 de la constitution ?

SYLVAIN.

J'en connais le sens.

L'INITIATEUR.

En voici le texte : *L'Assemblée Nationale confie le dépôt de la présente constitution et des droits qu'elle consacre* À LA GARDE ET AU PATRIOTISME DE TOUS LES FRANÇAIS. – Jures-tu de défendre par les armes la loi qui est confiée à *ta garde* et à *ton patriotisme ?*

SYLVAIN.

Je le jure !

L'INITIATEUR.

En cas d'un coup d'état, jures-tu de te rendre au premier appel de tes frères ?

SYLVAIN.

Je le jure !

L'INITIATEUR.

Jures-tu de garder envers tous le secret de ton affiliation aux *défenseurs de la constitution ;* de garder ce secret, même envers ta femme, tes enfants, tes parents ?

SYLVAIN.

Je le jure !

L'INITIATEUR.

Jures-tu d'employer toute ton énergie à empêcher le pillage, si quelques misérables, faux ou indignes républicains voulaient se porter à ces excès, pour ternir le triomphe de la loi et de la sainte cause démocratique et sociale[4].

---

[4] Voici des ordres du jour et des proclamations émanées des *jacques,* des *partageux*, des bandits, des violeurs de femmes :

Le Comité révolutionnaire social de Clamecy.

7 décembre 1851.

Ordre du Comité :

La probité est une vertu des républicains.

Tout voleur ou pillard sera fusillé.

Tout détenteur d'armes, qui, dans les douze heures, ne les aura pas déposées à la mairie, ou qui ne les aura pas rendues, sera arrêté et détenu jusqu'à nouvel ordre.

Tout citoyen ivre sera désarmé et emprisonné.

Vive la République sociale !

LE COMITÉ

Proclamation du Peuple Souverain de Bédarieux

6 décembre 1851.

Le peuple victorieux, après la lutte, est obligé de veiller activement à la défense de l'ORDRE, *de la* PROPRIÉTÉ, *de la* FAMILLE.

SYLVAIN.

Je le jure !

L'INITIATEUR.

Frère, donne-moi ta main, tu es des nôtres ; croise ton pouce avec le mien, en appuyant ton doigt du milieu dans la paume de ma main. C'est notre signe de reconnaissance. Notre mot de ralliement est : *Comment se porte la mère Marianne ?* La mère Marianne, c'est la mère du peuple ; c'est la loi, la constitution, la République !

SYLVAIN, *donnant sa main à l'initiateur, selon le mode qu'il lui a prescrit.*

Espérons que la *mère Marianne* se portera toujours bien, et que ses enfants sauront la défendre si on l'attaque !

L'INITIATEUR.

As-tu des armes, des munitions ?

À cet effet, beaucoup d'ouvriers ont dû quitter leurs épouses et leurs enfants, pour prouver que la Révolution ne voulait ni le pillage, ni la mine de la mère patrie !... Vive la République !

Autre proclamation.

Dans les révolutions, les uns viennent pour le bien, les autres pour le mal ! Tous les honnêtes citoyens qui verraient commettre le vol *ou l'attentat à la pudeur,* SONT PRIÉS DE PUNIR DE MORT les coupables.

Vive la République !

LE PEUPLE SOUVERAIN.

Ces diverses proclamations ont été citées par les journaux impérialistes, la *Patrie,* le *Constitutionnel,* etc., etc.

SYLVAIN.

J'ai un fusil ; j'achèterai demain de la poudre et je fondrai des balles.

L'INITIATEUR.

Ah ! frère, la République croyait avoir à jamais mis fin à la guerre civile par les luttes pacifiques du suffrage universel. La République avait proclamé la liberté des citoyens à s'assembler paisiblement au grand jour, et de s'associer pour la défense de la loi commune, si jamais elle était en péril, et voici que de sourdes et menaçantes rumeurs nous font redouter un coup d'état et de sanglants déchirements ! Voici que nous, *défenseurs de la loi*, nous sommes obligés de nous réunir la nuit, au fond des bois, comme des coupables, afin d'aviser à la défense de la constitution minée de tous côtés ! Fasse le ciel que nos prévisions soient trompées ! Fasse le ciel que les horreurs de la guerre civile soient épargnées à la France ! Quoi qu'il arrive, ayons bon courage, bon espoir. Oui, nous tous, laboureurs, artisans, bourgeois, prolétaires, nous tous, qui voulons, au nom de la paix publique, le maintien de la constitution, nous saurons la défendre, et subir, s'il le faut, pour elle, la proscription ou la mort ! Nous le jurons ! Vive la République !

SYLVAIN, PETIT-JEAN *et les deux autres témoins de l'affiliation.*

Nous le jurons ! Vive la République !

Il y avait quelque chose de touchant et de grand à la fois dans ce cri de foi et d'espérance jeté vers le ciel par ces cinq hommes, réunis dans cette solitude profonde, au milieu de la nuit...

Les affiliés se séparèrent ; les initiateurs s'en retournèrent par la route de Beaugency. Petit-Jean et Sylvain regagnèrent leur demeure par le chemin qui conduit à Saint-Laurent-des-Eaux.

* * *

Cette scène se passe dans la journée du 4 décembre 1851, quarante-huit heures après le coup d'état.

Le jour commence à poindre et à éclairer faiblement l'intérieur de la maison de Sylvain. La couverture du lit des deux époux, qui n'a pas été défaite depuis la veille, est en plusieurs endroits tachée de sang, ainsi que le sont quelques chiffons dispersés çà et là sur le carreau.

Le père Poirier, assis au coin du foyer, berce sur ses genoux le petit Dominique endormi ; les traits du vieillard sont profondément altérés, ses yeux rougis de larmes, qui, de temps à autre, coulent encore ; il prête parfois l'oreille du côté de la porte entr'ouverte ; presqu'au même instant, Pierre accourt du dehors, et entre précipitamment ; les traits de l'enfant sont fatigués, abattus ; ses yeux rougis par les larmes, ainsi que ceux du vieillard.

PIERRE

Grand-père ! grand-père ! ! je viens de voir ma sœur,... au tournant de la route... Maman n'est pas loin...

LE PÈRE POIRIER.

Mon Dieu ! que va-t-elle m'apprendre ? Mon fils !... mon pauvre fils !... *(Il sanglote).*

PIERRE, *sanglotant aussi et joignant les mains.*

Ne pleure pas, grand-père,... ne pleure pas !

Il se jette au cou du vieillard. Le petit Dominique endormi, s'agite, frissonne, et murmure : « J'ai froid,... j'ai sommeil,... maman ! » Il fait encore quelques mouvements ; le père Poirier le berce de nouveau ; l'enfant s'apaise.

MARIE, *accourant essoufflée.*

Voilà maman !...

LE PÈRE POIRIER, *avec angoisse.*

Et ton PÈRE ?... ton PÈRE ?...

MARIE, *essuyant son visage baigné de sueur.*

Je ne sais pas !... Maman m'avait dit de faire le guet au dehors de la marnière où nous avons conduit papa... Et puis, maman m'avait recommandé, lorsque je la verrais sortir, de ne pas l'attendre, et de marcher bien loin devant elle... pour revenir l'avertir si je voyais des gendarmes... Je n'en ai pas vu...

LE PÈRE POIRIER, *d'un ton déchirant.*

Jeanne n'a rien dit à sa fille... Sylvain est mort au fond de cette caverne !

PIERRE et MARIE *se jettent aux genoux du vieillard, et, éplorés, tendent vers lui les mains.*

Non,... n'est-ce pas, grand-père, que papa n'est pas mort ?

Jeanne entre à ce moment ; elle est très-pâle ; le bas de sa jupe et ses sabots sont couverts d'une boue crayeuse ; ses vêtements en désordre accusent son état de grossesse avancé ; ses beaux traits expriment un mélange de douleur profonde et de ferme résolution. À sa vue, le père Poirier se lève, tenant toujours le petit Dominique endormi, et s'écrie d'une voix palpitante : – Et Sylvain ?

JEANNE, *brisée de fatigue, s'assied un moment.*

Le sang de sa blessure est arrêté... Il souffre moins. Je l'ai couché, au fond de la marnière, sur un lit de bruyères que j'ai arrachées...

LE PÈRE POIRIER, *levant les yeux au ciel.*

Il vit... Mon Dieu ! il vit !

JEANNE.

Pourvu maintenant qu'on ne le découvre pas, nous sommes sauvés ;... heureusement, la cachette est bonne... *(Elle se lève brusquement, et regarde autour d'elle avec une sorte d'égarement).* Père ! où sont mes enfants ?... Marie, est-elle rentrée ?... où sont mes enfants ?...

PIERRE *et* MARIE, *s'approchant.*

Nous voilà, maman !

JEANNE.

Chers petits, je ne vous voyais pas. *(Elle les embrasse passionnément).* Je crois, Dieu me pardonne, que la tête me tourne... *(Portant ses deux mains à son front).* Non, non, du calme,... du courage,... j'en ai besoin !

LE PETIT DOMINIQUE, *tout à fait réveillé, s'échappe frissonnant des bras du vieillard.*

Maman,... j'ai bien froid,... bien sommeil !

JEANNE, *le prenant dans ses bras.*

Je vais te coucher, mon enfant ;... viens...

LE PÈRE POIRIER.

Il pleurait tout seul dans son lit, en appelant son frère et sa sœur ; je l'ai gris sur mes genoux, et je l'ai bercé pour l'endormir.

JEANNE, *entrant dans la chambre voisine, emportant l'enfant.*

Merci, père ;... ma petite Marie, allume vite du feu... Je vais faire la soupe pour tout le monde, comme à l'ordinaire. Ne nous étourdissons pas !

PIERRE.

Mère, nous n'avons point faim ce matin.

JEANNE, *parlant dans la pièce voisine.*

Il faut manger tout de même, mes enfants... Sans cela, on risque de s'affaiblir, de tomber malade : il ne nous manquerait plus que cela !... *(À Dominique) :* Embrasse-moi, mon petit ange, et dors bien. *(Rentrant dans la chambre)* Allons, Marie, dépêche-toi d'allumer le feu... Toi, Pierre, va au puits chercher de l'eau. *(Elle prend la marmite de fonte qui pend et la crémaillère du foyer, pendant que Pierre et Marie exécutent activement les ordres qu'ils ont reçus).* Il faut manger la soupe, père,... afin de conserver nos forces. Dam ! c'est pas le tout d'avoir du chagrin, faut encore pouvoir le supporter...

LE PÈRE POIRIER.

Mon Dieu ! comment... Sylvain,... avec sa balle dans la cuisse, a-t-il fait pour se trainer jusqu'à la marnière ?

JEANNE, *tout en s'occupant de préparer la soupe.*

Mon pauvre homme s'appuyait sur ma fille et sur moi ; il s'arrêtait presqu'a chaque pas, et quand il ne pouvait plus marcher, nous le portions ; et sa cuisse blessée était soutenue par Marie. Je suis bien forte ; mais, en ce moment-là, voyez-vous, père, je me sentais dix fois plus forte encore ! *(S'adressant à sa fille).* Marie, prends le pain dans la huche, et donne-le-moi. *(Au père Poirier) :* Heureusement, il faisait clair de lune ;... nous sommes arrivés à la marnière ; j'ai laissé Sylvain sous un arbre, à côté de Marie, et je suis entrée sous la voûte ; je m'étais munie d'une chandelle, je l'ai allumée. Il y avait une petite source, au fond du souterrain. Au moins, Sylvain, qui se mourait de soif, à cause de l'ardeur de la fièvre, ne manquerait pas d'eau. J'ai remonté ; j'ai arraché des bruyères, j'en ai fait un lit bien épais, à côté de la source. Marie m'a aidée à descendre son père dans cette cachette ; et puis, j'ai, par précaution, renvoyé ma fille

faire le guet au dehors. J'ai lavé la blessure de Sylvain ; la fraicheur de l'eau a arrêté le sang. J'ai replacé et resserré les linges et les bandages ; il s'est trouvé soulagé. J'ai laissé près de lui le pain, la bouteille et le gobelet que j'avais emportés dans le panier. Alors... *(Ses larmes coulent, malgré ses efforts pour rester calme et vaquer aux soins de son ménage.)* Alors... j'ai embrassé mon pauvre homme ;... je lui ai dit... adieu... Et lui, m'embrassant aussi, à claque baiser, me disait : « Tiens, voilà pour mon père... Tiens,... voilà pour nos enfants... Courage,... ne vous désespérez pas ; nous avons la loi pour nous ! »

LE PÈRE POIRIER, *avec angoisse.*

Seul,... blessé,... au fond de cette caverne ;... c'est pour en mourir !

JEANNE, *essuyant ses larmes.*

Pour en mourir ! il n'y aurait donc que les méchantes gens qui vivraient. Allons, père, du courage !... Sylvain est bien caché ;... j'irai le voir toutes les nuits ; je lui mènerai nos enfants, chacun à leur tour...

LE PÈRE POIRIER.

Mais, vous êtes enceinte de sept mois, pauvre femme ! Ce n'est pas le courage qui vous manquera, c'est la force...

JEANNE.

C'est pour que nous ayons tous de la force, qu'il faut se faire une raison et manger la soupe ; je ne connais que ça... Marie,... donne-moi les pommes de terre ; et l'eau ?... où est-elle ?

MARIE, *attisant le feu.*

Pierre est allé en chercher au puits.

JEANNE.

Comme il est longtemps à revenir ; va donc voir ce qu'il

fait.

PIERRE, *rentre avec épouvante.*

Les gendarmes ! maman,... les gendarmes !

JEANNE, *devenant livide.*

Mon Dieu !

PIERRE.

Je tirais de l'eau du puits, je les ai vus de loin ; j'ai resté pour voir s'ils prenaient la route d'ici. *(Avec terreur) :* Ils viennent chercher papa... pour le faire mourir !

Jeanne, au milieu de l'épouvante de sa famille, s'est élancée à la porte, afin de s'assurer par elle-même de l'arrivée des gendarmes ; au bout de quelques instants, elle rentre d'abord éperdue ; puis, reprenant son courage et sa présence d'esprit, elle s'écrie :

– Mes enfants, courez vous mettre dans votre lit, faites semblant de dormir ; et si l'on vous interroge sur votre papa, répondez toujours : Nous ne savons pas,... nous ne savons rien... Vous m'entendez bien ? il faudra répondre comme je vous dis,... sinon... c'est la mort de votre père. *(Elle pousse Pierre et Marie dans la chambre voisine, ferme la porte, et revient précipitamment près du vieillard).* – Maintenant ne perdons pas la tête ;... ne nous effrayons pas ; ni vous, ni moi, ne trahirons Sylvain,... et je réponds des enfants... *(On entend au dehors le piétinement des chevaux et le bruit des sabres trainant sur la route).* Voilà les gendarmes ! Je vais tremper la soupe comme si de rien n'était. *(Jeanne, affectant un grand sang-froid, coupe des tranches de pain dans une écuelle).*

LE PÈRE POIRIER.

Ah ! quel bonheur si l'on voulait me prendre à la place de mon fils !

LE BRIGADIER DE GENDARMERIE (à *haute voix en dehors de la maison) :*

Qu'un homme se place à cette fenêtre, et feu sur l'insurgé, s'il se sauve ou s'il résiste ! qu'un autre visite le fournil, l'étable et le grenier ; qu'un autre reste en faction à cette porte. *(Le brigadier entre le pistolet au poing).* Où est Sylvain Poirier ?

JEANNE, *coupant toujours son pain sans regarder le brigadier.*

Sylvain est aux champs.

LE BRIGADIER.

Ah ! Sylvain est aux champs ? *(Il jette de côté et d'autre ses regards ; il remarque la couverture du lit tachée de sang, et les chiffons ensanglantés épars sur le plancher ; il les ramasse et les met dans la main dont il tient son pistolet.* – Bon – *frappant sur l'épaule de Jeanne, toujours occupée de couper son pain –.* Je vous ai demandé où était Sylvain Poirier ?

JEANNE.

Eh bien ! quoi ?... Il est aux champs !

LE PÈRE POIRIER.

Oui, il est à son ouvrage ;... on vous l'a déjà dit...

LE BRIGADIER.

Nous allons savoir ça... *(Il va droit à la porte qui donne dans la chambre où sont couchés les enfants, l'ouvre et regarde).*

UN GENDARME, *entrant.*

Brigadier, il n'y a personne, ni dans l'étable, ni dans le fournil, ni dans le grenier.

LE BRIGADIER.

Fouillez cette chambre, fermez-en la porte sur vous, et ne laissez pas sortir ces enfants.

Le gendarme entre dans la chambre et referme la porte. Le brigadier se baisse, regarde sous le lit, soulève la paillasse et le matelas, dérange le buffet et l'armoire, jette un coup d'œil dans l'intérieur du conduit de la cheminée, frappe çà et là les murailles avec la crosse de son pistolet, afin de s'assurer qu'elles ne sonnent pas *le creux ;* pendant le temps que durent ces recherches, le père Poirier, ses coudes sur ses genoux, cache son visage entre ses mains. Jeanne, pour se donner une contenance, s'occupe de remettre en ordre le lit bouleversé par le brigadier, qui achève ses investigations.

LE BRIGADIER, *à Jeanne.*

Vous êtes la femme de Sylvain Poirier ?

JEANNE.

Oui.

LE BRIGADIER, *tirant de sa poche un portefeuille où il prend un papier.*

Écoutez bien la lecture de ce procès-verbal. *(Il lit).* « Ce jourd'hui, trois décembre, mil huit cent cinquante-un, à huit heures du matin. Le nommé Sylvain Poirier, à la tête d'une bande de pillards et d'assassins, armés, les uns de fusils, les autres de fourches et de bâtons, s'est présenté à la grille du pont d'Orléans, gardée par la troupe de ligne. – Qui vive ? a crié le factionnaire. – Républicains, défenseurs de la constitution ! a répondu un nommé Petit-Jean, aussi armé d'un fusil, et il a ajouté : Soldats, nos frères, joignez-vous à nous pour la défense de la loi. – À ces dégoutantes invectives, l'officier du poste a répondu intrépidement à ces pillards : Bas les armes, tas de brigands, ou je fais feu. – Au nom de la loi ! soldats nos frères, a

repris Sylvain Poirier, ouvrez vos rangs, refusez d'obéir à vos chefs, ils sont complices du coup d'état ! Vous ne devez obéir qu'à la constitution ! Joue, feu ! a répondu l'officier à ces pillards, à ces nouveaux *jacques,* à ces *partageux ;* la troupe a été admirable d'élan ; elle a tiré sur ce ramassis d'assassins, de pillards et d'incendiaires, qui avaient violé les femmes tout le long de la route, et insulté les églises, en forçant les curés à leur verser à boire dans les calices, sous peine de mort. Neuf des insurgés sont tombés roides morts, sept autres blessés mortellement sont restés prisonniers ; les autres pillards assassins ont eu la férocité de riposter sur la troupe ; deux soldats ont été blessés, et, après un engagement très-vif à la baïonnette, où la troupe a été admirable d'énergie et de vigueur, les insurgés ont lâchement pris la fuite ; on n'avait pas malheureusement de cavalerie pour les poursuivre. Le nommé Sylvain Poirier, depuis longtemps signalé pour ses opinions démagogiques, et armé d'un fusil de chasse à deux coups, a été remarqué comme l'un des plus acharnés de ces pillards, ainsi qu'un nommé Petit-Jean, colporteur de son métier ; on n'a pu saisir ces deux redoutables assassins, mais l'on a tout lieu d'espérer qu'ils sont gravement blessés, et qu'ils ne peuvent tarder de tomber entre les mains de l'autorité. » *(Le brigadier, après avoir lu) :* – Femme Sylvain Poirier, vous avez entendu ?

JEANNE, *prenant des écuelles au buffet.*

Tout ça ne me regarde pas ; je ne sais pas seulement ce que vous voulez dire !

LE BRIGADIER.

Je veux dire que Sylvain est revenu ici blessé. En voilà les preuves *(montrant tour à tour les linges ensanglantés et la couverture du lit tachée de sang).* Vous savez où est caché votre mari...

JEANNE, *haussant les épaules.*

Puisqu'on vous dit qu'il est aux champs !

LE BRIGADIER.

Vous vous moquez du monde ! un homme grièvement blessé ne va pas aux champs ; répondez : Où est Sylvain ?

JEANNE.

D'abord, je ne le sais pas, et puis vous croyez que si je le savais, je vous le dirais !... Laissez-moi donc tranquille... Tenez,... vous me faites rire ! *(Elle continue de remettre en ordre les meubles dérangés par le brigadier).*

LE BRIGADIER.

Très-bien. *(Il va ouvrir la porte où est entré un gendarme, et lui dit) :* Amenez les enfants.

LA VOIX DU GENDARME, *avec un léger accent d'intérêt.*

Ils dorment, brigadier.

LE BRIGADIER, *durement.*

Allons, pas de réplique... Éveillez-les,... et amenez-les.

LE PÈRE POIRIER, *bas à Jeanne avec épouvante.*

Il va les interroger ;... ils diront tout !

JEANNE, *bas.*

Je réponds d'eux.

Le gendarme amène Pierre, Marie et le petit Dominique, qui, encore appesanti par le sommeil, se frotte les yeux. Jeanne court à lui, le prend dans ses bras, et jette un regard d'intelligence aux deux autres enfants ; ils comprennent la pensée de leur mère, et lui répondent par un signe de tête inaperçu du brigadier.

LE BRIGADIER, *à Pierre et à Marie.*

Approchez.

UN GENDARME, *à part.*

Forcer des enfants à dénoncer leur père,... quel f... métier nous faisons-là !

LE BRIGADIER, *à Pierre et à Marie.*

Votre père est caché quelque part, vous savez où il est ?

MARIE.

Nous ne savons pas.

PIERRE.

Non, nous ne savons pas.

LE BRIGADIER, *avec bonhomie.*

Voyons, n'ayez pas peur, mes petits amis ; que diable ! nous ne voulons pas lui faire du mal à votre papa.

PIERRE, *avec hésitation.*

Bien vrai ?...

MARIE, *tirant son frère par la manche de sa blouse.*

Tais-toi donc ! *(Au brigadier) :* Nous ne savons pas où est papa.

PIERRE.

Mon Dieu, non !

LE BRIGADIER, *d'une voix menaçante.*

Vous êtes des menteurs ! ! et si vous ne dites pas où est votre père,... je vas emmener votre mère en prison[5].

PIERRE ET MARIE, *effrayés, joignent les mains et s'écrient en sanglotant.*

Grâce... pour maman ;... grâce ! !

JEANNE, *avec angoisse et tenant Dominique dans ses bras.*

Mes enfants ! quand on devrait m'emmener en prison, répondez toujours de même.

LE BRIGADIER, *à Jeanne.*

Alors je vous emmène... Il faudra bien que vous parliez... Allons, marchons !

À ces mots, Pierre et Marie, de plus en plus effrayés, courent à leur mère et l'enlacent de leurs bras. Le père Poirier se lève, et, tout courbé, s'avance vers le brigadier en disant : – Il n'y a ici qu'une personne qui sache où est mon fils,... et cette personne-là... c'est moi...

LE BRIGADIER.

Eh bien ! où est-il ?

LE PÈRE POIRIER.

---

[5] Une personne digne de toute confiance, nous a rapporté ce fait, dont elle a été témoin dans le département des Pyrénées-Orientales : La femme d'un meunier, compromis dans *l'insurrection*, est arrêtée loin de son domicile ; on la somme de déclarer où est caché son mari ; elle refuse de répondre ; on l'emmène prisonnière. Cette femme allaitait un enfant de six mois ; elle demande à aller chercher son enfant. « Les voisines en prendront soin. –Marchez » –dit le préfet ou le sous-préfet. (Notre mémoire nous fait défaut à ce sujet : mais c'était l'un ou autre de ces deux fonctionnaires). –Mais –reprend la femme–, je nourris mon enfant. S'il ne me tête plus, mon lait me fera mal à moi. –*Tant mieux ! Alors, vous direz peut-être où se cache votre mari !* (Textuel).

Vous me couperiez en morceaux, voyez-vous,... que je ne vous le dirais point. Ainsi, emmenez-moi en prison si vous voulez,... mais laissez Jeanne avec ses enfants. Elle ne sait rien de rien de la cachette de son mari.

LE BRIGADIER.

Vous êtes un vieux finaud et moi aussi. *(À Jeanne) :* En route...

JEANNE.

Moi... *(haussant les épaules)* je vais laisser mes enfants à l'abandon, n'est-ce pas ? Est-ce que vous êtes fou ?

LE BRIGADIER, *avec emportement.*

Mille tonnerres ! Si vous ne voulez pas marcher de bonne volonté, je vous fais mettre les menottes et attacher à la queue d'un cheval.

LE PÈRE POIRIER, *avec indignation.*

Est-il possible ! ! ! Mais regardez-la donc... Mon Dieu ! ! Elle est enceinte... elle doit accoucher dans deux mois... vous n'aurez pas le cœur de l'emmener en prison !

LE BRIGADIER, *frappant du pied.*

Alors qu'elle dise où est son mari,... sinon les menottes, et en route...

JEANNE, *calmant du geste et du regard les gémissements de ses enfants, en s'adressant au brigadier.*

Tenez... je suis sûre qu'au fond vous n'êtes pas si méchant que vous en avez l'air... Vous êtes peut-être marié ?... Eh bien ! voyons, soyez juste... Si votre femme était à ma place,... et qu'on lui dit de vous livrer,... est-ce qu'elle n'aurait pas raison de tâcher de vous sauver ?

LE BRIGADIER, *avec impatience.*

Il ne s'agit pas de tout ça ; j'ai l'ordre d'arrêter Sylvain, et...

JEANNE.

À la bonne heure. Mais vous n'avez pas l'ordre de m'arrêter... moi ? vous n'aurez pas cette méchanceté-là ? Je ne me mêle pas de politique ; je vis dans mon ménage, j'élève mes enfants, je prends soin du vieux grand-père ; qu'est-ce que vous voulez qu'ils deviennent tous, si vous m'emmenez ?... Mon petit dernier n'a que trois ans et demi ; tenez... (*le montrant au brigadier, les yeux humides de larmes et espérant attendrir le soldat),* regardez, n'est-ce pas qu'il a l'air bien chétif ?... il a si grand besoin de moi ! Si vous saviez, il faut toujours être autour de lui... Figurez-vous que la nuit... il ne veut guère dormir que dans mes bras, et puis, c'est un peu d'eau sucrée qu'il faut lui donner,... ou bien un petit morceau de guimauve pour ses dents, sans compter qu'il a la mauvaise habitude de toujours jouer avec le feu,... et un malheur est si vite arrivé ! On ne peut pas le laisser seul un instant... Enfin ça n'en finit pas ; aussi, comment voulez-vous que j'abandonne un enfant de cet âge-là ! Soyez donc raisonnable !

LE BRIGADIER, *affectant de nouveau un air de bonhomie.*

Mais, c'est vous, ma brave femme, qui n'êtes pas du tout raisonnable... J'ai des ordres, je les exécute, c'est ma consigne. *(Faisant un signe de tête au petit Dominique, qui lui sourit) :* C'est qu'il est gentil tout plein, cet enfant !

JEANNE, *avec espoir.*

N'est-ce pas ? et puis, il a de si drôles de petites raisons pour son âge. *(À Dominique) :* Envoie un beau baiser au monsieur *(l'enfant obéit à sa mère).* Oh ! c'est de tout cœur, allez !

LE BRIGADIER.

Il est ma foi très-gentil,... très-gentil.

JEANNE, *avec un élan de joie.*

J'étais bien sûre que vous ne voudriez pas me séparer de lui, ni de ses frères !

LE BRIGADIER.

Parbleu ! vous comprenez, ma brave femme, que je n'ai aucun intérêt à vous emmener, moi ; ainsi, voyons, là, avouez-moi tout bonnement où est Sylvain, et tout est fini, je vous laisse avec vos enfants... Vous prétendez les aimer, prouvez-le donc en faisant ce qu'il faut pour rester avec eux ;... sinon, je vous arrête.

JEANNE, *avec un désespoir contenu et des larmes dans les yeux et dans la voix.*

Mon Dieu ! que voulez-vous que je fasse ? Vous me dites : Livrez-moi votre mari, vous restez avec vos enfants, et tout est fini... Ça vous est bien facile, à vous, de dire : Livrez-moi votre mari, et tout est fini ! mais, je ne peux pas le livrer, moi ! Je ne peux pas ! ! Abandonner mes enfants ! est-ce que je le peux davantage ? *(Avec un accent déchirant) :* Mon Dieu ! comment voulez-vous qu'on choisisse entre son mari et ses enfants ?

LE BRIGADIER, *reprenant sa figure menaçante.*

Alors, je choisis pour vous, car ça m'embête à la fin ! *(À un gendarme) :* Apportez les menottes, et en route,... allons ! *(Il prend Jeanne par le bras :)* Marchons !...

PIERRE, *épouvanté, se jette aux genoux du brigadier, en joignant les mains.*

Laissez-nous maman ! je vais vous dire est non père !

JEANNE *dépose précipitamment le petit Dominique sur le lit, court à Pierre, le relève, le prend dans ses bras, lui met la main sur la bouche, en s'écriant d'une voix palpitante de terreur :*

Tais-toi !... oh ! tais-toi !... *(Puis, calmant son émotion) :*

N'ayez pas peur, n'ayez pas peur, mes enfants ! si l'on m'emmène ce matin, ce soir on me relâchera !

LE BRIGADIER.

Comptez là-dessus !

JEANNE, *à ses enfants.*

Ne le croyez pas, il veut vous faire peur !... Je suis sûre de ce que je vous dis. Ce soir, je reviendrai !

LE BRIGADIER.

Ah bien oui !... vous verrez !

JEANNE, *un brigadier, avec une poignante amertume.*

Mes enfants me croiront plutôt que vous, allez ! ! *(À Pierre, en l'embrassant) :* Vois-tu,... il veut t'effrayer pour te f'aire livrer ton pauvre père... et le faire mourir, tandis que, à moi !... On ne fera pas de mal,... je t'en réponds !... Tu sais que je ne t'ai jamais trompé,... n'est-ce pas ? Ce soir ou demain je reviendrai,... je te dis que j'en suis sûre... Ça n'est donc, mes enfants, qu'un jour, et au pis, une nuit à passer sans moi ; est-ce que les jours de marché, quand je vais au bourg, vous ne restez pas toute la journée sans moi, avec le grand-père, hein ?

PIERRE, *sanglotant.*

Hélas ! mon Dieu ! mais si tu ne reviens plus jamais,... jamais !...

MARIE, *plus rassurée.*

Mais si, mon frère, maman reviendra, puis qu'elle nous le promet.

LE BRIGADIER.

Je vous dis que c'est fini ; vous ne reverrez plus votre

mère : voilà ce que vous gagnez à mentir.

JEANNE, *au brigadier.*

Vous avez beau faire, mes enfants ne livreront pas leur père,... mais vous êtes un bien méchant homme ! *(Au vieillard, qui est resté anéanti durant cette scène cruelle) :* Adieu, bon vieux père ! je vous laisse les enfants, vous veillerez sur eux... Marie, donne-moi ma mante... Allons, ne pleure pas, mon enfant, sois raisonnable ! Tu vas être, pour aujourd'hui, la petite maman de tes frères... Il y a dans la huche encore la moitié d'un grand pain,... et sur le clayon deux fromages... Aie bien soin du grand-père ;... empêche Dominique de jouer avec le feu ;... n'oublie pas de traire notre vache à midi et ce soir,... et de donner à manger à nos poules ; tiens tout bien propre dans la maison ;... *(tout bas et sans être entendue)* et, à la nuit noire, va voir ton père ; ne lui dis pas qu'on m'a emmenée, il se ferait de la peine pour rien, puisque je serai revenue demain matin ; *(haut)* n'oublie pas non plus de changer le linge de tes frères ; c'est leur jour, et ce soir, la soupe au lait du grand-père, comme à l'ordinaire.

MARIE, *sanglotant.*

Oui,... oui, maman...

JEANNE, *au père Poirier.*

Il nous reste quatre écus de cent sous : vous savez où les trouver,... si vous avez besoin de quelque chose... Adieu, bon père. *(Elle embrasse le vieillard).* Courage,... nous nous reverrons bientôt. Adieu, mes enfants ;... soyez raisonnables et ne vous désolez pas. *(Elle les embrasse passionnément sans pouvoir retenir ses larmes ; puis, prenant entre ses bras le petit Dominique qui pleure en voyant pleurer son frère, et sa sœur).* Et toi, chéri, si tu me promets de ne pas jouer avec le feu, d'être sage et de bien obéir à ta sœur, je te rapporterai demain quelque chose de la ville... Entends-tu ?

LE PETIT DOMINIQUE, *souriant dans ses larmes.*

Tu me rapporteras une belle petite charrette ?

JEANNE, *étouffant ses pleurs.*

Oui,... une belle petite charrette,... mais, à condition que tu ne joueras pas avec le feu.

LE BRIGADIER, *avec impatience.*

Ça va-t-il bientôt finir ?... Allons, en route !

JEANNE, *s'enveloppant dans sa mante, dont elle abaisse le capuchon pour cacher ses larmes à ses enfants, dit au brigadier :*

Je ne vous souhaite pas le mal que vous nous faites...allez ! !...

UN GENDARME, *à part et les yeux humides.*

Pauvre femme !... quel f... métier ! !... Enfin,... c'est la consigne.

Jeanne sort de sa maison ; le père Poirier s'approche d'un pas chancelant jusqu'à la porte, où Pierre et Marie, agenouillés, les mains jointes, suivent leur mère d'un dernier regard. Le brigadier remonte à cheval ; derrière viennent deux gendarmes, au milieu desquels marche Jeanne. Elle se retourne pour faire, de la main, un dernier signe d'adieu à ses enfants. Derrière elle sont quatre autres gendarmes. On entend, pendant quelque temps, les pieds des chevaux résonner sur le payé de la route ; puis, un morne silence règne dans ces lieux écartés.

LE PÈRE POIRIER, *rentrant dans la maison el joignant les mains.*

Une femme grosse de sept mois... faire une si longue route... par un temps pareil,... c'est pour en mourir !

PIERRE, *à part, en sanglotant.*

Maman... ne reviendra plus ! ! J'irai, sans qu'on me voie, dire à mon père qu'on l'a emmenée en prison !

* * *

Une nuit et un jour se sont passés depuis que Jeanne est prisonnière, et Jeanne n'a pas reparu. Il est onze heures du soir, les enfants sont couchés depuis longtemps ; le père Poirier est assis à côté du foyer à demi éteint ; une petite lampe de cuivre éclaire faiblement la chambre ; le vieillard, brisé de douleur, attache machinalement son regard fixe sur les charbons qui brûlent au milieu des cendres de l'âtre.

LE PÈRE POIRIER, *avec accablement.*

Jeanne ne revient pas !... ils l'auront gardée,... oui,... et pourtant, malgré moi,... j'espère toujours ! ! Attendons encore, il n'est pas minuit. *(Il jette du bois dans le feu).* Qu'elle puisse au moins se réchauffer en arrivant... Pauvre femme ! *(Avec désespoir) :* Mais, non,... non,... elle non plus ne reviendra pas !... *(Soudain, il entend frapper au dehors de la porte verrouillée en dedans).* Mon Dieu,... si c'était Jeanne ?... *(Il se lève péniblement, et s'approche de la porte)* Qui est là ?

UNE VOIX AU DEHORS.

Moi... Petit-Jean.

LE PÈRE POIRIER, *avec un soupir.*

Ce n'est pas elle ;... c'est l'ami de Sylvain... *(Il ouvre la porte).*

Petit-Jean, au lieu d'entrer, reste au seuil de la maison ; il est d'une pâleur cadavéreuse ; sa blouse grise, presqu'en lambeaux, est tachée de sang à la manche gauche ; une de ses jambes est enveloppée de chiffons ensanglantés ; il s'appuie sur un bâton, et semble pouvoir à peine se soutenir ; il est couvert de neige, car elle tombe au dehors à gros flocons, au milieu d'un ciel noir.

LE PÈRE POIRIER.

Pauvre Petit-Jean !... vous aussi... vous êtes blessé et vous vous cachez ; entrez,... entrez...

PETIT-JEAN.

Entrer chez vous !... Mais, vous ne savez donc pas l'ordonnance ?

LE PÈRE POIRIER.

Quelle ordonnance ?...

PETIT-JEAN.

Ceux qui donnent asile ou secours aux insurgés... sont condamnés aux galères[6].

---

[6] Dans la séance du 30 décembre 1851, le deuxième Conseil de guerre de Lyon, sous la présidence de M. le colonel Ambert, a condamné le nommé *Brun,* propriétaire à Grasse (Drôme), à dix ans de détention, pour avoir, comme complice, recelé des insurgés ; *Astier,* garde champêtre à Loirol, a été condamné à vingt ans de travaux forcés, pour avoir donné asile à ceux qui avaient attaqué les gendarmes, etc. *(Courrier de Lyon, 31 décembre 1851).*

Vu l'état de siège, arrête :

Art. 1. Tous les insurgés ci-dessus désignés seront recherchés avec soin, arrêtés et conduits dans les prisons de Cahors.

Art. 2. Toute personne *qui leur donnera asile* ou *qui leur portera secours,* sera arrêtée et poursuivie comme complice de l'insurrection.

Le colonel chef de la dixième légion de gendarmerie, commandant les troupes de l'état de siège dans le département du Lot,

PELLAGOT

Cahors, 20 décembre 1851

LE PÈRE POIRIER, *avec horreur*.

Aux galères !

PETIT-JEAN.

Après avoir passé la nuit dans les bois, ce matin, au point du jour,... j'ai été à la métairie de Vaucelles, chez Jacques Denis,... un ancien ami,... un brave homme... J'étais épuisé ;... je lui ai demandé à me reposer, à me cacher chez lui, seulement jusqu'au soir... Il m'a répondu, les larmes aux yeux : « On a, hier, tambouriné dans la commune que, par arrêté du général, ceux qui donneraient asile ou secours aux insurgés, seraient condamnés à vingt ans de galères... Veux-tu m'exposer à cela, Petit-Jean ? »

LE PÈRE POIRIER.

Mon Dieu !... mon Dieu !... aller aux galères, parce que l'on a donné refuge à un ami ! Mais... c'est pis que chez les sauvages !

PETIT-JEAN, *défaillant, s'affaisse sur lui-même, et tombe au seuil de la porte.*

Quartier-général d'Agen.

Art. 1. Quiconque *donnera asile* aux coupables poursuivis ou favorisera leur fuite, sera considéré comme complice et comme tel traduit devant le Conseil de guerre.

Art. 2. Le présent arrêté sera immédiatement publié à son de trompe ou de tambour, par les ordres de M. le Maire.

Le chef de bataillon commandant,

BOURRELY

19 décembre 1851

Je ne veux pas vous compromettre. *(D'une voix de plus en plus affaiblie).* Je venais seulement vous demander des nouvelles... de Sylvain,... tant je suis inquiet de lui... Je ne l'ai pas revu depuis l'affaire du pont d'Orléans,... où nous avons été dispersés... Je mourrai au fond d'un bois ou dans un fossé, plutôt que de vous attirer malheur à cause de moi !

LE PÈRE POIRIER.

Misère de Dieu ! vous laisser mourir sur la route... vous !... un ami de mon fils !... Non !... quand il s'agirait de mon cou, non !... Entrez, Petit-Jean, entrez...

PETIT-JEAN, *d'une voix éteinte.*

Je ne veux pas vous compromettre ; dites-moi seulement ce qu'est devenu Sylvain,... et donnez-moi un peu d'eau... Je... tâcherai... de continuer... mon... *(Il ne peut achever ces paroles, il s'évanouit).*

Le père Poirier, quoique affaibli par l'âge et par le chagrin, trouve des forces dans sa compassion. Il soulève Petit-Jean, dont la stature est petite et frêle, et parvient à le traîner près du foyer. À ce moment, le vieillard entend la voix de Marie, qui, éveillée par le bruit, lui crie de la chambre voisine, avec inquiétude : « Grand-père, qu'est-ce qu'il y a donc ? »

LE PÈRE POIRIER, *allant pousser le verrou de la chambre des enfants et celui de la porte de la maison.*

Ce n'est rien... Dormez, chers petits... J'ai été cherché du bois dans le fournil, pour rallumer le feu.

Le père Poirier adosse Petit-Jean à un escabeau, près du foyer où flambent des brumailles ; il va ensuite au buffet, y prend un pot, revient, et, au moyen d'une cuiller d'étain, il parvient à faire boire quelques gorgées de vin à Petit-Jean ; celui-ci peu à peu ranimé par ce breuvage réconfortant et par la chaleur du feu, reprend ses esprits. Le père Poirier remarque avec joie

ces symptômes rassurants ; mais, à peine l'ami de Sylvain a-t-il conscience de ce qui se passe autour de lui, qu'il tente un nouvel et vain effort pour se relever et se traîner jusqu'à la porte ; puis, il retombe épuisé sur le plancher.

PETIT-JEAN, *avec douleur.*

Je suis brisé ;... mes jambes refusent de me porter... Impossible de sortir d'ici !

LE PÈRE POIRIER, *se courbant vers lui.*

Mon pauvre garçon, tâchez de vous aider un peu ;... je vous mettrai sur le lit ;... vous y reposerez mieux.

PETIT-JEAN, *suppliant.*

Je vous en conjure,... traînez-moi jusqu'à la porte ;... laissez-moi dehors !

LE PÈRE POIRIER.

Perdez-vous la raison,... vous mettre dehors par une nuit pareille,... dans l'état où vous êtes !

PETIT-JEAN, *avec désespoir.*

Mais vous ne savez donc pas qu'une colonne mobile parcourt le pays,... fouille les bois et les métairies isolées, pour y chercher ceux qu'on appelle des insurgés ! *(Amèrement) :* Nous ! des insurgés !... nous qui avons défendu la loi ! Ah ! ce que j'ai fait, je le ferais encore !

LE PÈRE POIRIER.

Oui,... comme mon pauvre Sylvain, vous vous êtes conduits en braves gens ; aussi, vous resterez ici, et demain, si vous êtes en état de marcher,... nous verrons !

PETIT-JEAN.

Demain ! mais, si la colonne mobile vient cette nuit... ou au point du jour fouiller cette maison... et qu'on me trouve ici, je vous l'ai dit... c'est pour vous les galères !

LE PÈRE POIRIER, *amèrement.*

Va pour les galères ! ! On aura vu un honnête homme galérien ! Oh ! allez, Petit-Jean, pour le temps qui me reste à vivre,... loin de mon pauvre Sylvain,... *(il sanglote)* loin de sa femme... crever au bagne ou ici... ça m'est bien égal, à moi ! ! !

PETIT-JEAN.

Sylvain est donc arrêté ?... Ah ! voilà ce que je craignais !

LE PÈRE POIRIER.

Il était caché dans une ancienne marnière des bois de Mareuil...

PETIT-JEAN.

Il m'avait indiqué cette retraite... Je l'ai en vain cherchée... Je n'ai pas pu reconnaître l'endroit.

LE PÈRE POIRIER.

La cachette était bonne ;... mais, vous allez voir... Sylvain avait reçu une balle dans la cuisse ; les gendarmes sont venus, ils nous ont demandé où était mon fils ; nous avons répondu que nous ne savions pas... Alors, ils ont emmené Jeanne en prison.

PETIT-JEAN.

Une femme ! ! une mère de famille ! Ah ! c'est trop,... c'est trop...

LE PÈRE POIRIER.

Ah bien ! oui ! ! Ils s'en moquent pas mal de la famille, et

des petits enfants, et des pauvres vieux qui pleurent... allez ! ! Enfin, Pierre, au désespoir de voir emmener sa mère, a couru sans nous prévenir dire à mon fils que Jeanne était en prison. – « Ne crains rien, mon enfant, – lui a répondu Sylvain –, on ne gardera pas ta maman prisonnière. Retourne vite à la maison ; rassurez-vous tous. » L'enfant revient tout content nous raconter cela. – « Ah ! pauvre petit, me suis-je écrié, tu as, sans le vouloir, livré ton père ! »

PETIT-JEAN.

Que dites-vous ?

LE PÈRE POIRIER.

Je connais Sylvain... Plutôt que de laisser en prison la mère de ses enfants, il aura été se livrer... La preuve, c'est qu'aussitôt que Pierre nous a eu dit ce qu'il avait fait, je cours aussi vite que je peux avec Marie à la marnière. Sylvain n'y était plus... *(Il pleure à chaudes larmes).* Il se sera traîné jusqu'à Orléans pour se rendre prisonnier, afin qu'on mette Jeanne en liberté ;... à moins... que, perdant son sang, et, malgré son courage, hors d'état de sortir du bois, il ne soit mort au fond de quelque taillis... où les loups iront mettre son pauvre corps en lambeaux !... Misère de moi ! pourquoi ai-je vécu si vieux ! ! Le bon Dieu m'en voulait donc bien ;... je n'ai pourtant jamais fait de mal à personne ! *(Il pleure).*

PETIT-JEAN.

Bon père,... il y a déjà assez de malheurs sur votre famille... Vous le voyez, Jeanne est toujours prisonnière, soit qu'on la retienne avec Sylvain, soit que mon pauvre camarade ait, comme vous le craignez, trouvé la mort au fond des bois... Enfin, vos trois petits enfants n'ont plus que vous au monde... Si l'on me trouve dans cette maison, on vous arrête... Alors, que voulez-vous qu'ils deviennent ?... ils n'auront plus personne,... ces pauvres orphelins,... personne ;... je vous dis que je veux m'en

aller de cette maison !... je ne resterai pas une minute ici !... Non ! *(Il essaie encore, mais vainement de se traîner jusqu'à la porte).* Cloué là... mon Dieu !... cloué là !... impossible de sortir ! malheur à moi ! Ah ! pourquoi ne suis-je pas mort sur la route ! Pauvres orphelins ! ils perdront leur dernier soutien ! et par ma faute,... par ma faute !

LE PÈRE POIRIER, *amèrement.*

Bah ! à quoi est-ce que je leur sers, à ces enfants ! Ce sont eux qui me soignent, je leur suis plutôt à charge ;... je n'ai pas pour longtemps à vivre !... je le sens bien... Et quand ils n'auront plus ni père, ni mère, ni grand-père, en ne les tuera pas peut-être, ces petits malheureux ! On les enverra au dépôt des mendiants,... et de là... à la prison des jeunes vagabonds,... où ils deviendront sans doute comme tant d'autres, de mauvais sujets... Eux ! ! *(Il pleure).* Pauvres chères créatures ! Élevés jusqu'ici... par nous si honnêtement, si bravement, que c'était un charme de les voir et de les aimer...

PETIT-JEAN.

Père Poirier,... par pitié,... écoutez-moi !

LE PÈRE POIRIER.

Tout ce que vous direz ou rien, c'est la même chose ! Vous me voudriez du mal, que je n'aurais pas le cœur de vous laisser dehors par un temps pareil ! Ainsi, au lieu de vous obstiner à passer la nuit sur le carreau, aidez-vous, je vous porterai sur le lit, vous y reposerez, vous reprendrez des forces ; et si demain matin vous êtes en état de marcher,... un des enfants vous conduira à la marnière... C'est une cachette sûre, puisque mon pauvre Sylvain y est resté sans être découvert. Allons ! Petit-Jean, soyez raisonnable. Que les soldats vous trouvent ici couché par terre ou sur le lit, est-ce que l'on ne m'arrêtera pas tout de même, si l'on doit m'arrêter ? Tandis que si vous passez une

bonne nuit, au lieu d'en passer une mauvaise, vous serez peut-être demain matin en état de quitter la maison.

PETIT-JEAN.

Je suis obligé de faire ce que vous voulez ;... je me sens hors d'état de faire un pas ;... je vais essayer, avec votre aide, de me mettre sur le lit, et peut-être, au bout de quelques heures de repos, je pourrai repartir.

Petit-Jean, grâce au secours que lui prête le vieillard, parvient à monter sur le lit, et s'y couche avec un bien-être, avec un délassement inexprimables, après ces deux jours passés à errer dans les bois.

LE PÈRE POIRIER, *étendant avec sollicitude sur Petit-Jean une couverture de laine.*

Il y a du pain à la maison, voulez-vous manger un morceau ?

PETIT-JEAN.

Merci ! ce matin, Jacques Denis, forcé de me refuser un asile, m'a donné quelques provisions ; elles m'ont duré jusqu'à ce soir. Mais, j'ai grand'soif...

LE PÈRE POIRIER.

Je vais mettre de l'eau avec ce qui reste de vin dans le pot,... ça vous fera une boisson *(S'occupant de ce soin).* Et vos blessures, mon pauvre garçon ?

PETIT-JEAN.

Celle de la jambe m'est encore bien sensible ; mais, je ne sens plus beaucoup la plaie que j'ai au bras.

LE PÈRE POIRIER.

Voulez-vous que j'essaie de vous panser ?

PETIT-JEAN.

Merci, bon père ! Je crains qu'en arrachant les linges qui sont collés sur le sang caillé, cela ne ravive mes blessures... Le repos me fera du bien ;... je me sens accablé de sommeil ;... mes yeux se ferment malgré moi... *(Sa tête appesantie retombe sur le traversin ; mais, tressaillant au bout d'un instant) :* Mon Dieu ! si l'on allait me trouver chez vous !...

LE PÈRE POIRIER, *lui présentant à boire.*

Ne songez pas à cela ;... buvez et faites un bon somme.

PETIT-JEAN, *après avoir bu.*

Oh ! je le voudrais !... pour pouvoir partir d'ici dans quelques heures !...

LE PÈRE POIRIER.

Nous verrons cela plus tard ; tâchez d'abord de dormir,... de vous reposer.

PETIT-JEAN, *cédant peu à peu au sommeil qui le gagne.*

Merci, bon vieux père !... je... suis... si... fatigué !... Ah !... c'est... bon... un lit !... Mon Dieu !... si l'on... me... trouvait... chez...

Petit-Jean n'achève pas, sa voix expire sur ses lèvres ; il s'endort bientôt profondément. Le vieillard, après avoir couvert l'ami de son fils avec quelques bardes qu'il place par-dessus la couverture, éteint la lampe, revient près du foyer, renverse un escabeau qui doit lui servir d'oreiller ; puis, amoncelant des bruyères sèches sur le sol, il s'y étend, en disant d'une voix navrante :

– Ah ! dans les bois,... je couchais aussi autrefois toute la nuit sur la dure ;... mais, chaque dimanche je descendais au village et je voyais mon Sylvain... Ah ! mon pauvre enfant ! mon

pauvre enfant !... c'est fini...

Le vieillard ferme ses yeux d'où coulent ses larmes ; il espère, en s'isolant ainsi de la lumière que répand le foyer, trouver le sommeil et l'oubli passager de sa douleur ; peu à peu, ainsi que Petit-Jean, il s'endort. Le plus profond silence règne dans la maison ; les dernières lueurs du brasier expirant jettent leurs reflets rougeâtres sur le vieillard endormi et sur le lit où repose Petit-Jean. Bientôt celui-ci, sous l'obsession d'un songe, murmure avec effort :

– Soldats ! Vive... la loi... la... République !... Sylvain !... mon ami !,... si... l'on... me... trouvait... chez toi... oh !... je... ta femme, tes enfants...

Petit-Jean balbutie encore quelques mots d'une voix de plus en plus affaiblie. Le silence redevient profond, et bientôt minuit sonne dans le lointain, à la paroisse de Saint-Laurent-des-Eaux.

* * *

Le jour commence à poindre ; Petit-Jean et le père Poirier sont toujours endormis. Soudain des coups de crosse de fusil ébranlent la porte de la maison, et l'on entend au dehors un piétinement de chevaux, un cahotement de roues et un bourdonnement confus qui annoncent la présence d'une troupe considérable.

Au bruit des coups de crosse qui ébranlent la porte, le père Poirier, dont le sommeil est plus léger que celui de Petit-Jean, brisé de fatigue, le père Poirier, éveillé en sursaut, regarde autour de lui avec surprise et inquiétude ; puis, il entend les enfants, renfermés dans la chambre voisine, lui crier avec épouvante :

– Grand-père ! voilà des soldats ! de la cavalerie ! des canons ! nous les voyons par la fenêtre !

À ce moment, on frappe de nouveau la porte à coups de crosse de fusil, et plusieurs voix disent : – Ouvrez !... ouvrez !...

LE PÈRE POIRIER, *se levant péniblement de sa couche de bruyères.*

Petit-Jean s'en doutait ;... c'est une colonne mobile... qui fouille le pays... Il n'y a pas d'espoir de le faire échapper... Pauvre garçon ! *(Le regardant avec compassion) :* – Quel dommage ! il dort d'un si bon cœur ! *(Petit-Jean dort, en effet, si profondément qu'il n'a rien entendu).* Allons, c'est fini pour lui *(Se dirigeant presque courbé en deux vers la porte).* Quant à moi,... il paraît que c'est les galères, les galères !... pour donner refuge à un ami ! Quel temps ! ! Misère de moi ! j'ai vécu trop vieux !

Le père Poirier ouvre la porte de la maison, et, à la pâle clarté du jour naissant, obscurci par une neige épaisse qui tombe à gros flocons, voici ce qu'il voit :

Un officier général à cheval, enveloppé d'un burnous bleu, à capuchon, couvert de neige, se tient à peu de distance d'une compagnie de bussards portant de longs manteaux blancs ; un bataillon d'infanterie, aux pantalons rouges et aux capotes grises, a fait halte sur la route ; plus loin, deux obusiers de montagne, conduits à la prolonge par des soldats du train, sont escortés par un piquet de cavaliers d'artillerie, vêtus de manteaux bleus à galons rouges ; enfin, à peu de distance de la maison, sont arrêtées sur la route deux grandes charrettes à trois chevaux ; elles sont encombrées de prisonniers ; plusieurs d'entre eux sont blessés : les uns ont la tête à demi couverte d'un linge ensanglanté, les autres un bras enveloppé d'un mouchoir noué en écharpe ; des bourgeois, de riches propriétaires, des médecins, des avocats, des fermiers, tous, solidement garrottés, sont assis ou couchés dans ces voitures, à côté de paysans vêtus de blouses ou d'habits rustiques. On remarque plusieurs paysannes au milieu de cet entassement d'*insurgés* de tout état, de tout âge, à demi couverts de neige, bleuis par le froid et frissonnant

de tous leurs membres : les uns mornes, abattus ; les autres calmes, dédaigneux ou résolus. Plusieurs captifs, attachés deux à deux par des cordes et n'ayant pu trouver place sur les voitures, sont près des roues, debout ou accroupis sur le sol ; aux ridelles des charrettes sont attachés quelques fusils de chasse et de gardes nationaux, enlevés aux insurgés. Les soldats restent, pour la plupart, silencieux et sombres ; on n'entend aucun de ces joyeux propos qui circulent ordinairement dans une troupe en halte. Contenus par l'habitude de la discipline, un vague et secret remords pèse cependant sur la conscience de ces soldats, enfants du peuple, presque tous paysans et forcés de traiter leurs frères en ennemis ; quelques-uns seulement, les moins jeunes et surtout lorsqu'ils sont placés près des officiers, ricanent tout haut, et plaisantent, en termes de caserne, sur cette *chasse aux Bédouins,* et quelques-uns essuient à l'herbe du chemin leurs baïonnettes, rougies de sang.

Les officiers, selon que leur rang les rapproche des grades supérieurs, affectent une contenance et un langage de plus en plus sardoniques ou farouches ; mais les sous-lieutenants, les lieutenants et bon nombre de capitaines, impassibles et soucieux, exécutent cette sanglante razzia de citoyens, avec une résignation militaire ou une obéissance passive et machinale ; ils exécutent aveuglément, fatalement, des ordres inexorables ; le sentiment du droit, de la justice et de la liberté a été comprimé, étouffé chez eux, par la discipline ; mais, du moins, ils n'insultent pas ces *insurgés,* héroïques défenseurs du droit, de la justice et de la liberté.

Les chefs de cette colonne mobile, plus en évidence, plus à même d'obtenir un avancement rapide, se montrent, au contraire, pour le mériter, menaçants, impitoyables ; l'un d'eux, chef de bataillon d'infanterie, homme à l'œil injecté de sang et à longues moustaches rousses, se détachant du groupe au milieu duquel se trouve l'officier général, descend de cheval, le donne à tenir à un grenadier, et dit d'une voix haute et rude à ses soldats :

– Quatre hommes, pour fouiller cette maison !

LE PÈRE POIRIER, *debout au seuil de la porte, se range pour laisser passer les soldats, et se dit :*

De l'infanterie,... de la cavalerie,... du canon,... et un général,... pour assiéger la cabane à Sylvain !... Que voilà une belle guerre !

L'OFFICIER SUPÉRIEUR, *au vieillard.*

Tu es le maître de cette maison ?

LE PÈRE POIRIER.

C'est mon fils qui en est locataire...

L'OFFICIER SUPÉRIEUR, *entrant dans la chambre avec ses hommes et suivi du vieillard.*

Si tu as eu le malheur de cacher ici un insurgé,... ton compte est bon !...

L'officier supérieur, précédant le père Poirier dans la chambre, et apercevant aussitôt le lit où est couché Petit-Jean, toujours profondément endormi, s'approche, lève brusquement la couverture et les bardes sous lesquelles repose *l'insurgé* tout vêtu, et remarque du sang à la manche gauche de sa blouse grise.

L'OFFICIER SUPÉRIEUR, *se retournant vers le vieillard et lui lançant un regard terrible.*

Cet homme est blessé ! c'est un brigand d'insurgé !... Tu le cachais, vieux gredin !

LE PÈRE POIRIER.

Vous faites les demandes et les réponses ; qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ?

L'OFFICIER SUPÉRIEUR, *secouant rudement d'une main Petit-Jean par son bras blessé, montre le poing au vieillard.*

Toi !... tu en as pour vingt ans de galères !

LE PÈRE POIRIER, *haussant les épaules.*

Merci, Monsieur, ça fait que vous m'assurez que je vivrai jusqu'à quatre-vingt-quinze ans,... vu que j'en ai soixante et quinze. Je ne croyais pas devoir vivre si vieux ! *(Il regarde Petit-Jean les larmes aux yeux).* Pauvre garçon,... il dormait si bien ! Quel réveil...

L'OFFICIER SUPÉRIEUR, *à Petit-Jean, le secouant toujours par son bras blessé.*

Je vais t'apprendre à faire la marmotte, moi, b... de partageux !

PETIT-JEAN, *à demi éveillé par la douleur, jette un cri déchirant en portant la main droite à sa blessure.*

Ah !... vous me faites bien mal ! !... *(Il s'assied sur son séant, promène autour de lui ses yeux effarés ; puis, se réveillant tout à fait, voyant l'officier supérieur près de son lit, et à travers la porte, une masse de soldats, il comprend tout, et s'écrie avec désespoir) :* – Ah ! père Poirier,... je vous l'avais bien dit ! vous êtes perdu ! c'est ma faute ! *(Il cache sa figure sur le traversin, et éclate en gémissements).* Mon Dieu,... c'est ma faute !

L'OFFICIER SUPÉRIEUR, *au vieillard.*

Comment, misérable ! tu savais à quoi tu t'exposais en cachant ce brigand-là ?

LE PÈRE POIRIER, *intrépidement.*

Oui, je le savais ! !

L'OFFICIER SUPÉRIEUR.

Et tu as osé...

LE PÈRE POIRIER, *relevant fièrement la tête.*

Petit-Jean était l'ami de mon fils...

L'OFFICIER SUPÉRIEUR.

Puisque ton fils a de tels amis, ça doit être un fier gueux... Où est-il ?

LE PÈRE POIRIER, *avec un éclat de rire effrayant.*

Ah ! ah ! ah ! où il est ?... Il est en prison ! ! sa femme aussi,... et moi je vas aller aux galères,... à soixante-quinze ans ! après avoir été toute ma vie honnête homme ! Merci bien, Monsieur ! merci de vous charger du vieux père Poirier... Dam... je ferai un chétif galérien, et je ne durerai guère longtemps ; mais, ça n'est point ma faute... *(Appelant).* Hé ! Pierre, hé ! Marie !... venez embrasser votre grand-père pour la dernière fois ; pauvres chers enfants,... vous ne le reverrez plus jamais !...

Deux des soldats qui, pendant l'entretien du vieillard et de l'officier supérieur, ont été visiter la chambre où couchaient Pierre et Marie, rentrent, en disant :

– Mon commandant, il n'y a là-dedans que trois enfants.

Pierre et Marie, à la voix du père Poirier, accourent effarés, éplorés, sur les pas des soldats, et se jettent au cou du vieillard.

Le père Poirier embrasse les enfants en sanglotant, sans pouvoir d'abord prononcer une parole ; le petit Dominique, son *Benjamin*, est surtout l'objet de ses caresses déchirantes, et le vieillard murmure au milieu de ses sanglots :

– C'est fini,... cher petit,... le vieux père ne te fera plus de jolis sabots, le soir à la veillée !... Adieu, mes enfants !... Marie,... veille bien sur tes frères... Vous voilà tous trois de pauvres abandonnés, sans père ni mère !

PETIT-JEAN, *se jetant à bas du lit, et d'une voix suppliante au commandant :*

Monsieur,... par pitié,... laissez à ces enfants leur grand-père,... c'est le seul parent qui leur reste...

L'OFFICIER SUPÉRIEUR.

F... la paix, brigand de partageux ! *(À ses hommes).* Emmenez le vieux et le jeune. *(Il sort).*

PETIT-JEAN, *d'une voix éclatante.*

Les brigands sont ceux qui violent la loi !... Les honnêtes gens sont ceux qui, comme nous, l'ont défendue ! ! *(S'adressant aux deux soldats qui s'approchent de lui pour l'entraîner) :* Ah ! mes amis, quel métier on vous impose !

UN GRENADIER, *à voix basse.*

Hé...s...n... de Dieu ! qu'est-ce que vous voulez que nous y fassions nous autres !... On nous fusillerait comme des chiens si nous n'obéissions pas ! Prenez-vous en à nos chefs !

L'AUTRE GRENADIER, *s'approchant du père Poirier que les deux enfants enlacent en sanglotant.*

(À part.) Cochon de sort ! ! je n'en ai jamais tant fait en Afrique ! et, au moins, les Bédouins ne parlent pas français ! *(Haut).* Allons, mon pauvre vieux,... en route ;... il y a encore place dans la charrette...

PETIT-JEAN, *donnant son bras au vieillard.*

Je vous le disais bien,... c'est moi qui vous ai perdu ! Ah ! je ne me le pardonnerai jamais !

LE PÈRE POIRIER, *avec un cri de joie soudaine.*

J'y pense ! si mon fils est en prison... à Orléans, je le verrai encore une fois ! !... Je le verrai !... quel bonheur !

Les soldats emmènent le vieillard et l'*insurgé ;* les enfants de Sylvain tombent agenouillés au seuil de la porte, les mains jointes et en gémissant. On accouple Petit-Jean, au moyen d'une corde, avec un autre paysan ; le père Poirier trouve place sur la charrette. L'officier supérieur, après avoir consulté le général, lève son sabre ; les tambours battent un long roulement ; la colonne mobile se remet en marche.

PETIT-JEAN, *d'une voix éclatante.*

Vive la loi !... Vive la constitution !... Vive la République ! !

TOUS LES PRISONNIERS, *avec enthousiasme.*

Vive la République !... Vive la constitution !... Vive la loi ! !

L'OFFICIER SUPÉRIEUR *se tourne vers les prisonniers d'un air menaçant.*

La loi ! *(Leur montrant son sabre).* La voilà la loi !... tas de brigands !

La colonne s'éloigne et disparait au tournant de la route ; Pierre, Marie et le petit Dominique, fondant en larmes, les mains jointes et toujours agenouillés au seuil de la maison :

– Hélas ! Mon Dieu ! ! nous voilà sans père ni mère !... sans personne !

* * *

Deux jours se sont écoulés depuis l'arrestation du père Poirier.

La nuit est noire ; un ouragan, mêlé de neige et de grêle, mugit au dehors et ébranle la porte de la maison de Sylvain ; la grand'chambre est faiblement éclairée par une petite lampe à bec de cuivre ; Jeanne, entourée de ses enfants, est courbée dans son lit... mourante...

Oui,... mourante. La terreur, le désespoir, les fatigues de son voyage à Orléans, entre deux gendarmes, à pied, dans la boue, par une humidité glaciale ; enfin, les rigueurs de la prison, ont porté un coup mortel à cette malheureuse femme, qui se trouvait dans un état de grossesse avancé.

Le père Poirier ne s'était pas trompé dans ses soupçons : Sylvain, averti par son fils de l'arrestation de Jeanne, avait quitté la marnière des bois de Mareuil, afin d'aller se constituer prisonnier à Orléans, et de faire ainsi mettre en liberté la mère de ses enfants. S'appuyant de chaque main sur un bâton, se traînant plutôt qu'il ne marchait, forcé de s'arrêter cent fois en chemin, tant il souffrait cruellement de sa blessure ; Sylvain, soutenu par l'héroïsme de son dévouement paternel, parvint à sortir des bois et à atteindre la grande route d'Orléans ; mais là, sa blessure se rouvrant, il perdit son sang en abondance, chancela, tomba épuisé au bord de la route et sans connaissance.

Un voiturier passait, c'était Ratapoil.

Ce garçon, beaucoup plus bête que méchant et qui n'était pas aviné ce jour-là, trouvant Sylvain évanoui au pied d'un arbre, eut pitié de ce malheureux, le secourut, le fit revenir à lui, le releva et le plaça sur sa charrette. À son grand étonnement, Sylvain le supplia de le conduire à la prison d'Orléans.

– Mais, malheureux !... – s'écria Ratapoil –, tu vas te faire prendre...

– Sois tranquille – répondit le mari de Jeanne –, je sais ce que je fais.

– À la bonne heure – dit Ratapoil.

Et il se dirigea vers Orléans.

La voiture fut rencontrée aux environs du village de St-Mesmin, par une patrouille de gendarmerie ; l'officier, à la vue d'un homme blessé, étendu dans cette charrette, la fit arrêter,

afin d'interroger ce blessé qu'il soupçonnait d'avoir pris part à *l'insurrection*.

Sylvain fit les aveux les plus complets, demandant seulement en grâce que sa femme fut rendue à ses enfants, puisqu'il venait se livrer lui-même. L'officier crut pouvoir prendre sur lui de promettre à l'insurgé la liberté de Jeanne, s'il n'y avait contre elle aucune charge.

La charrette, escortée par les gendarmes, arriva bientôt à la prison d'Orléans, où l'on transporta Sylvain, incapable de marcher. Ratapoil croyait s'en retourner avec sa charrette ; mais, à la grande stupeur de son ardent bonapartisme, Ratapoil fut incarcéré comme complice de l'évasion d'un *insurgé*, et il eut beau crier : Vive l'empereur ! à plein gosier, vouloir justifier de la ferveur de ses opinions ; on lui répondit que le conseil de guerre déciderait de son sort.

Le lendemain de l'arrestation de Sylvain et selon la promesse de l'officier, Jeanne fut mise en liberté. Elle s'informa du sort réservé à son mari ; elle apprit que s'il n'était pas guillotiné comme *assassin* prévenu d'avoir riposté au feu de la troupe, il serait certainement transporté à la Guyane ou en Algérie...

Jeanne, grosse de sept mois,... brisée par le chagrin, par les insomnies de deux nuits de prison, passées au milieu des angoisses que lui causait la pensée de ses enfants, pour la première fois, séparés d'elle pendant si longtemps ; Jeanne était déjà cruellement frappée ;... mais, en entendant ces mots affreux : ÉCHAFAUD ou TRANSPORTATION, c'est-à-dire, la mort ou l'exil de Sylvain, Jeanne, foudroyée, tomba sans mouvement ; et, atteint du même coup, l'enfant qu'elle portait dans son sein... mourut avant de naître...

L'infortunée, revenue à elle, après d'horribles convulsions, demanda, suppliante, la faveur suprême de voir son mari ; on lui répondit que cela ne se pouvait point avant le jugement en vertu duquel Sylvain serait : *guillotiné* ou *transporté*.

Ce refus essuyé, n'espérant plus (quel espoir !...) n'espérant plus revoir son mari que la veille de sa mort, ou de son départ pour l'exil, Jeanne n'avait plus qu'un désir, qu'une consolation possibles : la présence de ses enfants. Elle quitta en hâte Orléans afin de retourner chez elle ; il lui fallait parcourir environ six lieues sous une pluie battante, mêlée de givre et de grêle, à travers une route détrempée par la neige à demi fondue.

Le jour allait bientôt finir. La vaillante mère partit,... elle partit en proie à une fièvre brûlante ; elle sentait comme on dit : *que l'enfant qu'elle portait ne remuait plus.* Hélas ! ces pulsations intérieures, annonçant la prochaine naissance de l'innocente créature qui aspire à la vie, ne faisaient plus, de leur doux choc, battre délicieusement le cœur de Jeanne ! Non, elles avaient cessé ! des souffrances leur succédaient,... souffrances d'abord sourdes,... puis aiguës,... puis déchirantes...

Souvent Jeanne trébucha, défaillante, sur la route, le front baigné d'une sueur froide... Alors, s'appuyant à un arbre, elle comprimait sous ses mains crispées, ses flancs maternels, palpitants d'une douleur atroce ;... puis, tombant à genoux,... elle reprenait haleine, ramassait un peu de neige dont elle étanchait sa soif dévorante, et se relevait toujours courageuse, en disant :

– L'enfant que je porte est mort ! mais, il m'en reste trois qui vivent,... je le crois du moins,... pourvu, mon Dieu ! que Dominique n'ait pas joué avec le feu, et qu'il ne lui soit point arrivé malheur !

Et elle se remettait en marche.

L'une des préoccupations constantes de cette infortunée dans sa prison, avait été cette épouvantable crainte : que son Dominique ne fût brûlé vif, en jouant avec le feu !

– Non que Marie manquât de sollicitude – pensait Jeanne –, mais, seule à la maison, elle avait à soigner le vieux grand-

père et les deux enfants... Elle ne pouvait veiller à tout à la fois, et un malheur est si vite arrivé !

Ainsi, bourrelée par les angoisses ; ainsi, torturée par des souffrances de plus en plus vives, la femme de *l'insurgé* poursuivait son chemin. L'un de ses sabots se fend, éclate :

– Tant mieux – se dit-elle –, j'irai plus vite !

Elle jette loin d'elle l'autre sabot, et, seulement chaussée de ses bas, elle continue sa route durant plusieurs lieues dans la neige à demi fondue par une pluie glaciale.

Jeanne traversa le village de *Lailly,* elle n'était plus qu'à une demi-lieue de sa demeure. Quoique la nuit ne fût pas encore très-avancée, on n'apercevait dans les maisons aucune lumière ; tout était sombre, morne, silencieux ; la terreur inspirée par le passage de la colonne mobile planait encore sur ce pauvre village. En passant devant la paroisse, Jeanne songea que dans cette église elle avait épousé Sylvain,... que dans cette église ses enfants avaient été baptisés... Ce retour involontaire sur elle-même lui rappela les modestes fêtes rustiques du mariage et du baptême, les joies de la famille, qu'elle égayait par son riant naturel... Elle était si gaie, Jeanne, en ces temps-là !... Oui,... et maintenant pour le père, pour l'époux, c'était l'exil ou l'échafaud !...

Pour la femme et pour les enfants,... c'était la misère,... c'était l'abandon,... c'étaient les souvenirs désespérés ou les rêves sanglants !

Sylvain devait être à jamais enchaîné à la terre d'exil,... là-bas,... là-bas,... au delà de l'immensité des mers,... en ces pays mortels d'où l'on ne revient plus ;... ou bien,... sa tête roulerait dans le panier rouge de la guillotine...

Et pourtant Sylvain avait été honnête homme jusqu'à la fin... Jeanne, sans se mêler de politique, sentait bien qu'aimant père, femme et enfants, comme il les aimait, c'était autant par

devoir que par affection pour sa famille que son mari avait pris les armes. – *La République est l'héritage de nos enfants !* – disait Sylvain –, et Jeanne comprenait la portée de ces paroles.

Mais, en pensant à la ruine de tant d'espérances,... à ce contraste horrible du présent et du passé, rappelé à son souvenir par la vue de l'église, le cœur de Jeanne se brisa ; elle fondit en sanglots ; elle n'avait pas pleuré depuis son départ d'Orléans. Ces larmes d'abord la soulagèrent ; mais, bientôt ses souffrances physiques devinrent plus poignantes encore,... devinrent si poignantes, si intolérables, qu'au milieu de cette nuit et de ce silence, Jeanne cria de douleur ; elle cria !... elle, si résignée ! elle, si vaillante ! et un moment elle crut qu'elle allait mourir...

Mourir... Non, pas encore ! une mère comme elle ne veut pas se résigner à la mort avant d'avoir revu ses enfants, et tant qu'il lui reste un souffle de vie,... tant que les déchirements de son âme et de son corps lui prouvent qu'elle existe,... elle va... là où ces enfants l'appellent ! Elle va,... comme elle peut, la pauvre mère,... incapable de marcher... Elle se traîne,... elle rampe sur les genoux, sur les mains,... mais elle va !...

Cependant, malgré son courage, Jeanne, après ce cri de douleur atroce arraché de ses entrailles, se sentit anéantie, incapable de faire un pas de plus ; elle tomba sur ses genoux, et elle n'était qu'à une demi-lieue de sa demeure.

– Je ne veux pas mourir ici – se dit Jeanne, en se relevant à grand-peine –. Non, je ne resterai pas en route,... je reverrai mes enfants !

Elle se souvint alors de la marraine de Dominique, bonne et digne femme, boulangère de son état, et dont la maison se trouvait sur la place de l'église.

– Je vais aller chez Madeleine – pensait Jeanne –, je m'y réchaufferai, je m'y reposerai pendant un quart d'heure, je re-

prendrai des forces, et je pourrai ensuite arriver jusque chez nous...

Elle parvint à se traîner jusqu'à la porte de Madeleine ; aucune lumière ne brillait au dehors du logis.

– Ils sont couchés se dit Jeanne – ; frappons toujours.

Elle frappa.

– Qui est-là ?

– Moi,... Jeanne ;... je suis bien fatiguée. Ouvre-moi, Madeleine ; je n'en puis plus...

– Va-t-en !... n'approche pas de la maison, tu nous ferais arriver malheur à tous ! !

– Madeleine, laisse-moi, pour l'amour de Dieu, seulement me réchauffer, me reposer un instant chez toi...

– Veux-tu t'en aller, mon Dieu ! veux-tu t'en aller ! Les gendarmes n'ont qu'à passer et te voir à notre porte,... nous serions perdus...

– Madeleine, aie pitié de moi ! Je te demande un quart d'heure de repos,... rien qu'un quart d'heure...

– Va-t-en ! tu serais ma sœur,... que tu n'entrerais pas chez nous ! Va-t-en !...

La douleur physique et morale, arrivée à sa dernière exaltation, offre parfois des phénomènes étranges, effrayants.

À la guerre, on a vu des hommes mortellement blessés, se relever soudain et combattre avec acharnement, redoublant d'énergie, de furie, à chaque blessure nouvelle ; répondre à chaque coup par un élan désespéré ; puiser, enfin, une force surhumaine dans la rage de leur agonie, et expirer après une lutte prolongée presqu'au delà des limites du possible.

On a vu, à la chasse, des bêtes fauves mortellement atteintes, perdant leur sang, parcourir avec une rapidité vertigineuse de grands espaces, afin de regagner le repaire où gîtaient leurs petits.

Mais, qu'est-ce que le courage du soldat ? Mais, qu'est-ce que l'instinct de la bête fauve, auprès du courage et de la tendresse de la mère ?

Jeanne, repoussée de l'asile momentané qu'elle implorait, éprouva une sorte de commotion électrique... Elle se redressa brusquement ; et cette femme, naguère anéantie par la fatigue, par la souffrance, et hors d'état de marcher ; cette femme trouva soudain la force de courir vers sa maison, où l'appelaient ses enfants ;... course fébrile, haletante, furieuse, folle,... pendant laquelle Jeanne retint, pour ainsi dire, sa vie prête à lui échapper ; elle courut donc d'un trait jusqu'à sa maison. À la porte, elle frappa, elle se nomma ; Marie vint ouvrir. Jeanne se précipita dans la chambre, en criant :

– Mes enfants !

Et puis, elle tomba.

Elle n'aurait pu faire deux pas de plus.

Les enfants de Jeanne la mirent au lit ; des secours, on ne pouvait ni en demander, ni en attendre, durant ces jours de trouble et de guerre civile ; la maison se trouvait, d'ailleurs, très-éloignée du village. Enfin, l'accueil inhospitalier de Madeleine montrait assez qu'il régnait une telle épouvante dans le pays, que personne, ni homme, ni femme, n'aurait osé mettre les pieds dans la maison de Sylvain, après l'arrestation de sa femme, de Petit-Jean et du père Poirier.

Jeanne, à peine arrivée chez elle, accoucha d'un enfant mort. Cet avortement, ses causes et ses effets eurent des suites

funestes. Épuisée par le sang qu'elle perdait, incapable de quitter son lit, la malheureuse mère dut, de ses mains, pieusement ensevelir dans l'un des langes préparés pour elle avec tant d'amour,... ensevelir cette innocente créature, morte avant de naître. La malheureuse mère dut encore, faute de prêtres, de cimetière et de fossoyeur, prier Marie d'aller enterrer l'enfant, en un coin du jardin, dans une petite fosse creusée par Pierre...

Oh ! ce fut quelque chose d'affreux pour Jeanne, pour son fils, pour sa fille, que cet ensevelissement, que cet enterrement nocturnes dans ce lieu désert... Oui, ce fut affreux !

Et vous, Madame, qui peut-être lisez ce livre, au milieu de vos enfants bien aimés, qu'un époux, cher à votre cœur, contemple avec joie et tendresse, songez hélas ! songez que ce n'est pas seulement *une* famille, mais des *milliers* de familles *d'insurgés,* qui, dans notre pays de France, ont souffert et souffrent des malheurs irréparables !

Jeanne, depuis le moment où elle a donné le jour à un enfant mort, est donc alitée...

La nuit est venue...

Au dehors de la maison, mugit l'ouragan chargé de neige et de grêle ; au dedans, la petite lampe de cuivre, prête à s'éteindre, éclaire faiblement cette grande chambre ; le foyer est froid et noir.

Jeanne, couchée dans son lit, a fait transporter près d'elle le berceau du petit Dominique. Il dort ; son sommeil est souriant.

Pierre et Marie, sur pied depuis deux jours, se sont tellement empressés autour de leur mère, pour lui donner leurs soins ; ils ont tant pleuré, tant pleuré, qu'épuisés par les larmes,

que brisés par une fatigue et des émotions au-dessus de leur âge, ils ne peuvent plus se tenir debout ; malgré la douleur, malgré les craintes que leur cause la maladie de leur mère, maladie qu'ils ne croient cependant pas mortelle, ils ont peu à peu, involontairement, cédé au besoin d'un sommeil réparateur, besoin impérieux, irrésistible à cet âge.

Pierre, assis à l'extrémité du lit, s'est profondément endormi ; Marie a placé un escabeau près du chevet de sa mère, et, cédant aussi à un invincible besoin de sommeil, elle appuie son front au traversin où repose la tête de Jeanne, de Jeanne agonisante. Son beau visage, à cette heure, d'une blancheur de cire, commence à se marbrer de taches livides ; ses lèvres, d'où s'échappe, à de longues intermittences, un souffle brusque, haletant, ses lèvres deviennent violettes et froides ; ses yeux demi-clos sont fixes et vitreux ; soudain elle les ouvre de toute leur grandeur ;... ses traits se contractent ;... ils prennent une effrayante expression de haine... Elle lève à demi sa main droite qu'elle tâche de fermer, comme si elle voulait montrer le poing à une vision qui surgit au milieu du délire de son agonie ; ses dents se serrent ;... puis, elle balbutie d'une voix éteinte :

– Scélérat !... Oh ! cet homme,... si... je... pouvais,... mon Dieu ! Oh !... cet homme,... je...

Elle n'achève pas,... un râle sourd et rauque soulève une dernière fois sa poitrine : l'heure suprême a sonné !

Jeanne sent la mort venir, et s'écrie expirante :

– Mon pauvre Sylvain !... mes enfants ! !...

Pierre, plongé dans un sommeil profond, ne peut répondre à ce faible et dernier appel de sa mère mourante... Marie, placée plus près de Jeanne, a entendu sa voix, s'éveille à demi, fait un léger mouvement pour relever sa tête appesantie, et murmure machinalement :

– Oui,... maman...

Puis, elle se rendort...

Jeanne agite imperceptiblement ses lèvres ; sa tête s'incline lentement sur son épaule,... du côté de la muraille. Jeanne meurt...

Jeanne est morte !...

Bientôt la flamme de la petite lampe depuis longtemps vacillante s'éteint ;... le feu du foyer aussi est éteint ; les ténèbres envahissent celle chambre mortuaire ; et, lorsqu'au dehors l'ouragan cesse par instant de mugir et d'ébranler la porte, on peut entendre, au milieu du silence de la nuit, la respiration douce et paisible des trois enfants endormis auprès du cadavre de leur mère...

* * *

L'extrême fin de ce récit se lie à l'épisode suivant : LOUISE, ou la Famille du *bourgeois* transporté.

LOUISE

Edmond Morand, citoyen de la ville d'Orléans, fut condamné comme Sylvain Poirier, et pour le même CRIME, à la transportation en Afrique. Les deux jugements furent rendus le même jour.

Edmond Morand remplissait depuis douze ans les fonctions de caissier dans l'une des plus considérables maisons de commerce d'Orléans ; il ne possédait pas d'autres ressources que sa place de comptable ; il la remplissait avec autant de zèle que d'intelligence et de probité ; il avait mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Durant son exil, sa femme lui écrivit souvent ; voici quelques-unes de ces lettres. Elles feront apprécier l'homme et sa famille.

À Monsieur Edmond Morand, condamné politique, à Brest ; poste restante

Décembre, 1851

Mes lettres, m'as-tu dit en nous quittant, mon ami : *seront ouvertes avant que de t'être remises,* selon la coutume adoptée envers les prisonniers. Je n'ai à cacher nulle de mes pensées ; cependant, la mesure dont tu m'as prévenue m'impose, au sujet de certaines circonstances, une extrême réserve ; tu la comprendras, de même que je comprendrai la tienne, puisque tes lettres aussi, ne me parviendront qu'après avoir été lues par une personne étrangère ; à moins qu'il en soit autrement, grâce à une occasion extraordinaire sur laquelle nous devons peu compter.

À ton arrivée à Brest, où tu dois être embarqué pour l'Algérie, tu trouveras cette lettre. D'ici là, tu m'as promis de m'écrire en route, si cela était possible. Ai-je besoin de te dire avec quelle anxiété, mon pauvre ami, nous attendons cette première lettre de toi.

Je dois d'abord te rassurer sur la santé de ta mère ; tu m'as surtout recommandé d'être d'une *sincérité absolue* en ce qui touche la santé des objets de notre affection ; je n'oublierai pas ta recommandation. Si quelque nouveau malheur nous frappait, je connais ton courage, ta résignation, mon Edmond : je tâcherai d'égaler ta fermeté.

La santé de notre bonne mère, si dangereusement atteinte lors de ton arrestation et de ton départ, s'est améliorée ; elle ne quitte cependant pas son lit ; elle éprouve encore de ces longs accès d'abattement, pendant lesquels elle ne semble ni voir, ni entendre, ce qui se passe autour d'elle ; mais, ses insomnies ont, en partie, cessé. Cette nuit, je l'ai veillée ; elle a bien reposé depuis deux heures du matin jusqu'au jour ; elle a dû faire un heureux songe en pensant à toi, mon ami ; sa douce et vénérable figure s'est épanouie pendant son sommeil ; par deux fois, elle a prononcé ton nom...

Nos enfants vont bien, et, à ma grande surprise, Albert, toujours si vif, si étourdi, si léger, semble, quoique moins âgé que sa sœur, mieux apprécier qu'elle certaines conséquences de ton exil. Albert, tu le sais, est assez peu soigneux ; hier, en nous aidant à nos préparatifs de déménagement, il a fait un accroc à sa blouse, il se désolait ; Honorine tâchait de l'apaiser.

– Notre pauvre papa n'est plus ici pour me donner des blouses neuves ; et maman et ma sœur auront la peine de raccommoder cet accroc, puisque tu t'en vas, Honorine – a-t-il répondu à notre servante.

Juliette, au contraire, au lieu de se montrer calme, réfléchie, contenue, selon son habitude, est, depuis ton départ, de-

venue très-bruyante, très-animée ; elle va, elle vient, elle ne peut rester un moment en place ; elle parle très-haut, sans trop souvent savoir ce qu'elle dit... J'ai fini par découvrir que la pauvre enfant cherchait à s'étourdir sur ton absence.

Tu te souviens que, lorsque nous t'avons accompagné depuis la prison jusqu'à la charrette,... Albert fondait en larmes ainsi que ta mère et moi ; Juliette seule ne pleurait pas, mais elle était d'une pâleur extraordinaire. Tu m'as regardée tristement, comme si un moment tu avais douté, malgré toi, de la tendresse de ta fille ; moi, j'étais loin d'en douter ; lorsque nous sommes rentrés à la maison, cette chère enfant s'est jetée à mon cou, en me disant :

– Pardon, mère,... je n'ai pas pu pleurer ; je ne peux pas pleurer... Mon Dieu ! ce n'est pas ma faute...

Ensuite, elle a été saisie d'une sorte de convulsion, mais ses yeux demeurèrent toujours secs. Honorine, qui couche dans la chambre des enfants, m'a dit, que pendant la nuit, vers les trois heures du matin, elle avait entendu Juliette sangloter. Celle douleur vivement ressentie, mais longtemps contenue, concentrée, s'explique par le caractère généralement peu expansif, peu *en dehors* de cette chère enfant, de qui la sensibilité est pourtant, tu le sais, excessive. Du reste, je te le répète, mon ami, elle et son frère vont bien.

Nous avons commencé hier nos préparatifs de déménagement. Cela m'a surtout affligée pour ta mère, habituée depuis si longtemps à notre petit jardin, et à y cultiver ses fleurs qu'elle aimait tant !... Puis, sa chambre, exposée au midi, recevait le moindre rayon de soleil ; mais, pauvre ami, tu l'as senti toi-même, dans la situation plus que précaire où nous sommes tombés, puisque tu n'es plus ici, toi dont le travail nous faisait tous vivre, un appartement de neuf cents francs par an est pour nous maintenant un luxe impossible.

Le hasard a voulu que j'aie trouvé à céder notre fin de bail, à la condition que les nouveaux locataires pourraient entrer immédiatement en jouissance de notre logement ; aussi, j'ai loué hier, dans le *faubourg Banier*, deux chambres et un petit cabinet, pouvant servir de cuisine ; le loyer est de cent trente francs par année ; ce prix est peut-être encore trop élevé pour nos faibles ressources ; mais, ce qui m'a décidée, c'est que l'une des deux chambres est exposée au levant et donne sur un jardin ; notre bonne mère aura donc un peu de soleil, et sous les yeux un peu de verdure ; je prendrai l'autre pièce pour moi et pour les enfants. Lorsque nous serons établis dans notre nouvelle demeure, je le la dépeindrai très-exactement ; au moins, mon ami, du fond de ton exil, tu pourras, pour ainsi dire : *nous voir chez nous*.

Je suis allée chez le maître et chez la maîtresse de pension des enfants, pour prévenir qu'ils ne continueraient pas leur externat ; notre position ne nous permettant plus cette dépense ; je tâcherai, ainsi que nous en sommes convenus dans la prison, de me mettre assez au courant des études d'Albert et de Juliette, pour les faire travailler, à l'aide de leurs livres de classe. Quel dommage d'interrompre ainsi leur éducation ! et, cela, au moment où ils commençaient à faire des progrès si remarquables !... Mais, hélas ! il en est maintenant de l'instruction de nos enfants comme du petit jardin de ta mère : c'est un luxe impossible ! !

J'ai aussi appris à Honorine qu'il nous était malheureusement impossible de la conserver à notre service ; je ne saurais t'exprimer la douleur de celle excellente fille à la pensée de nous quitter ; elle m'a offert de rester avec nous sans gages, me demandant seulement d'être nourrie et logée.

– Ma bonne Honorine – lui ai-je dit –, c'est à peine si nous sommes certains, ma mère, mes enfants et moi, de pouvoir, avec la plus rigoureuse économie, vivre au jour le jour... Comment ferions-nous pour vous garder près de nous ?

Ce matin, j'ai vendu, aux locataires qui nous remplacent, une grande partie de notre mobilier, sauf celui de la chambre de ta mère. Je leur ai cédé aussi notre batterie de cuisine, notre vaisselle de table, moins quelques porcelaines, dont notre bonne mère a l'habitude de se servir ; j'ai conservé nos couverts d'argent comme dernière ressource ; mais, j'ai vendu à l'orfèvre les bijoux que, chaque année, mon Edmond, tu me donnais au jour de l'an et au jour de ma fête ; j'ai aussi trouvé à céder ce beau schall et cette jolie robe en pièces, que tu m'avais rapportés cet été, lors de ton voyage à Paris.

Il m'en a bien coûté de me défaire de tes livres, sauf quelques-uns de tes ouvrages *de prédilection, qui sont aussi les miens, les volumes reliés en basane verte...*

Toutes ces ventes, soit que je ne m'entende pas trop à vendre, soit que les acheteurs aient spéculé sur l'occasion ; soit enfin, ce qui est probable, que les objets de luxe, lorsque l'on s'en défait, perdent les trois quarts de leur valeur, ces différentes ventes n'ont rapporté en tout que *dix-neuf cent trente francs.* Nous possédions quelques économies, montant à *six cents francs,* sur lesquelles tu n'as voulu, pauvre ami, emporter que cent francs ; il nous reste donc 2,430 francs. Je t'envoie 500 fr. par un mandat sur la poste de Brest ; tu me *gronderas,* sans doute ; mais, il me semble que quelque peu d'argent pourra t'aider à adoucir les rigueurs de ta position.

Je n'ai eu à débourser que le montant du mois courant de la pension des enfants, puisque nous avions heureusement l'excellente habitude de payer notre loyer d'avance et de régler nos dépenses chaque quinzaine ; j'ai payé, de plus, le médecin de notre bonne mère, y compris ses deux visites d'hier. Enfin, j'ai acquitté le mémoire du pharmacien, quelques petites notes, et soldé une année de loyer de notre nouveau logis ; j'ai cru, afin d'être plus tranquille, devoir faire cette avance. Notre mère, les enfants et moi, nous sommes du moins certains d'avoir un abri pendant un an...

Il nous reste *dix-sept cents francs,* nos douze couverts d'argent, les six petites cuillers à café et la cuiller à potage ; le tout au poids est, m'a-t-on dit, une valeur d'environ trois cents francs ; nos ressources s'élèvent donc à environ deux mille francs ; nous avons des vêtements, du linge, des chaussures pour l'année ; tu peux être, tu le vois, mon Edmond, complètement rassuré sur la question de notre vie matérielle pendant un an.

Je me suis déjà occupée de trouver quelque travail de couture pour Juliette et pour moi ; malheureusement les personnes qui, sous ce rapport, auraient pu, de préférence, nous venir en aide, ne *sont plus ici ;* et, pour des raisons que tu devineras, il me serait à peu près inutile d'aller frapper à d'autres portes ; cependant, M^me^ Dubreul, notre lingère, me donne l'espoir qu'à la condition de lui garder un secret absolu (tant elle craint de perdre le plus grand nombre de ses clients), elle tâcherait de m'occuper, si toutefois nous savons assez bien coudre pour qu'elle puisse nous confier de l'ouvrage. Afin de juger de notre savoir-faire, elle nous enverra une chemise toute taillée, que nous confectionnerons ; j'espère, malgré notre inexpérience de ce genre de travail, assez difficile, que M^me^ Dubreul sera contente de notre essai. Nous trouverions ainsi, Juliette et moi, d'utiles ressources qui nous permettraient de ménager notre petit avoir ; du reste, nous vivrons avec une sévère économie. Je me chargerai du service de ta mère ; je connais ses habitudes, ses goûts, et je ferai tous mes efforts pour qu'elle s'aperçoive le moins possible de notre changement de fortune. Afin de nous épargner les détails de la cuisine et ses inconvénients dans un très-petit appartement, je ferai apporter notre modeste dîner par le traiteur ; ce sera, je le crois, en fin de compte, plus économique. Juliette m'aidera dans les autres soins du ménage ; la chère enfant est, comme son frère, remplie de bonne volonté ; celui-ci s'est déjà attribué les fonctions de frotteur de nos deux chambres et de *cireur* de nos bottines ; de plus, il doit être le serviteur attentif de sa grand'mère.

Tu le vois, mon ami, sauf des événements imprévus, notre sort n'est nullement à plaindre. Mon Dieu ! fût-il cent fois plus précaire, il serait beau encore si tu le partageais ! Mais, non, tu vas vivre désormais loin de nous, sous un ciel de feu ; tu vas travailler à la terre,... travail si peu en rapport avec tes habitudes, avec tes forces, avec ta santé... Hélas ! pourtant, quel est ton *crime ?*

Pardon, mon ami, pardon ; ne crois pas que j'oublie tes dernières et solennelles paroles, au moment de notre séparation. Non, je ne les oublie pas, les voici :

– Adieu, ma bonne mère ; adieu, ma tendre Louise ; adieu, mes enfants bien aimés – nous as-tu dit en montant garrotté dans la voiture qui t'emmenait loin de nous –, la proscription me sera moins pénible, si j'emporte la certitude que, tout en regrettant du fond de l'âme un fils, un époux, un père, *vous ne me plaindrez pas...*

Oh ! mon Edmond, j'entends encore l'accent doux et ferme de ta voix, en prononçant ces derniers mots, qui disaient la noblesse, la pureté de ton âme... Ces derniers mots seront toujours présents à ma pensée et à celle de tes enfants ; la dignité de ma résignation égalera la tienne ; résignation facile pour moi : ne suis-je pas entourée des chers objets de nos affections ?... tandis que toi ? seul... loin de nous tous,... sans amis peut-être !... Mais, je devine ta réponse. Non, tu n'es pas seul ! non, tu n'es pas abandonné !... Tu as une compagne qui, à chaque heure de tes rudes journées de travail, qui, à chaque heure de tes longues nuits d'insomnie, te consolera, t'encouragera dans l'exil ; cette compagne : c'est ta *conscience.*

Ah ! mon ami, cette pensée redoublera ma fermeté au milieu de ces jours d'épreuve !

J'interromps ma lettre... Albert et Juliette viennent d'entrer dans ma chambre.

– Tu pleures... – m'a dit Juliette –, tu écris donc à papa ?

– Oui, mes enfants, j'écris à votre père.

– Nous voudrions bien lui écrire un mot au bas de ta lettre – a ajouté Albert.

– Écrivez, mes enfants – leur ai-je répondu ; je leur ai cédé la place, et ils vont t'écrire :

« Bon petit père,

Nous pensons toujours à toi. Nous n'irons plus à la pension ; mais, nous ferons nos devoirs avec maman, et nous tâcherons de la contenter pour qu'elle te l'écrive, et que toi aussi, là-bas,... tu sois content de nous. Je t'embrasse comme dans ton lit,... tu sais bien,... le matin !...

ALBERT »

« Cher papa,

Je ne peux m'habituer à croire que tu n'es plus ici. Hier à cinq heures, à l'heure où tu rentrais ordinairement à la maison, on a sonné. J'ai couru ouvrir la porte, en criant : « C'est papa !... et... »

Je reprends la plume, mon ami. Juliette n'a pu continuer de l'écrire ; les larmes l'ont aveuglée, elle suffoquait.

En effet, mon ami, ainsi que la pauvre enfant te l'écrivait, le hasard a voulu qu'hier on vînt sonner à la porte de l'appartement vers les cinq heures, heure à laquelle tu rentrais habituellement de ton bureau. Ce coup de sonnette nous a été au cœur à tous... *Cinq heures !* C'était autrefois un des meilleurs moments de notre journée ! Les enfants couraient, à qui arrive-

rait le premier, pour t'ouvrir la porte ; l'un s'emparait de ton portefeuille, l'autre de ton chapeau ; et puis, dans la belle saison, tu nous trouvais, ta mère et moi, occupées de nos fleurs dans le petit jardin, où tu entrais, nous disant : – Bonjour, bonne mère !... Bonjour, ma Louise !...

Mon Dieu ! c'est chaque jour un moment si doux, si saint ! que le retour du père de famille, lorsque, sa tâche accomplie, il revient au milieu des siens : mère, femme, enfants, que son travail fait vivre ! ! il est le génie tutélaire du foyer... Voilà ce que tu étais pour nous ! et maintenant !...

Enfin, Dieu merci ! la sonnette de notre nouvelle demeure ne nous rappellera aucun souvenir !

Je m'interromps encore ; Albert est allé dire à sa grand'mère qu'il venait de t'écrire ; et, quoiqu'elle soit encore très-faible, elle désire aussi t'adresser quelques mots. Je vais lui porter ma lettre dans son lit, d'où elle t'écrira.

« Mon Edmond, le meilleur des fils ! je t'embrasse de toute mon âme ; rassure-toi, je vais mieux... Notre Louise est un ange,... un ange !... »

Nous avons, mon ami, les enfants et moi, soutenu ta mère dans son lit pour qu'elle pût t'écrire ; car, sa faiblesse est encore extrême, ainsi que tu t'en apercevras au tremblement des caractères tracés par sa main ; mais, il y a une grande amélioration dans son état ; et avec des soins, du repos et surtout l'absence d'émotions vives, le médecin répond de tout. À bientôt, mon ami. Je t'embrasse comme je t'aime !

LOUISE.

P. S. Dis-moi par quelle voie je pourrai t'envoyer beaucoup de choses qui te manquent ; tu trouveras ces objets, à ton arri-

vée à Brest. J'oubliais de te dire que notre excellent ami, *Scipion David*, a heureusement échappé jusqu'ici à toutes les recherches ; il a, selon toute apparence, pu gagner la frontière de Belgique ; que Dieu lui soit en aide !... Je t'embrasse encore tendrement !

* * *

Le soir même de son départ, Edmond Morand, pendant une halte, eut l'occasion d'écrire quelques mots à sa femme, et dans cette lettre se trouvait le passage suivant :

... Maintenant, ma bien aimée Louise ! il s'agit de rendre service à un honnête homme, à un père cruellement inquiet du sort de sa femme et de ses enfants. J'ai parmi mes compagnons de route et d'exil, un journalier de notre département, nommé Sylvain Poirier. La confiance a été vite établie entre nous ; tous deux nous avions de vieux parents, une femme et des enfants bien aimés ; mais, lui, moins heureux que moi, n'a pu goûter les joies amères des adieux ; il a tout lieu de craindre que sa femme, dans un état de grossesse avancé, ne soit gravement malade, et il craint aussi pour la santé de son père, vieillard de soixante et quinze ans. Il ne savait à qui s'adresser pour recevoir des nouvelles certaines de sa famille ; la maison qu'il habitait étant très-éloignée de sa commune ; puis, la terreur est partout si grande, qu'il croit, non sans raison, que ceux à qui il pourrait écrire ne lui répondraient pas. Je te prie donc, ma bonne et adorée Louise, dès que tu auras reçu cette lettre, et si la santé de notre bonne mère te permet de t'absenter pendant quelques heures, je te prie donc de te rendre au village de *Lailly ;* ce village traversé, tu suivras toujours la grande route pendant une demi-lieue environ ; tu verras une croix, plantée à un endroit où la route fait un coude, et à environ vingt pas de cette croix, à gauche du chemin, tu trouveras la maison de M. Sylvain Poirier. Tu ne saurais te tromper, cette habitation est isolée de tous côtés. Tu entreras dans la maison, et tu te renseigneras par *toi-même* sur la situation de la famille de mon compagnon d'exil. C'est un

homme d'un caractère assez ferme pour désirer savoir la vérité, *toute la vérité ;* si pénible qu'elle puisse être, elle est encore préférable à l'incertitude. Tu m'écriras donc le plus tôt possible (toujours à *Brest, poste restante),* le résultat de tes renseignements, et je les communiquerai à M. Sylvain Poirier ; tu diras à sa famille qu'il se porte bien, et que sa blessure est en voie de guérison.

* * *

Cette lettre reçue, Louise répondit ainsi :

Décembre 1851.

J'ai baisé mille fois ta lettre inattendue, mon Edmond ; je n'osais espérer d'avoir sitôt de les nouvelles ; grâce à Dieu ! elles ont été favorables ; tu n'as pas trop souffert des fatigues de la route.

Je t'apprendrai, tout d'abord, que, bien que notre bonne mère soit toujours d'une extrême faiblesse, son état s'est encore un peu amélioré ; le médecin continue surtout de recommander l'absence d'émotions vives ; un régime assez sévère mais réconfortant, du bouillon très-réduit, et un peu de vieux vin de Bordeaux. Malheureusement, il a prescrit cette ordonnance devant ta mère : – Je ne veux pas de vin de Bordeaux – a-t-elle dit –, c'est trop cher pour nous.

– Ma bonne mère ! le mal est fait – lui ai-je répondu – ; M. le docteur m'avait parlé de cela hier, et le vin est acheté.

Je me suis résignée à ce petit mensonge, afin de calmer les scrupules de ta mère ; d'ailleurs, son état, j'aime à te le répéter, s'est encore sensiblement amélioré, malgré la légère fatigue que lui a causé notre déménagement ; car, nous sommes établis depuis ce matin dans notre nouveau logis. J'ai trouvé aux bains une chaise à porteurs, bien close, nous l'avons garnie d'oreillers, et l'on a pu ainsi transporter notre bonne mère, chaudement enveloppée, jusqu'au palier de notre appartement ; nous l'avons

ensuite placée dans son fauteuil, et ainsi portée jusqu'à son lit, où elle a reposé presque aussitôt très-paisiblement pendant trois heures.

Juliette (ne va pas, mon ami, t'alarmer), Juliette a eu un peu de fièvre cette nuit ; mais, nous a dit le médecin, c'est seulement une fièvre de courbature ; la chère enfant m'ayant aidée, peut-être un peu au delà de ses forces, hier et avant-hier, à nos préparatifs de départ, et aujourd'hui à tout mettre en ordre, en arrivant ici ; mais, deux ou trois jours de repos la rétabliront ; le médecin a seulement ordonné la diète, de la limonade cuite et des bains de pieds, parce qu'elle s'est plainte d'un assez violent mal de tête. Ainsi, mon ami, ne t'alarme pas ; je t'ai promis d'être franche. Juliette, à peine indisposée, n'est que courbaturée ; à l'heure où je t'écris (onze heures du soir), elle dort profondément, comme son frère, à quelques pas de moi.

Je veux, ainsi que je l'ai promis, te décrire notre nouveau logement, afin que de *là-bas*... tu nous voies *ici*.

Nous habitons le troisième et dernier étage d'une vieille maison assez délabrée ; nos chambres ne sont pas mansardées, bien que la pente du toit avoisine les fenêtres. On entre, d'abord, dans un cabinet éclairé par un jour de souffrance ; ce cabinet communique à la pièce que j'occupe ; celle-ci est assez grande, et son papier gris, à petits bouquets jaunâtres, n'est pas malpropre ; le sol est carrelé ; à gauche de la porte, s'ouvre une fenêtre d'où l'on voit les murs et les toits des maisons voisines ; en face de cette croisée, se trouve une autre porte (c'est celle de la chambre de ta mère) ; de chaque côté de cette porte, il y a une alcôve ; dans l'une, j'ai placé mon lit et celui de Juliette, et dans l'autre le lit d'Albert ; j'ai garni la fenêtre avec les rideaux de perse verte et blanche de notre ancienne salle à manger. L'ameublement se compose de notre commode, de notre secrétaire, de la grande armoire de noyer, d'une table et de quelques chaises. J'ai, je te l'ai dit, vendu le reste de notre mobilier.

La chambre de ta mère est un peu moins grande que la nôtre, et exposée au levant ; elle a vue sur un jardin ; le lit fait face à la cheminée ; la croisée est en regard de la porte ; le papier bleu, à rayures d'un bleu plus foncé, est assez frais ; près de la cheminée, le grand fauteuil de ta mère ; à côté, le guéridon d'acajou, sur lequel sont placés d'habitude son panier à ouvrage, ses lunettes et ses livres ; devant le fauteuil, son tabouret ; à droite de la petite glace de la cheminée, est suspendu le portrait de ton père ; à gauche, ton portrait, à toi, lorsque tu étais enfant, et au-dessous de chaque cadre, le secrétaire d'un côté et la commode de l'autre ; enfin, dans l'angle et près de la croisée, le petit bureau dont notre bonne mère se sert pour écrire. En un mot, mon ami, sauf le jardin de plain-pied et la différence de tenture, figure-toi absolument les mêmes dispositions que dans la chambre qu'occupait ta mère dans notre ancienne demeure ; elle retrouvera, du moins ici, toutes ses habitudes, chose si précieuse à son âge.

Maintenant que de *là-bas*... tu peux nous voir *ici*, je te dirai quel sera l'emploi de nos journées.

Au point du jour, nous nous lèverons ; les enfants et moi, nous ferons le ménage, et ensuite je m'occuperai de leur toilette ; puis, nous irons dire bonjour à ta mère ; je leur donnerai leur leçon du matin, près de son lit, nous en sommes convenus avec elle, cela la distraira ; nous déjeunerons de café au lait, seul repas préparé à la maison, et ces préparatifs seront une petite récréation pour les enfants ; ils descendront ensuite jouer dans la cour, qui, malheureusement, est sombre et étroite ; mais, enfin, ils y prendront l'air et pourront y faire un peu d'exercice. Pendant ce temps-là, je m'occuperai de notre bonne mère ; je mettrai sa chambre en ordre, je ferai son lit comme elle aime qu'il soit fait. Les enfants travailleront avec moi, de nouveau, jusqu'à trois heures ; ils iront encore jouer dans la cour jusqu'à la nuit ; le traiteur nous apportera notre dîner à six heures, et pendant la soirée, nous nous occuperons, Juliette et moi, des travaux de couture que l'on m'a promis, tandis qu'Albert

s'amusera, selon son habitude, à dessiner, ou fera quelque lecture à sa grand'mère. Notre entretien, tu le devines, roulera toujours sur toi, sur nos souvenirs, sur nos regrets, sur nos espérances !... Il ne nous est pas, je crois, défendu d'espérer ?...

Enfin, à neuf heures, je coucherai les enfants ; et je resterai près de notre bonne mère, jusqu'à ce qu'elle veuille dormir ; alors, je rentrerai dans ma chambre, j'embrasserai Juliette et Albert ; et, comme toujours, mon Edmond, tu auras ma dernière pensée...

Voilà quelle sera notre vie. Ai-je besoin d'ajouter, que ni ta mère, ni moi, ni les enfants, nous ne regrettons en rien notre aisance passée. Tu nous disais toujours avec sagesse : *Pour être satisfaits de notre sort, regardons, non pas* AU-DESSUS, *mais* AU-DESSOUS *de nous.* Plus que jamais nous sentons la vérité de ces paroles ; si nous n'avons plus le superflu, du moins nous avons le nécessaire, et combien en est-il, qui, plus à plaindre que nous, manquent du nécessaire !...

Hélas ! moralement, notre *nécessaire,* à nous,... c'était TOI... Enfin ! !

Tu verras, mon ami, à cet endroit de ma lettre, que j'ai pleuré ; oui, je l'avoue, j'ai longtemps pleuré ;... mais, ni ta mère, ni les enfants ne m'ont vue ; ils dorment, et j'évite toujours, autant qu'il m'est possible, de pleurer en leur présence, afin de ne pas augmenter leur chagrin.

Bonsoir, mon ami ! Je ne ferme pas cette lettre ; demain, je louerai une voiture, afin d'aller, selon tes indications, chercher les renseignements relatifs à ton compagnon d'exil ; Juliette sera, je n'en doute pas, en état de m'accompagner, ainsi qu'Albert ; ce sera une distraction et une promenade pour nos enfants. J'espère, à mon retour, avoir de bonnes nouvelles à te donner au sujet de la famille de M. Sylvain Poirier, qui, d'après

ce que tu me dis de lui, est digne d'inspirer un vif intérêt. Encore bonsoir, mon tendre ami, à demain !

Il est huit heures du matin, je sors de la chambre de ta mère ; sa nuit a été calme, mais celle de Juliette a été agitée ; elle a eu un redoublement de fièvre vers deux heures du matin ; elle se plaignait d'un violent mal de tête ; elle avait une soif ardente ; je lui ai plusieurs fois donné à boire ; puis, elle s'est assoupie, et ce matin elle dort si profondément, qu'elle ne m'a pas entendue me lever. Tu le vois, mon ami, il n'y a rien d'absolument inquiétant dans son état ; cependant, je renonce à mon projet de l'emmener, ainsi que son frère ; il s'agit d'un trajet de près de douze lieues en voiture. Le temps est sombre et froid ; je crains la fatigue pour cette enfant déjà indisposée ; elle restera donc à la maison avec Albert et ta mère.

Le hasard a amené ici Honorine ce matin ; l'excellente fille ne *peut pas se déshabituer de nous,* comme elle dit naïvement ; elle m'a demandé en grâce de lui permettre, en attendant qu'elle fût placée, de venir tous les jours passer, avec les enfants, le temps de leur récréation ; elle demeure provisoirement chez sa tante, et ne sait, dit-elle, que faire de son temps. Pauvre fille ! je le comprends, elle est si active, si laborieuse ! J'ai accepté son offre, et aujourd'hui elle restera toute la journée près de notre bonne mère ; je pourrai ainsi m'absenter sans crainte pendant quelques heures. Je vais partir. À tantôt, mon ami.

Me voici de retour ;... il est onze heures du soir !

L'état de ta mère est satisfaisant ; Juliette, quoique toujours abattue, n'a pas eu d'accès de fièvre depuis ce matin. Mais, quelle journée j'ai passée ! Que de choses, que de tristes choses à t'apprendre, mon Edmond ! Combien je te plains d'avoir à en instruire ton malheureux compagnon d'exil !

Ah ! je frissonne encore en songeant à ce que j'ai vu,... à ce que j'ai été obligée de faire !... Mon Dieu ! quand je pense que j'aurais pu emmener nos enfants avec moi, regardant ce petit voyage comme une distraction pour eux !

Ce matin, je suis donc montée dans un fiacre que j'avais loué pour la journée, aucune voiture publique ne passant sur la route que tu m'as indiquée ; le brouillard était épais et froid, le chemin très-mauvais, par suite de la fonte des neiges ; nous avons mis près de trois heures pour nous rendre au village de Lailly ; là, le cocher a voulu faire reposer pendant quelques instants son cheval et lui donner de l'avoine. La maison de M. Sylvain Poirier se trouvait, selon ta lettre, à une demi-lieue environ de Lailly. Je descendis de voiture sur la place de l'église, désirant me renseigner sur la demeure de ton compagnon d'exil. Ayant remarqué sur la place, la boutique d'un boulanger, je pensai que, mieux qu'un autre, il devait connaître les habitations isolées où il portait peut-être du pain ; j'entre chez lui, et, m'adressant à une femme jeune encore, je lui demande si, en suivant la route, je rencontrerais la demeure d'un journalier nommé Sylvain Poirier.

À peine ai-je eu prononcé ce nom, que cette femme rougit, regarde de côté et d'autre d'un air effrayé, jette sur moi un coup d'œil défiant, et me répond avec autant de précipitation que d'embarras :

– J'étais la marraine du dernier enfant de Sylvain ;... mais, je jure mes grands dieux qu'il y a plus d'un mois que je n'ai vu ni Sylvain, ni personne de chez lui ; car, l'autre jour, sa femme m'a demandé à se reposer chez nous pendant un moment, et je n'ai pas seulement voulu lui ouvrir la porte, quoiqu'il fit nuit et mauvais temps !

– Et pourquoi cela, Madame ? – lui dis-je, de plus en plus surprise de l'air soupçonneux et effaré de cette femme –, pourquoi avoir refusé l'abri qu'on vous demandait ?

– Parce que si l'on avait trouvé Jeanne chez nous, on nous aurait peut-être arrêtés, comme l'on a arrêté Petit-Jean et le père de Sylvain – me répondit-elle en tremblant –, et le pauvre vieux homme en a pour vingt ans de galères !

– Aux galères ! – m'écriai-je –, le père de M. Sylvain Poirier ?

– Oui, il a passé par ici dernièrement, emmené en charrette, avec beaucoup d'autres prisonniers, par les soldats, parce qu'il avait donné asile à un insurgé ;... il m'en serait arrivé autant si l'on avait trouvé chez nous la femme de Sylvain, que l'on cherchait partout, dans les bois.

– Mais, sa femme, où est-elle ? Qu'est-elle devenue ?

– Je n'en sais rien, cela ne me regarde pas ! – me répondit brusquement la boulangère, semblant de plus en plus alarmée de mes questions – ; je n'ai pas besoin qu'on vienne ici me compromettre en me faisant parler de Sylvain !

Cette femme me parut si effrayée, que n'espérant obtenir d'elle aucun renseignement, je la quittai. Le cheval s'était reposé ; je remontai en voiture ; et, grâce à ta lettre, mon ami, j'indiquai de mon mieux au cocher la maison de M. Sylvain Poirier. Au bout d'une demi-heure environ, nous arrivâmes.

Ah ! mon ami ! à ce souvenir, ma main tremble si fort, mon émotion est telle, que je suis obligée d'interrompre pendant un instant cette lettre.....

Je reprends. Nous arrivons à un tournant de la route, où s'élève une croix. À vingt pas de là, m'avais-tu écrit, et à gauche du chemin, devait se trouver la maison ; en effet, je l'aperçois non loin de cet endroit ; je la désigne au cocher, il m'y conduit, je descends de voiture presque en face de la porte, elle était fermée ; je frappe plusieurs fois, on ne répond pas ; enfin, à travers les barreaux d'une petite fenêtre, je vois apparaître la figure d'une enfant de treize à quatorze ans, à peu près de l'âge de

notre Juliette, mais pâle, étiolée, les yeux caves et rougis ; ses cheveux, dénoués et hérissés, cachaient à demi son visage ; elle se tenait des deux mains aux barreaux de la fenêtre, et attachait sur moi son regard craintif, hagard, presque hébété ;... elle me fit peur...

– Mon enfant – lui dis-je, en m'approchant de la fenêtre –, celle maison est-elle celle de M. Sylvain Poirier ?... Êtes-vous sa fille ?

Elle ne me répondit rien, et continua de m'observer d'un œil inquiet et farouche. À l'aspect de cette pauvre petite figure flétrie, dont l'expression presque sinistre contrastait cruellement avec l'épanouissement habituel aux enfants de son âge, et pensant involontairement à Juliette, les larmes me viennent aux yeux ; je pressentais quelque malheur... Cependant, je prends, à travers les barreaux, une des mains de cette petite fille, et je lui dis :

– Si vous êtes la fille de M. Sylvain Poirier, ouvrez-moi, je vous prie ; je voudrais voir votre mère...

À peine eussé-je prononcé le nom de sa mère, que l'enfant, qui m'avait abandonné machinalement sa main, la retire vivement des miennes et disparait de la fenêtre ; j'entends parler à voix basse dans la maison, durant quelques instants ; puis, la porte, verrouillée au dedans, s'ouvre soudain devant moi.

Ah ! mon ami ! ce fut horrible !... horrible !... Enfin, voici ce que je vis :

Marie (c'est le nom de la petite fille, je l'ai su plus tard), Marie et ses deux frères, l'aîné de dix à onze ans, le plus jeune de quatre ans au plus, serrés les uns contre les autres dans un coin obscur d'une grande chambre, me regardaient tous trois de loin, avec cette expression farouche, craintive et presque hébétée qui m'avait frappée dans la physionomie de Marie ; au fond

de la chambre, je vis un lit,... et dans ce lit, une forme humaine dessinée par le pli des draps.

Un nouveau et affreux pressentiment me serra le cœur ; je m'approchai lentement de ce lit ; celle qui l'occupait avait la tête tournée du côté de la muraille ; je ne voyais que sa coiffe d'indienne, d'où s'échappaient en désordre et tombant sur ses épaules de longs cheveux noirs ; la complète immobilité du drap qui couvrait les genoux relevés de cette malheureuse femme, porta mes sinistres prévisions à leur comble ; elle avait un de ses bras hors du lit et à demi caché par la couverture ; je touchai sa main... Ah ! mon ami ! !... cette main était raidie... glacée !...

– Mais elle est morte ! – m'écriai-je, reculant d'épouvante et m'adressant aux trois enfants, qui, toujours pressés les uns contre les autres dans un coin obscur de la chambre, ne me quittaient pas des yeux – ; mais, votre mère est morte, malheureux enfants ! !

– Oui – me répondit Marie –, elle est morte... depuis deux jours...

– Mon Dieu ! et vous n'êtes pas allés chercher du secours ?

– Nous nous sommes endormis, et quand nous nous sommes réveillés au jour, notre maman était morte.

– Mais, depuis, vous n'êtes pas allés au village... annoncer ce malheur ?

– Si mon frère y était allé, je serais restée toute seule auprès du corps de maman avec mon petit frère, et j'aurais eu trop peur – me répondit Marie.

Voilà, mon ami, tout ce qu'il m'a été possible de tirer de ces infortunés ; on voyait, à l'accablement de leurs traits, à leurs yeux creux, secs, ardents, qu'ils avaient donné à la mort de leur mère, toutes les larmes de leur cœur ; ils ne pouvaient plus pleurer ; leur intelligence semblait affaiblie, à la suite de tant de

douleurs ; ils répondirent à peine, et par monosyllabes, aux questions que je leur adressai ; j'appris seulement... Ah ! mon ami, je te l'ai dit, tout cela est horrible, horrible ! j'appris seulement que celle malheureuse femme, dans un état de grossesse avancé, avait mis au monde un enfant mort, et qu'en raison de l'isolement de la maison et en l'absence de tout secours, cet enfant, d'abord enseveli par sa mère,... par sa mère ! ! avait été ensuite enterré par son frère et par sa sœur dans un coin du jardin...

Je ne pouvais laisser ces pauvres orphelins près de ce cadavre sans sépulture ; je leur demandai s'ils voulaient m'accompagner ; ils y consentirent ; ils étaient, je te l'ai dit, mon ami, tellement accablés par l'excès de leurs maux, qu'ils semblaient n'avoir plus ni désirs, ni volonté, ni sensibilité ; je les fis monter en voiture avec moi. Marie, au moment de quitter la maison, se retourna vers le lit mortuaire, et dit, sans pleurer, mais avec un accent qui me fit pleurer, moi :

– *Adieu, maman !*

Et puis, elle redevint morne et silencieuse comme son frère ; le plus petit de ces trois enfants, revenu à l'insouciance de son âge, parut content d'aller en voiture, il jouait sur mes genoux ; je me fis conduire chez le maire du village de Lailly ; il se trouvait heureusement chez lui. Je lui appris la mort de M^me^ Sylvain Poirier, et la présence de ses enfants auprès de ce corps,... depuis deux jours ;... le maire me promit de donner sur-le-champ des ordres pour l'enlèvement du cadavre, et pour l'enterrement qui aurait lieu le lendemain.

– Mais, les enfants – lui dis-je –, que vont-ils devenir ? Ils ne peuvent rester ainsi abandonnés ; n'ont-ils ici aucun parent ?

– Aucun – me répondit le maire.

Je me rappelai alors que la boulangère était la marraine de l'un des orphelins.

– Peut-être – dis-je au maire –, si vous promettiez a cette femme, qui semble fort effrayée, qu'elle ne serait pas inquiétée pour avoir recueilli ces enfants, elle consentirait à les garder près d'elle ?

– C'est une charge trop lourde pour Madeleine – m'a-t-il répondu –, car elle a une famille nombreuse ; mais, elle pourra leur donner asile jusqu'à ce que je les envoie au dépôt de mendicité : on ne saurait les placer ailleurs.

Pauvres enfants ! Ah ! mon ami, je le répète, et tu le vois, tout cela est horrible. Hélas ! si nous n'étions pas nous-mêmes dans une position si précaire, j'aurais pris soin de ces orphelins ; mais, tu sais si cela nous est possible ?

Je priai le maire de m'accompagner chez la boulangère, et, pour la rassurer de l'engager lui-même à recueillir momentanément les malheureux abandonnés. Elle y consentit ; et cette femme, dont le cœur, au fond, me paraît bon, promit de les garder chez elle pendant quelque temps.

– Ce n'est pas tout – lui dis-je –, il reste un dernier devoir à remplir auprès de leur mère... Il faut l'ensevelir, et, avec elle, le pauvre enfant qu'elle a mis au jour.

Il me fut impossible, à ce sujet, de rien obtenir de Madeleine ; elle avait, disait-elle, trop peur des morts.

– Mais, Monsieur – dis-je au maire –, qui donc ensevelira cette femme ?

– Je n'en sais trop rien, Madame ; je ne sais à qui m'adresser ici – me répondit-il.

Alors, mon ami, j'ai considéré comme un devoir pour moi de m'occuper de ce pieux office envers celle qui fut la femme de ton compagnon d'exil ; l'enterrement ne pouvait avoir lieu que le lendemain ; il me coûtait de penser que ce pauvre corps resterait encore délaissé durant la nuit dans l'isolement de cette mai-

son. Je parvins, à force d'instances et en lui donnant quelque argent, à décider une vieille femme du village à me suivre afin de m'aider à l'ensevelissement du corps, qu'elle veillerait ensuite jusqu'au lendemain. Je remontai en voiture avec cette femme ; je retournai à la maison de M. Sylvain, et tu peux lui apprendre, hélas ! triste consolation ! que j'ai clos les paupières de sa femme, et enseveli dans le même linceul que sa mère, l'enfant à qui elle avait dernièrement donné le jour.

Ces tristes devoirs accomplis, je me suis remise en route à la nuit ; je me suis arrêtée chez la boulangère, pour la prier de m'écrire lorsque l'on dirigerait les enfants vers le dépôt de mendicité d'Orléans ; elle me le promit, ajoutant que, si son mari voulait y consentir, elle garderait près d'elle son filleul, le plus jeune des trois orphelins, appelé Dominique. Je l'ai encouragée dans cette généreuse résolution ; j'ai quitté le village, et je n'ai pu être de retour ici qu'à dix heures et demie du soir ; ta mère et nos enfants m'attendaient avec une vive inquiétude, ma présence les a rassurés.

Oh ! mon Edmond, avec quel redoublement de tendresse, je les ai embrassés, ces trois êtres si chers à notre affection, lorsque je les ai retrouvés après cette cruelle journée !

Ta mère, malgré l'anxiété que lui a causée mon absence prolongée, est, je te l'ai dit, dans un état satisfaisant. Juliette, à l'heure où je t'écris *(minuit),* repose ;... je vais tâcher de reposer aussi, car les tristes émotions d'aujourd'hui m'ont brisée... Bonsoir, mon Edmond ; cette lettre ne partira que demain, j'y ajouterai quelques lignes...

Mon ami, ne t'alarme pas ; mais, je t'ai promis une entière sincérité. Juliette a passé une très-mauvaise nuit. Son accès de fièvre a reparu vers les deux heures du malin, il a été beaucoup plus violent que celui de la nuit dernière, et avant qu'il eût cessé, il a été accompagné de délire ; la pauvre enfant t'appelait en pleurant ; elle voulait couper les cordes dont elle t'a vu lié dans la charrette... Cette pensée l'obsédait ; j'employais tous mes ef-

forts pour étouffer ses cris plaintifs, de peur qu'ils n'éveillassent ta mère et Albert ; je n'ai pu malheureusement éviter ce que je craignais ; notre bonne mère, incapable de se lever, m'a demandé avec angoisse ce qu'avait Juliette ? Son frère, éveillé en sursaut, s'est mis à fondre en larmes en l'embrassant ; elle ne le reconnaissait pas, non plus que moi ; je tâchais de la retenir dans son lit, d'où elle voulait sortir, afin d'aller, disait-elle, te retrouver en Afrique. Enfin, épuisée par la force même de l'accès, elle s'est calmée ; une sueur froide collait ses cheveux à ses tempes ; d'abord brûlante, elle frissonnait. Je l'ai chaudement couverte. Elle avait les yeux fermés, et semblait anéantie ; elle me disait seulement de temps à autre :

– Pardon, maman ; pardon... – et puis, elle est tombée dans un profond assoupissement. Ce n'était pas un bon sommeil ; de temps à autre, elle s'agitait et se retournait dans son lit, en prononçant des paroles sans suite.

La veille, le médecin l'avait vue en mon absence, se bornant à continuer de prescrire des bains de pieds et de la limonade cuite, disant qu'avant d'ordonner autre chose, il voulait observer si l'accès se réglerait ou non ; l'accès se réglait malheureusement ! Il faisait à peine jour ; il m'en coûtait de laisser sortir Albert, seul, de si grand matin ; mais, n'ayant personne à envoyer chez le médecin, je priai ce cher enfant de s'y rendre tout de suite, et de le ramener s'il le trouvait ; puis, j'entrai chez notre bonne mère afin de la rassurer. Tu sais son adoration pour nos enfants ; elle se lamentait, s'exagérant, grâce à Dieu, les suites de l'indisposition de Juliette. Enfin, mon ami, car je devine ton impatience, Albert a ramené le médecin ; tu le connais, c'est un homme brusque, il parle sans ménagement, et ne vous fait jamais illusion sur la réalité ; je lui ai raconté les différentes phases de l'accès de Juliette ; il l'a longtemps examinée ; puis, il m'a dit, je te rapporte textuellement ses paroles :

– C'est grave.

– Mais, Monsieur, il n'y a aucune inquiétude sérieuse à avoir, n'est-ce pas ?

– Je n'en sais rien... Cette fièvre peut devenir une fièvre typhoïde ;... mais, quant à présent, il faut se borner à une médecine expectative ;... je reviendrai ce soir.

Telles sont ses paroles, mon ami ; il a écrit une ordonnance. Albert est allé aussitôt la porter chez le pharmacien. Honorine est heureusement venue, elle n'est pas encore placée ; elle a pu donner ses soins à ta mère, pendant que je restais auprès de Juliette, qui, malgré sa somnolence, voulait presque toujours tenir une de mes mains dans les siennes...

Il y a une demi-heure, cet accablement a fait place à un véritable sommeil ; j'ai doucement retiré ma main de celle de Juliette, et je me suis empressée de terminer cette lettre.

Telle est, mon ami, la vérité ; je t'en supplie, ne t'alarme pas outre mesure. *C'est grave,* a dit le médecin, mais il ne sait pas encore si cela peut devenir sérieusement inquiétant ; l'espérance nous est donc permise sans aucune illusion. Telle est la ressource de vitalité des enfants, qu'ils sont souvent presque aussitôt relevés qu'abattus. Te rappelles-tu le fils de notre excellent ami Scipion David ? Il avait l'âge de Juliette ; on le croyait dans un état désespéré, trois jours après il entrait en pleine convalescence...

Juliette vient de s'éveiller, elle m'appelle.

Bon espoir ! notre chère enfant est plus calme, sa peau est moite, ses douleurs de tête ont diminué ; elle a vu, de son lit, mon pupitre à écrire ; elle me dit de t'embrasser tendrement pour elle, et de t'assurer – « qu'elle se trouve beaucoup mieux, et que, demain, elle sera levée *pour sûr* ».

Albert me demande la permission de t'affirmer aussi et de sa main, que sa sœur est beaucoup mieux. Je le laisse écrire :

« Bon petit père, ne te tourmente pas ; je t'assure que Juliette va mieux, et qu'elle sera levée demain bien sûr,... bien sûr... Je t'embrasse de tout mon cœur,

ALBERT. »

Pauvres chères créatures ! ils veulent, mon ami, t'épargner toute inquiétude ; mais, j'ai dû te dire le vrai ; et le vrai est : que malgré la gravité de l'indisposition de Juliette, il faut tout espérer.

Adieu, mon Edmond, à bientôt.

LOUISE.

P. S. Dès que j'aurai quelque nouvelle sur le sort des enfants de M. Sylvain Poirier, je t'écrirai...

* * *

Et, maintenant, Madame, vous qui lisez ces lettres d'une épouse et d'une mère, comprenez-vous, sentez-vous les angoisses, les alarmes de ce proscrit, fils, époux et père, recevant là-bas,... en Afrique, séparé de sa famille par l'immensité des mers, ces tristes nouvelles qui le laisseront dans une horrible incertitude sur la santé de sa mère, de sa femme ou de ses enfants ? Combien de jours se passeront avant qu'une autre lettre vienne le rassurer... ou lui ôter tout espoir ? Avec quelle douloureuse impatience il l'attend, cette lettre, à la fois si redoutée, si désirée ?

Et s'il reçoit un jour la lettre suivante...

* * *

Décembre 1851.

Edmond,... mon Edmond bien aimé,

Le médecin ne désespère pas de sauver Juliette, quoique la fièvre typhoïde se soit déclarée...

Albert est un ange ; il montre un dévouement au-dessus de son âge.

Moi, je puise dans les circonstances un redoublement d'énergie ; je me porte bien.

Jusqu'ici, rien que de rassurant pour toi, dans le début de cette lettre... Et pourtant, mon Edmond,... jamais,... entends-tu bien,... jamais tu n'auras eu plus besoin de courage, de résignation qu'aujourd'hui !

Edmond, je devine tes angoisses,... je te parle de nos enfants et de moi,... et je ne te parle pas de ta mère ;... *je ne te parle plus de ta mère,...* tu m'as compris...

Ah !... si je ne m'adressais à une âme aussi ferme que la tienne, j'aurais pris plus de ménagements pour t'annoncer ce coup affreux !

Et maintenant, mon ami, pleure, pleure, comme nous la pleurons, cette mère adorable, laisse couler tes larmes, laisse éclater les sanglots qui déchirent ton cœur... Tout à l'heure tu continueras la lecture de cette lettre ; tu ne le pourrais en ce moment...

Le coup est affreux, n'est-ce pas, mon Edmond ? aussi affreux qu'inattendu ! ! Pour nous aussi, il a été inattendu ! Pauvre bonne mère ! quoique bien faible encore, elle entrait en convalescence ; des soins, du repos, et surtout l'*absence de toute émotion vive,* nous disait toujours le médecin, et elle est sauvée... Oui, elle était sauvée ! les soins les plus tendres ne lui auraient pas manqué ;... mais, une terrible émotion l'a tuée...

Voici des détails, mon ami, l'impatiente anxiété de ta douleur les désire ; ils ne pourront l'augmenter, cette sainte douleur ! mais ils la rendront plus sainte encore ; car, ces détails te

diront la mort sublime de notre mère ; lis,... admire,... et prie pour elle !...

Il y a quatre jours (je t'avais écrit dans cette matinée pour t'annoncer la maladie de Juliette) ; il y a quatre jours, vers une heure et demie du matin, je veillais ma fille ; le moment de son accès, prévu par le médecin, approchait ; Albert dormait profondément ; notre mère aussi dormait, j'entendais sa respiration paisible à travers la porte de sa chambre, laissée entr'ouverte. Honorine avait désiré passer, comme d'habitude, cette nuit à la maison ; mais, voyant cette pauvre fille excédée de fatigue, et voulant qu'elle pût dormir tranquillement pendant une nuit tout entière, j'exigeai qu'elle allât coucher chez sa tante. Je veillais donc Juliette, vers une heure et demie du matin.

Je t'ai dépeint notre appartement, on y entre par un petit cabinet obscur ; soudain, j'entends frapper très-doucement à la porte extérieure, si doucement, que ni ta mère, ni les enfants ne se sont réveillés ; je me lève, je vais à la porte, et je demande à voix basse :

– Qui est là ?

– Moi, Madame – me répond-on aussi à voix basse –, moi... la portière de la maison ; il s'agit d'une commission pressée.

J'ouvre sans défiance, et je me trouve en face de la portière et d'un capitaine de gendarmerie, accompagné de plusieurs soldats échelonnés sur l'escalier : l'un d'eux portait une lanterne. Tous avaient gardé un si profond silence, que, je te l'ai dit, aucun bruit n'était parvenu jusqu'à moi ; je jette un cri de surprise et de frayeur ; le capitaine met la main sur ma bouche, me saisit par le bras, et dit à ses hommes :

– Maintenant, entrez vite,... fouillez partout ;... *il* n'aura pas été prévenu,... *il* n'aura pas eu le temps de s'échapper !

À cet ordre de leur chef, cinq ou six gendarmes, les uns le sabre à la main, les autres le pistolet au poing, se précipitent dans la chambre où étaient couchés nos enfants... Je songe à leur épouvante, à celle de ta mère, voyant notre logis envahi par des soldats armés, comme il le fut le jour où l'on vint t'arrêter. Éveillée en sursaut par l'apparition de ces hommes, qui lui rappelait mille souvenirs douloureux, ta mère devait être saisie d'une émotion terrible,... mortelle peut-être ! Frémissant des suites que cet événement pouvait avoir, je veux m'élancer sur les pas des gendarmes, l'officier me retient, et me dit :

– Madame, il faut que j'exécute mes ordres : *Scipion David* ne nous échappera pas cette fois. Il est caché ici ;... ne le niez pas, je le sais...

Ainsi, on était à la poursuite d'un de tes meilleurs amis, et on le croyait caché ici ; cela était faux, car depuis les événements de décembre, je n'avais pas vu M. Scipion David, réfugié, m'avait-on dit, en Belgique. Mais déjà j'entendais les cris de frayeur des enfants, qui m'appelaient, et je distinguais la voix de Juliette, plus aiguë que celle de son frère, et dont l'accent devenait déchirant ; l'heure de son accès de fièvre était arrivée, la terreur devait en redoubler la violence. Je fis un effort désespéré pour m'arracher des mains du capitaine, en m'écriant :

– Personne n'est caché ici, je vous le jure sur la vie de mes enfants ! Ma fille est malade, ma mère à peine convalescente ; laissez-moi, Monsieur ! par pitié, laissez-moi !

Le capitaine, supposant sans doute qu'il m'était dès lors impossible de prévenir le fugitif que l'on cherchait, ne me retint plus, et me dit :

– Mes ordres sont rigoureux, Madame, il faut que je les exécute ; Scipion David est ici,... livrez-le, et je me retire.

Je ne lui répondis rien, tant j'étais alarmée ; il me suit, je cours dans ma chambre : Juliette, en proie au délire de la fièvre,

était sortie de son lit, pieds nus et en chemise, les cheveux épars sur ses épaules ; elle criait, dans son délire :

– Père !... père !... coupe les cordes qui attachent tes mains !... coupe-les,... voilà un couteau !

Albert, debout et demi-nu, comme sa sœur, sanglotait, faisait d'inutiles efforts pour la contenir, en me criant :

– Mère ! mon Dieu ! Juliette est folle !

Pendant cette scène désolante, les soldats bouleversaient tout dans l'appartement, dérangeant les meubles, fouillant les armoires, renversant nos couchettes, jetant çà et là les matelas sur le carreau, afin de s'assurer que nos lits ne cachaient personne. Un des gendarmes ouvrit la fenêtre pour regarder sur le toit, supposant, sans doute, que le fugitif avait pu s'évader de ce côté ; au dehors, une bise glaciale soufflait et venait frapper Juliette demi-nue, trempée de sueur et dans le fort de son accès. Un moment, je te l'avoue, mon ami, je perdis la tête. J'oubliai notre mère, pour ne m'occuper que de ma fille ; je l'enveloppai à la hâte dans un manteau ; et, quoiqu'elle se débattît et se raidit avec une force convulsive, je parvins à maîtriser ses mouvements et à la coucher sur un de nos matelas jetés à terre par les soldats, en fouillant les lits. Mon trouble, mon effroi, je te l'ai dit, pauvre ami, m'avaient fait oublier notre mère ; les cris d'Albert, réfugié chez elle, me la rappellent. Impossible d'abandonner Juliette dans l'état alarmant où elle se trouvait ; je l'enlève entre mes bras comme un enfant au berceau, sans comprendre encore comment j'en eus la force, et je cours à la chambre de notre mère...

Courage ! mon ami, courage ! il nous en faut à tous deux !... à moi, pour continuer cette lettre,... à toi, pour continuer de la lire !...

En entrant chez notre mère, je vois le bois de son lit renversé, et elle-même étendue à terre sur un matelas, à peine en-

veloppée dans une couverture ; ses cheveux blancs, dénoués, cachaient presque entièrement son visage ; elle grelotait, car, à deux pas d'elle, une fenêtre ouverte par les soldats, comme l'avait été celle de notre chambre, laissait pénétrer un froid glacial ; une des jambes de notre mère, nue et amaigrie, sortant de dessous son drap, faillit être brisée sous le talon éperonné d'un des gendarmes, qui se baissait alors, sa lanterne à la main, pour examiner l'intérieur du conduit de la cheminée. Notre mère pousse un cri de douleur ; puis, se contenant, elle me dit, en me voyant alors entrer avec Juliette, qui se débattait dans mes bras :

– Louise, ce que nous endurons n'est rien auprès de ce que souffre,... de ce que souffrira mon fils !

– Albert ! – m'écriai-je –, ferme vite la fenêtre, dont le courant glace ta grand'mère !...

L'enfant obéit ; et, à ce moment, le capitaine, furieux de l'inutilité de ses recherches, me dit d'un air presque menaçant :

– Scipion David était ici,... Madame ! ! Vous avez été prévenue de notre arrivée, vous l'avez fait évader !

– Ah Monsieur ! – s'écria ta mère –, n'est-ce donc pas assez d'envahir ainsi la demeure de deux femmes, dont l'une à mon âge,... et l'autre veille un enfant malade ?... Oseriez-vous encore nous menacer ? – Puis, me regardant – : Ah ! quel bonheur qu'Edmond ne soit pas ici !

– Il faut que Scipion David se retrouve ! – s'écrie le capitaine, en frappant du pied –. Vous êtes responsables de son évasion !

À ces injustes et dures paroles, notre mère fut sublime de dignité ; elle se redressa sur son séant ; sa figure vénérable, entourée de ses longs cheveux blancs, exprimait une indignation écrasante, et elle s'écria :

– Sortez ! Monsieur ! sortez ! Vous ne respectez ni la vieillesse,... ni l'enfance. Vous serez maudit des hommes et de Dieu... Sortez d'ici !

– Madame – répondit le capitaine, baissant les yeux devant le regard imposant de ta mère –, je suis obligé d'exécuter mes ordres...

– Celui que vous cherchez n'est pas ici – reprit ta mère d'une voix affaiblie, –,... je vous l'ai dit, et je vous défends de douter de la parole d'une mourante ; car, je le sens,... je ne survivrai pas aux émotions de cette nuit... Sortez, Monsieur ! laissez-moi du moins mourir en paix dans les bras de ma fille et de ses enfants...

La voix, l'accent, l'attitude de ta mère dominèrent tellement ces soldats, qu'ils n'osèrent pas insister davantage, et ils se retirèrent.

Nous sommes restés seuls avec notre mère et les enfants, dans notre demeure bouleversée. Je tenais toujours Juliette entre mes bras ; ses mouvements moins saccadés m'annonçaient la fin de son accès ; mais, sa figure, qui touchait la mienne, ses épaules, ses mains, ses pieds, étaient glacés par le froid de cette nuit d'hiver. Les dernières paroles de ta mère avaient épuisé ses forces ; elle retomba sur son matelas. Hélas ! à peine convalescente, et ne se soutenant qu'à force de soins, de précautions, elle venait d'être réveillée en sursaut, frappée de terreur, exposée, presque sans vêtements, à une bise pénétrante ; cela pouvait être, pour une femme de son âge, un coup mortel... Aussi, je dis à Albert :

– Mon enfant, il nous faut à tous du courage ; habille-toi vite, et cours chercher le médecin pour ta grand'mère ; ne crains rien, en ces temps-ci, les rues sont sûres, on y rencontre à chaque pas des soldats.

– Sois tranquille, Maman, je n'aurai pas peur – me répondit résolument ce pauvre enfant, en s'habillant à la hâte.

Juliette, en ce moment, aussi accablée qu'elle avait été agitée, restait inerte entre mes bras. N'ayant pas le temps de refaire son lit, parce que je voulais revenir près de ta mère, dont l'état m'effrayait, j'enveloppai ma fille dans une couverture ; je la déposai sur un des matelas de notre chambre, et je courus près de ta mère ; je relevai le bois de son lit que je regarnis de mon mieux ; je la pris dans mes bras toute défaillante, et je la couchai, après avoir rajusté sa chevelure en désordre.

Il se passa quelque temps avant l'arrivée du médecin qu'Albert était allé chercher. Notre mère s'affaiblissait de plus en plus, et, malgré mes efforts pour la réchauffer, elle restait frissonnante et glacée. Une demi-heure auparavant, je l'avais oubliée pour ne songer qu'à ma fille, et, en ce moment, j'oubliais ma fille pour elle ; je tâchais de la ranimer en frictionnant ses tempes avec de l'eau de Cologne, et en lui en faisant respirer quelques gouttes, lorsque j'entends Juliette m'appeler en poussant des gémissements plaintifs. Que faire, mon Dieu ! que faire ! j'étais seule pour les soigner toutes deux. Ta mère, sortant alors de son évanouissement, ouvrit les yeux, prit ma main dans la sienne déjà froide, et me dit d'une voix éteinte :

– Louise,..., je vais mourir ;... ne me quittez pas...

– Ma mère, rassurez-vous, le médecin va venir...

– Il est trop tard,... mon enfant,... la vie m'abandonne... Écoutez mes dernières paroles ;... vous les redirez à mon fils,... à mon Edmond...

Et, retenant toujours faiblement ma main dans la sienne, elle sembla se recueillir.

Oh ! mon ami, je voudrais te peindre l'expression de sa figure vénérable, à ce moment suprême... Dans l'avidité de ta douleur, je le sens, tu dois vouloir connaître jusqu'aux moindres

circonstances de cette mort imposante, comme la mémoire de celle que nous pleurons. Son visage pâle n'exprimait aucune souffrance physique ; les bandeaux de ses cheveux blancs encadraient son beau front ; ses yeux, d'un bleu si doux, étaient demi-clos ; mais la vie, mais l'intelligence y brillaient encore ; sa tête, tournée de mon côté, reposait sur son oreiller ; elle me regardait en silence, avec une expression d'angélique bonté. Les forces me manquèrent, je tombai à genoux près de son chevet, en couvrant de larmes et de baisers ses pauvres mains refroidies, dont je sentais, pour ainsi dire, la vie se retirer peu à peu pour refluer vers son cœur, qui devait mourir le dernier.

À ce moment, doublement cruel, j'entendais Juliette murmurer d'une voix plaintive : – Maman ! ! Maman ! – Hélas ! je ne pouvais abandonner ta mère... Son oreille affaiblie ne lui permit pas d'entendre l'appel plaintif de ma fille, et elle me dit lentement, en ménageant son souffle et ses forces expirantes :

– Ma Louise,... vous direz à Edmond que du fond du cœur, je le bénis comme le meilleur des fils,... comme le meilleur des pères,... comme le plus honnête des hommes !... Jamais sa tendresse pour moi, jamais son respect pour ses devoirs, ne se sont démentis... J'aimais mon fils... autant que je l'honorais...

Elle s'interrompit encore un instant, pour recueillir ses dernières pensées, ses dernières forces... Et j'entendais la respiration brusque, rauque, saccadée de Juliette ; elle ne m'appelait plus... Je crus que son cri avait été celui de son agonie. Je crus, mon Dieu ! qu'elle allait mourir comme sa grand'mère.

Mon ami, j'ai du courage ;... mais, en ce moment, vois-tu, ce que j'ai souffert ne peut s'exprimer. En proie à l'angoisse où me jetait l'état de Juliette, je m'écriai :

– Ma mère !... laissez-moi vous apporter ma fille...

Elle me répondit par un signe de tête, craignant, sans doute, d'épuiser ses dernières forces en me parlant. Je courus

dans l'autre chambre ; j'y trouvai Juliette, la poitrine haletante, les lèvres entr'ouvertes, noirâtres et desséchées, la peau brûlante ; les yeux fixes et étincelants, elle ne me reconnut pas ; je l'enlevai dans mes bras, et je l'apportai sur le lit de sa grand-mère ; je les avais là, du moins, toutes deux près de moi. Lorsque je revins à côté de ta mère, ses paupières étaient fermées ; elle les entrouvrit, et, sentant que je prenais sa main pour la porter à mes lèvres, elle me dit, comme si son esprit commençait déjà à se troubler.

– Louise,... est-ce vous ?

– Oui, ma bonne mère.

– Écoutez mes dernières paroles,... elles sont graves ;... vous et vos enfants, vous aurez peut-être encore beaucoup à souffrir... Louise, vous avez été pour moi un ange ;... promettez-moi de ne jamais accuser mon fils... de vos malheurs et de ceux de vos enfants.

– Oh ! ma mère ! – dis-je en pleurant –, jamais ! jamais !

– Au devoir Edmond s'est sacrifié ; au devoir il a sacrifié ce qu'il avait de plus cher,... sa famille ; ne le blâmez pas, glorifiez-le dans ses souffrances et dans les vôtres. Honorez-le,... comme moi, sa mère, je l'ai toujours honoré. Louise,... ma tendre fille,... je...

Mais, s'interrompant, elle fit un suprême effort, agita faiblement autour d'elle ses mains défaillantes comme sa voix, comme son regard, et elle murmura :

– Les enfants,... je veux... embrasser les...

Elle n'acheva pas, la voix lui manqua tout à fait.

Mon ami, son dernier vœu a été exaucé ; au moment où elle demandait les enfants, Albert entrait essoufflé en criant :

– Maman, voilà le médecin ! !

– Il est trop tard – lui ai-je dit, en fondant en larmes et en l'amenant vers le lit –. Embrasse une dernière fois ta grand'mère.

Le pauvre enfant, éperdu, sanglotant, s'est jeté au cou de notre mère, près de qui j'ai aussi approché Juliette, quoiqu'elle n'eût pas conscience de ce qui se passait. Ta mère a senti près d'elle les deux enfants ; il lui restait encore une lueur de connaissance ; elle a pu lever sa main jusque sur l'épaule d'Albert, et a fait ensuite un léger mouvement pour le serrer contre elle ;... puis, poussant un dernier soupir, elle a prononcé ton nom... Oui, le dernier nom qu'elle ait prononcé, a été *Edmond*.

Mon ami, son agonie et sa fin, du moins, ont été douces... À trois heures dix minutes du matin, elle a rendu son âme au ciel !

Le médecin, amené par Albert, m'a affirmé (triste consolation), qu'après la violente commotion de la nuit, tous les secours de l'art auraient été impuissants à sauver notre mère...

J'avais reporté Juliette dans son lit ; le médecin l'a examinée... Il n'y avait plus à en douter, elle était atteinte d'une fièvre typhoïde ; il a prescrit dès lors la médication la plus énergique ; il la continue encore aujourd'hui ; depuis trois jours, il est venu quotidiennement quatre ou cinq fois. Il ne désespère pas de sauver Juliette ; mais, tout est à craindre jusqu'au *huitième jour,* époque de la crise décisive de cette maladie... La fièvre typhoïde étant inévitablement contagieuse pour les enfants, le médecin m'avait formellement déclaré qu'Albert en serait atteint, si je ne l'éloignais pas sur-le-champ de sa sœur. Il me fallait donc me séparer de ce cher enfant, l'unique consolation qui me restât, ta mère morte et ma fille mourante ! Cette résolution me navrait, mais je n'ai pas hésité ; chaque heure de plus qu'il passait près de Juliette devenait pour lui un danger. Dès qu'il fit jour, j'écrivis à l'ancien maître de pension de mon fils, pour le supplier de le garder pendant quelque temps ; il y a consenti. Et le pauvre enfant désolé, mais rempli de raison, nous a quittés, conduit par Honorine ; il a, du moins, ainsi échappé à tout ce

qu'il y a eu pour moi de déchirant, dans l'accomplissement des derniers devoirs que j'ai rendus à notre mère. Hélas ! notre demeure est tellement exiguë, qu'une seule porte séparait la chambre mortuaire... de celle où je veillais auprès de Juliette.

Mon ami, aucune main étrangère n'a touché les restes de celle que nous pleurons ; j'ai, avec l'aide d'Honorine, rempli ce pieux officie. Au moment d'ensevelir notre mère dans son linceul, j'ai religieusement baisé son front ; elle semblait sommeiller ; nulle contraction des traits n'altérait la douceur de son noble et beau visage ; j'ai coupé deux boucles de ses cheveux (je t'envoie l'une d'elles dans cette lettre) ; puis, j'ai clos ses paupières,... et tout a été fini... Elle a été pendant la seconde nuit, tour à tour, veillée par Honorine et par moi ; nous alternions ainsi entre ces soins funèbres et ceux que nous donnions à ma fille...

Le matin, on est venu apporter le cercueil ; *nous entendions tout* de la chambre dans laquelle j'étais auprès de Juliette... À ce moment, mon ami, j'ai défailli ;... ces coups de marteau m'ont été au cœur, et je me suis trouvée mal... Honorine m'a secourue ; lorsque je suis revenue à moi, le cercueil était parti depuis une demi-heure.

J'ai voulu assister à la messe de l'enterrement ; Juliette me paraissait un peu plus calme ; je l'ai laissée sous la garde d'Honorine, et je me suis rendue à l'église. Sous le portail, j'ai trouvé Albert ; son maître de pension l'avait envoyé à la triste cérémonie avec un des domestiques de la maison. Ce pauvre enfant m'a navré ; il m'a demandé d'accompagner le convoi jusqu'au cimetière ; j'hésitais à me rendre à son désir, craignant pour lui la cruelle émotion d'un pareil spectacle. Alors, il m'a dit :

– Mais, si je n'accompagne pas ma grand'mère jusqu'au cimetière, il n'y aura personne au convoi ; elle semblera abandonnée par tout le monde.

C'est la triste vérité : tous nos amis sont proscrits, et parmi nos simples connaissances, aucune n'aurait voulu, de crainte *de se compromettre,* assister au service, pas même M. Heurtier, dont tu as été le caissier pendant douze ans ! !

La messe achevée, ton fils, donnant la main au domestique de sa pension, a seul suivi le convoi de sa grand'mère jusqu'à son dernier asile. J'avais recommandé au domestique de m'amener mon fils au retour de la cérémonie, de le laisser dans la cour de la maison, et de monter me prévenir ; car, je redoutais pour Albert la contagion de la fièvre typhoïde. En rentrant chez moi, après la messe, j'ai trouvé Juliette dans le même état où je l'avais laissée en sortant ; deux heures après, je suis descendue pour embrasser Albert ; il m'attendait dans la cour. Ce cher enfant, je ne saurais trop te le répéter, montre un courage, une raison au-dessus de son âge ; sa seule préoccupation est la maladie de sa sœur ; je l'ai beaucoup rassuré à ce sujet, ne voulant pas augmenter le chagrin que lui ont causé la mort de sa grand'mère et notre séparation momentanée ; ensuite, il s'en est tristement retourné à la pension.

Hier, le médecin est venu trois lois, et aujourd'hui déjà deux fois. À mes questions, sur les espérances que lui laissait l'état de Juliette, il a toujours répondu :

– Je ne puis rien prononcer de décisif avant le huitième jour.

Mon Dieu ! quand viendra-t-il donc ce huitième jour ?

Et maintenant, pauvre ami, je m'adresserai à ce courage, à cette résignation, à cette force d'âme, que j'invoquais au début de ma lettre, et dont tu as donné tant de preuves ! Et maintenant, je te dirai : Résiste à l'accablement du terrible coup qui te frappe ! Conserve-toi pour nous, qui n'avons plus au monde que toi !

Je ne chercherai pas à te consoler de la perte de notre bonne mère ; on ne se console pas, on ne se console jamais d'une perte irréparable ! Elle laissera dans notre famille un vide que rien ne remplira désormais. Ta mère était notre guide, notre soutien, notre encouragement dans le juste et le bien. C'était toujours à sa haute raison, à sa tendresse éclairée, que nous nous adressions, lorsque, dans la direction de notre vie, ou de celle de nos enfants, nous éprouvions quelque doute ;... d'un mot elle nous indiquait la voie à suivre, et cette voie jamais ne déviait de la ligne austère du devoir ; le *devoir,* ce seul mot contenait tous les enseignements de celle que nous pleurons. Élevé par elle, tu t'es montré son digne fils. Je m'efforcerai, à mon tour, d'être digne de toi ; ses dernières et saintes paroles seront mon Évangile et celui de nos enfants. Oh ! crois-moi, mon Edmond ! quel que soit le sort que l'avenir nous réserve, ainsi que l'a dit notre mère expirante : « Nous te bénirons, nous te glorifierons jusque dans tes souffrances et dans les nôtres, noble martyr du *devoir* qui a toujours été le guide de ta vie comme fils, comme père, comme époux, comme citoyen ! »

Oh ! Edmond ! le saint jour que celui où tu reviendras près de nous, non pas au prix de lâches concessions, ta conscience et la nôtre les repoussent, mais où tu nous reviendras au nom de ton droit ! Mon espérance sera réalisée, rien au monde ne saurait m'ôter cette foi dans la sévère justice de Dieu ! Je le sais, nous te reverrons brûlé par le soleil d'Afrique, amaigri par un labeur au-dessus de tes forces, éprouvé par les privations, par les misères de l'exil ; mais, nous te reverrons le front haut, le cœur fier, l'âme sereine, parce que jamais tu n'auras failli à l'honneur. Nous aussi, tu nous trouveras bien changés, pauvre ami ! Nos traits aussi, porteront l'empreinte de nos longs chagrins, de nos misères peut-être !... Nous aussi, nous aurons souffert, mais nous aussi nous serons fiers, depuis l'enfant jusqu'à la mère ! fiers d'avoir partagé avec toi ton glorieux martyre ! Alors, quels embrassements, mon Edmond ! Tous nos cœurs battront dans ton cœur ; toutes nos peines seront oubliées, toutes,... moins la mort de notre mère ; mais, son souve-

nir sacré nous sera toujours présent, mais toujours nous parlerons d'elle comme d'une amie absente et chérie ; car, la première âcreté de la douleur apaisée, on trouve un charme mélancolique à s'entretenir de ceux qui ne sont plus.

Courage donc ! mon Edmond, courage ! Ah ! sans la maladie de Juliette, je vivrais d'espérance,... et encore, il est tant de ressources de vitalité dans une enfant de cet âge !... Espérons !... Elle vivra, Edmond, elle vivra !...

J'ai interrompu ma lettre, je viens de recevoir un mot de cette pauvre femme qui a gardé chez elle les enfants de ton compagnon d'exil, M. Sylvain. Le plus jeune des enfants reste près de sa marraine ; les autres ont été conduits aujourd'hui au dépôt de mendicité d'Orléans... Pauvres créatures !... Je ne ferme pas ma lettre ce soir, et demain matin, si Juliette n'a pas passé une trop mauvaise nuit, j'irai voir ces enfants ; tu pourras ainsi donner de leurs nouvelles à leur père...

Bonsoir, mon ami ! Je suis fatiguée ; mais, je te le dis, je puise une grande force dans la gravité même des circonstances, et je trouve dans cette excellente Honorine un aide aussi utile que dévoué, je serai obligée de la garder quelque temps encore à mon service ; car, il faut jour et nuit veiller Juliette, et je craindrais de ne pouvoir toute seule lui donner les soins multipliés que son état exige.

Je viens d'aller jusqu'au lit de cette chère enfant ; sa peau est toujours brûlante et sèche comme ses lèvres jadis si vermeilles ; elle est assoupie ; s'il n'y a pas de mieux, il n'y a pas non plus de recrudescence de mal. C'est jeudi le huitième jour,... alors tout sera décidé... Encore trois jours d'angoisse ! Enfin, espérons !... espérons !...

Bonsoir, mon Edmond, à demain !

Juliette a été, cette nuit, tantôt plongée dans une somnolence profonde, tantôt très-agitée ; vers les trois heures du matin, je me suis levée pour remplacer Honorine et veiller notre fille ; elle a retrouvé une lueur de connaissance, car elle m'a serré faiblement la main en me disant : – *Maman !* Depuis deux jours, c'est la première fois qu'elle m'a reconnue : ce doit être un heureux symptôme.

– Comment te trouves-tu, mon enfant ? – lui ai-je demandé. Elle m'a répondu par un long soupir ; j'ai craint de l'agiter en lui parlant davantage, et je me suis assise auprès de son lit.

À sept heures, le médecin est venu ; il m'a dit, comme toujours :

– L'état de l'enfant n'a pas empiré, mais il ne s'est pas amélioré ; jeudi, la crise se décidera.

Malgré l'obstination de mes espérances, cette réponse était loin de me tranquilliser. J'ai demandé au médecin s'il consentirait à appeler en consultation les deux autres meilleurs docteurs d'Orléans ; il n'a fait à cela aucune objection, seulement il a ajouté :

– Si vous ne reculiez pas, Madame, devant la dépense, je vous conseillerais plutôt, de faire venir de Paris M. Lefèvre, mon ancien professeur. Il est sans égal pour le traitement des maladies des enfants ; je lui écrirais ce matin même, et il pourrait être ici demain par le chemin de fer de midi ; mais, je dois vous prévenir qu'il ne se dérange jamais de Paris à moins de trois cents francs.

Ai-je besoin, mon ami, d'ajouter que je n'ai pas hésité un instant ; le médecin m'a promis que M. Lefèvre serait demain ici.

J'ai cru pouvoir, quoiqu'à regret, m'absenter pendant quelques moments, pour aller voir les enfants de M. Sylvain au dépôt de mendicité, me promettant, au retour, d'embrasser Al-

bert à sa pension ; j'ai laissé Honorine près de Juliette, et je me suis rendue chez le directeur du dépôt. Lorsqu'il a su l'intérêt que je portais à ces deux malheureux orphelins, il les a fait venir. Je les ai trouvés moins abattus, moins effarés qu'ils ne l'étaient, il y a quelques jours, mais profondément tristes ; la sensibilité leur est tout à fait revenue ; Marie, surtout, a beaucoup pleuré. Je les ai consolés de mon mieux, en les assurant qu'aujourd'hui même je t'écrirais, et que leur père aurait ainsi de leurs nouvelles. Je leur ai laissé un peu d'argent, afin qu'ils puissent se procurer quelques petites douceurs. Au moment de quitter le dépôt, j'ai demandé au directeur si les enfants y resteraient. Il m'a répondu que non ; ils devaient, si quelqu'un de leurs parents ne les réclamait pas, être enfermés jusqu'à dix-huit ans dans une maison de correction destinée aux enfants vagabonds ou abandonnés.

– Une maison de correction ! – me suis-je écriée –, mais, Monsieur, ces orphelins sont innocents de toute mauvaise action !

– Il est vrai, Madame ; mais, on ne saurait les envoyer ailleurs, et là, du moins, ils trouveront un asile.

Tel est, mon ami, le sort réservé aux enfants de ton compagnon d'exil... En t'apprenant ceci, j'ai le cœur brisé ; mais, que faire ? mon Dieu ! que faire ?

Je suis allée ensuite à la pension d'Albert ; je l'ai embrassé avec un bonheur inexprimable : c'était pour moi un moment de repos délicieux, au milieu de mes angoisses. Le maître de pension est très-content d'Albert.

– Vois-tu, maman – m'a-t-il dit en me reconduisant –, je travaille de mon mieux, d'abord, parce qu'en travaillant cela m'étourdit sur mon chagrin d'avoir perdu ma grand'mère, et de ne plus être avec vous ; et puis comme, depuis le départ de papa, nous sommes devenus trop pauvres pour que je reste long-

temps à la pension, j'apprends le plus que je peux, et de toutes mes forces.

Ce sont, mon ami, les paroles de ce cher enfant ; je l'ai rassuré sur le sort de Juliette, et je suis revenue à la maison. En passant dans la Grand-rue, j'ai rencontré ton ancien patron, M. Heurtier.

– Hé bien ! Madame – m'a-t-il dit d'un ton triomphant –, avais-je tort de répéter sans cesse à votre mari : « Ne vous mêlez pas de politique ! » Il ne m'a pas écouté ;... vous voyez ce qui lui arrive ?

– Monsieur – lui ai-je répondu –, pendant tout le temps que mon mari a tenu votre caisse, avez-vous été satisfait de lui ?

– Sans doute ! et, malheureusement, je ne pourrai jamais le remplacer – a-t-il repris d'un ton bourru –, c'était l'intelligence et la probité en personne ;... mais, il avait la rage de se mêler de politique.

– Monsieur, chacun agit selon sa conscience ; mon mari, après avoir rempli ses devoirs envers vous, a rempli d'autres devoirs qu'il regardait comme sacrés.

– Un devoir ! – s'est écrié M. Heurtier avec indignation –, un devoir ! s'insurger contre l'autorité ! Allez, Madame ! votre mari n'a que ce qu'il mérite ! Et je suis enchanté de cette occasion de vous déclarer, que je suis l'un des plus chauds partisans du nouveau gouvernement.

Que répondre à cela, mon ami ? Hausser les épaules et passer son chemin ; ainsi j'ai fait, et je suis revenue en hâte à la maison, inquiète de savoir comment se trouvait Juliette. Lorsque je suis rentrée, Honorine posait des sinapismes à cette pauvre enfant ; ses jambes sont tellement amaigries et endolories par le fréquent usage de ce topique, que nous ne savons plus en quelle partie le placer. Enfin, quoique Juliette se débattit, hélas ! bien doucement, elle est si affaiblie ! nous sommes

parvenus à poser le sinapisme un peu au-dessous du genou ; elle a bientôt jeté quelques cris plaintifs ; ils me déchiraient et me rassuraient à la fois ; car, le médecin m'a souvent répété : que tant que les topiques agissaient, l'on pouvait conserver quelque espoir. En effet, après cette crise de douleurs aiguës, la torpeur somnolente de Juliette s'est un peu dissipée, sa tête s'est dégagée ; j'ai vu dans son regard qu'elle me reconnaissait ; mais, elle était si abattue, qu'elle a pu à peine me faire un léger signe de tête.

Il me faut, mon ami, fermer cette longue et triste lettre ; elle doit partir aujourd'hui, et voici bientôt midi, l'heure du courrier.

Allons, ami, courage, ne désespérons pas !... Nous avons, hélas ! perdu la meilleure des mères ; mais, il nous reste nos enfants... Ah ! si, du moins, j'étais près de toi pour amortir, par ma tendresse, le coup affreux que cette lettre va te porter... Edmond ! je t'en conjure, ne te laisse pas abattre !... songe à nous...

Adieu, pauvre ami,... je t'embrasse de toutes les forces de mon âme.

LOUISE.

P. S. Demain, aussitôt après l'arrivée de M. Lefèvre, de Paris, je t'écrirai le résultat de la consultation.

* * *

Décembre 1851

Il est onze heures trois quarts ; la poste part à midi... Un mot seulement, mais un mot rassurant, mais un mot d'espoir ! Mon Edmond, la consultation a eu lieu ce matin. M. Lefèvre, le célèbre médecin de Paris sort d'ici ; voilà ce qu'il vient de me dire en me quittant :

« Ayez bon espoir, Madame, votre enfant a été parfaitement soignée ; j'ai tout lieu de croire que les nouvelles prescrip-

tions que nous venons d'adopter, hâteront la crise décisive, et que cette crise sera favorable. »

Mon ami, je n'ai que le temps de fermer cette lettre, de t'embrasser et de te dire du plus profond de mon cœur de mère :... Espérons ! espérons !

À toi,

LOUISE

* * *

La correspondance de Louise et de son mari continua ; Juliette guérit de la fièvre typhoïde qui avait mis ses jours en danger ; une longue convalescence suivit sa maladie ; convalescence exigeant une foule de soins délicats et dispendieux, du point de vue de la modicité des ressources de la famille du transporté.

Il est dans les plus cruels chagrins de la vie, certaines questions *matérielles* oubliées au milieu de l'étourdissement de la douleur, mais dont l'importance n'est pas moins redoutable. Ainsi, que l'on songe aux *frais* de la maladie et de la *mort* de la mère d'Edmond ? Que de tristes mais impérieuses dépenses ! Les funérailles, les habits de deuil pour Louise, pour ses enfants et pour sa servante, qui, passagèrement revenue au service de la famille, méritait, en raison de son dévouement, de porter le deuil de sa maîtresse. Que l'on songe aux *frais* de la maladie de Juliette, aux innombrables visites des médecins, dont l'une (celle du docteur de Paris) avait coûté à elle seule *trois cents francs !* Que l'on songe aux *frais* de la pension d'Albert, où il dut rester près de deux mois. Que l'on songe aux *frais* de gages et de la nourriture d'Honorine, que Louise fut obligée de garder jusqu'à la complète guérison de sa fille ; car, malgré son courage, malgré sa tendresse passionnée pour ses enfants, malgré l'énergie presque surhumaine qu'elle puisait, comme elle le disait, dans la gravité même des circonstances ; cette vaillante femme, après tant de secousses, tant de souffrances morales, un

jour se sentit à bout de forces, et, vers la fin de la convalescence de sa fille, Louise, subissant la réaction tardive de tant de fatigues, de tant de chagrins héroïquement combattus, tomba malade. Sa maladie, toute d'épuisement, ne dura que quelques semaines ; mais, il lui fallut conserver à son service Honorine, et laisser encore à son pensionnat Albert, dont elle ne pouvait, étant alitée, s'occuper. Elle voyait ainsi avec frayeur ses dernières ressources, déjà réduites presque des trois quarts par les dépenses dont nous avons parlé, diminuer encore chaque jour. Autant elle avait été prodigue des visites du médecin, lorsqu'il s'agissait de Juliette, autant de ces soins elle se montrait avare pour elle-même ; car, une visite représentait le pain de la famille pendant deux jours.

Louise, alarmée sur l'avenir de ses enfants, exprimait de vives et constantes inquiétudes, au sujet de son mari qu'elle adorait. Edmond Morand, habitué aux paisibles travaux du cabinet, et à ces soins empressés, à ces douces prévenances dont est entouré par les siens un père de famille bien aimé ; Edmond Morand, peu robuste, et nullement apte au rude labeur de la terre, était cependant voué à ce labeur sous un ciel torride et dans les conditions les plus néfastes : son courage, sa dignité, sa conscience du devoir accompli, soutenaient seuls *cet homme du devoir*. Jamais la moindre défaillance, jamais la moindre plainte, ne se trahissaient dans ses lettres, remplies d'élévation et de sérénité en ce qui le touchait. Son unique préoccupation était le sort de sa famille ; il avait appris la nouvelle de la mort de sa mère avec résignation et fermeté ; mais, si valeureusement qu'il l'eût reçu, ce coup affreux eut des conséquences funestes : le chagrin, joint à la fatigue et à l'insalubrité du climat, mit la vie d'Edmond en péril. Sylvain Poirier lui donna les preuves d'un dévouement fraternel ; la conformité du malheur rapprochait étroitement ces deux proscrits, séparés des chers objets de leur affection.

Lorsque Edmond Morand fut porté à l'hôpital, Sylvain l'y rejoignit bientôt. Le robuste journalier, rompu à la fatigue et

aux travaux des champs, vit bientôt ses forces s'épuiser peu à peu, sous l'influence de cette maladie sourde et terrible : la *nostalgie*, qui abat les plus vigoureuses natures et les caractères le plus fermement trempés. Lorsqu'il fut instruit de la condamnation du père Poirier et de la fin déplorable de Jeanne, qui laissait Pierre, Marie et Dominique orphelins, le dernier recueilli par charité chez sa marraine, tandis que les deux autres étaient renfermés dans une maison de correction, Sylvain, accablé déjà par la nostalgie, dit simplement à Edmond :

– Il n'y a pas d'évasion possible ; je ne peux pas espérer d'aller rejoindre mes enfants : c'est donc fini pour moi, Monsieur Morand ; je suis frappé au cœur,... j'en mourrai.

En effet, il en perdit complètement le sommeil et l'appétit. Une fièvre lente mina cet homme jadis si robuste ; on le conduisit à l'hôpital, où il retrouva son compagnon d'exil. Sylvain passait ses nuits et ses jours, couché à plat ventre sur son lit, le visage collé à son traversin pour ne pas voir la lumière ; si parfois il se levait, s'il parlait, c'était pour encourager Edmond et pour lui rendre quelques soins fraternels, puis il retombait dans la sombre taciturnité de son désespoir. Il avait espéré revoir Petit-Jean en Afrique ; mais, il apprit que le colporteur avait été transporté à Cayenne, où, du reste, débile et chétif, Petit-Jean mourut, comme tant d'autres prisonniers, rapidement emporté par l'une de ces fièvres endémiques, si fréquentes dans ces régions tropicales.

Lorsque Edmond Morand, en proie à des douleurs aiguës, se vit hors d'état de correspondre avec sa femme, il pria Sylvain d'écrire à Louise avec ménagement et de la rassurer. Cette lettre arriva en France, vers la fin de la convalescence de Juliette ; et lorsque Louise fut forcée de s'aliter, on conçoit ses angoisses, ses alarmes, en apprenant la maladie de son mari, angoisses et alarmes rendues plus poignantes encore par l'incertitude et par l'impossibilité de recevoir de fréquentes nouvelles d'un pays éloigné.

Enfin, vint le jour où Edmond, convalescent, écrivit à Louise ; il était complètement rétabli, mais il annonçait à sa femme, avec un vif chagrin, la mort de Sylvain Poirier. Ses derniers mots à son compagnon d'exil avaient été ceux-ci :

– Si vous retournez jamais en France, Monsieur Morand, je vous recommande mes pauvres enfants... Je ne vous parle pas de mon père, je prévois son sort ; traîné, à son âge, aux galères, il sera mort avant d'y arriver... Si je ne laissais pas de famille, je ne regretterais pas de mourir. Je ne verrai pas la ruine de la République, seul héritage que je pouvais laisser à mes enfants !

Louise apprit ainsi à la fois le rétablissement de la santé de son mari et la mort de Sylvain ; elle en fit part au directeur de la prison où étaient renfermés Pierre et Marie, et écrivit une lettre touchante à ces orphelins, afin de les instruire de la mort de leur père, et de les assurer, du moins, qu'ils n'étaient point complètement abandonnés, et qu'un cœur ami s'intéressait à eux.

Ce fut pour Louise un grand bonheur que de savoir Edmond hors de danger ; mais, ce bonheur fut troublé par de désolantes réflexions.

La femme du transporté envisageait avec effroi la réalité de sa situation pécuniaire.

Juliette se trouvait en pleine convalescence ; Albert pourrait sortir de son pensionnat ; il fallait régler les dernières dépenses, occasionnées par les maladies, par le séjour d'Albert à sa pension, et enfin il fallait solder à Honorine près de trois mois de gages ! Le peu d'argent qui restait à Louise ne pouvant suffire à ces différents paiements, elle dut vendre ses couverts d'argent, conservés par elle comme suprême ressource, et, de plus, quoique cela lui parût presqu'une profanation, vendre aussi le mobilier de la chambre de la mère d'Edmond.

Ces dettes acquittées, il restait à la femme du transporté, environ cent cinquante francs et quelques meubles garnissant

sa chambre. Cette modique somme pouvait à peine suffire à l'existence de la famille, pendant trois mois, et encore elle devait se résigner à vivre avec une économie voisine de la misère. Il en fut ainsi : Louise blanchissait elle-même son linge et celui de ses enfants ; on mangeait du pain, quelque peu de charcuterie, et l'on buvait de l'eau ; on se passait presque complètement de chauffage et d'éclairage, quoique la température fût encore froide et les jours très-courts. Au lieu de veiller, comme autrefois, doucement occupée au travail ou à la lecture, au coin du feu, à la clarté d'une lampe, la famille du transporté se couchait à la tombée du jour : au moins, elle ne souffrait pas du froid.

Louise, rassurée sur la santé de son mari et sur celle de ses enfants, eût courageusement supporté ces privations nouvelles pour elle, si chaque jour l'avenir ne s'était montré de plus en plus menaçant. Elle voyait s'approcher le moment où, son dernier matelas vendu, son dernier sou dépensé, elle tomberait, ses enfants et elle, dans une détresse affreuse.

En ces détresses, la condition d'une femme, d'une mère de famille... est horrible, désespérée ! Un homme, bien que, malgré son courage et son bon vouloir, le travail lui manque parfois ; un homme trouve, du moins, une ressource dans sa condition physique, dans sa force : il peut porter des pierres comme manœuvre, porter des fardeaux comme chargeur ou commissionnaire ; mais, une femme ! une femme surtout habituée à l'aisance, une femme mère de deux enfants, quelles sont ses ressources en ces extrémités ?... Elle n'en a aucune,... ou plutôt, si elle est belle et jeune, elle a une ressource unique et abominable... Ah ! on ne sait pas combien de femmes, longtemps irréprochables, mais un jour abandonnées par leur mari, ou réduites à la misère par le veuvage, sont, hélas ! placées dans cette effroyable extrémité : de voir leurs enfants mourir de froid et de faim, ou de les voir vivre au prix de la honte maternelle !... et ces femmes, terrible héroïsme ! choisissent la honte ! !

Quoique Louise fût encore jeune et belle, cette odieuse pensée ne vint pas à son esprit ; mais, en songeant qu'avant un mois son dernier sou serait dépensé, et qu'il faudrait pourtant pourvoir à l'existence de ses deux enfants âgés, l'un de douze ans, l'autre de quatorze, elle se demanda : – Que faire ?

S'occuper lucrativement, elle et sa fille, à des travaux de couture ? Il fallait renoncer à cette espérance : la lingère à qui Louise s'était adressée, afin de juger à l'œuvre la mère et la fille, leur avait donné une chemise fine à confectionner ; leur inexpérience de ce genre de travail qui demande une certaine habileté pratique, se révéla bientôt. Certes, avec du temps et de la patience, elles auraient pu réussir dans ces ouvrages ; mais, le besoin pressait, et la lingère ne pouvait leur confier des chemises à coudre, en manière d'apprentissage.

Cette espérance trompée, Louise s'abandonna aux projets les plus bizarres.

– Au temps de mon bonheur – pensait-elle –, j'avais, disait-on, une jolie voix ; eh bien ! je sortirai le soir, j'envelopperai ma tête d'un voile, et, me plaçant dans le renfoncement de quelque porte obscure, je chanterai, comme tant d'autres infortunées, pour implorer une aumône de la charité des passants...

– Mais, que gagnerai-je à cela ?... Quelques sous à peine...

Tantôt, elle songeait à donner des leçons de musique ; mais, elle ne s'abusait pas, elle chantait agréablement en s'accompagnant au piano, et il y avait dans la ville, grand nombre de maîtresses de musique douées d'un véritable talent, dont la clientèle était depuis longtemps formée.

Aucun raisonnable espoir ne restait donc de ce côté.

Tantôt, se souvenant du courage, de la sollicitude avec laquelle elle avait soigné la mère de son mari et sa fille durant leur maladie, Louise se disait :

– Je pourrais peut-être gagner mon pain et celui de mes enfants en gardant des malades... Notre médecin m'a vue à l'œuvre, il répondrait de moi, et me procurerait peut-être quelques clientes...

Mais, ce triste métier était subordonné à tant d'éventualités, qu'elle renonçait bientôt à cette espérance.

Tantôt, elle voulait se faire servante, et souvent ce projet lui revint à l'esprit ; n'avait-elle pas été pour la mère de son mari une servante ? la plus tendre, la plus prévenante ! la plus dévouée des servantes ? Puis, en sa qualité d'excellente ménagère, elle connaissait à merveille tous les détails du service et même de la cuisine. Ne se plaisait-elle pas, au temps de son bonheur, à préparer elle-même certains mets de prédilection de la famille ? L'espèce de préjugé dégradant, assez généralement et très-faussement attaché aux fonctions domestiques, touchait peu Louise ; ce qu'elle voulait avant tout, c'était assurer l'existence de ses enfants.

Mais, en admettant qu'elle pût parvenir à se placer, ses gages, toujours si modiques en province, ne suffiraient pas à assurer l'existence de Juliette et d'Albert ; et puis, enfin, ne pouvant, dans sa condition de servante, les garder près d'elle, où les placerait-elle ?...

Ainsi, dans sa position désespérée, la femme du transporté, à chaque élan de son esprit et de son cœur vers une solution possible et honorable, se heurtait à une impossibilité ; l'avenir inexorable se dressait menaçant devant elle. S'adresser à des amis ? Elle n'avait plus d'amis, ils étaient tous proscrits ; et puis, n'eussent-ils pas été en exil, que leur demander ? de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants ? Une telle demande était insensée.

Un moment aussi, Louise voulut s'adresser à M. Heurtier, l'ancien patron d'Edmond ; peu soucieuse, d'ailleurs, des humiliations d'une supplique, car il s'agissait de ses enfants ; mais,

elle était certaine d'éprouver un refus, se souvenant de sa rencontre avec le négociant ; et lui eût-il même accordé un léger secours, ce secours n'aurait que prolongé de quelques semaines, une agonie qui devait aboutir à une misère désespérée.

Ces angoisses, ces déchirements de cœur, Louise les avait tous cachés à son mari, quoique celui-ci, grâce à sa pratique des affaires pécuniaires, eût dès longtemps pressenti la détresse de sa famille, en calculant les dépenses nécessitées par les maladies de sa femme et de sa fille et par les funérailles de sa mère. Mais, Louise le rassurait ; elle avait trouvé, disait-elle, quelques travaux de couture assez lucratifs. Enfin, vint le jour où la femme du transporté, lui écrivit ceci :

Avril 1852

Mon Edmond, il faut me pardonner ! Pour la première fois de ma vie et dans la crainte d'augmenter ton chagrin, je *te trompais.* Tes prévisions étaient justes ; les malheureux événements qui nous ont frappés coup sur coup ont épuisé nos modiques ressources ; il m'a été impossible de trouver pour ma fille et pour moi aucun travail de couture ; et, après avoir vécu de dures privations, le moment approche où je serai forcée de vendre les quelques meubles qui nous restent, afin de ne pas mourir de faim...

Mon ami, je vois d'ici couler tes larmes,... je devine tes angoisses ! rassure-toi !... rassure-toi ! ce moment d'effroi, j'ai eu la *méchanceté* de te le causer, pour te rendre plus doux encore ton ressentiment de bonheur, lorsque tu vas apprendre que *nous sommes tous trois sauvés,* oui, sauvés ! Sais-tu par qui ! Par un ange, et cet ange... est ton fils, notre Albert ; car, c'est à lui que revient la première pensée de notre salut !

Et maintenant, mon ami, essuie tes larmes, et continue de lire cette lettre ; en la lisant, ton cœur sera ravi, comme l'est le mien en l'écrivant.

Avant-hier soir, les enfants et moi, après avoir dîné avec un peu de pain et de lait froid, car depuis longtemps nous ne faisons plus de feu, faute de bois, nous nous étions couchés à la tombée du jour, afin d'épargner l'éclairage.

Juliette et Albert ne s'abusaient pas sur notre position, ils la savaient désespérée, ils voyaient comme moi, s'avancer à grands pas la misère ; mais, je te le jure, sur mon amour pour toi et pour nos enfants, mon Edmond, jamais, oh ! jamais, la moindre plainte n'est sortie de leurs lèvres. Les dernières et saintes paroles de notre mère ont été notre Évangile ; oui, jusqu'à la fin, *nous t'avons glorifié dans nos souffrances, pauvre et noble martyr du devoir* ! Oui, nous étions fiers, nous aussi, de souffrir pour la cause sacrée du juste et du bien.

Avant-hier soir, moi et les enfants, nous nous étions donc couchés à la tombée de la nuit ; soudain Albert, qui, depuis quelques instants, gardait le silence, me dit :

– Mais, mon Dieu ! maman, je pense à une chose...

– À quoi, mon enfant ?

– Lorsque nous sommes allés avec toi porter les couverts d'argent chez la bijoutière, te souviens-tu d'avoir vu une petite fille de l'âge de Juliette, que la bijoutière grondait pendant que nous étions là, en lui disant : « Si tu me mécontentes encore, je ne te garderai pas chez moi. »

– Je me souviens de cela, mon enfant ; cette petite fille était, m'a dit la bijoutière, son apprentie...

– Eh bien ! maman, pourquoi donc Juliette et moi ne serions-nous pas apprentis dans quelque métier ? Je ne suis plus un enfant ; j'ai plus de douze ans... Et puis, tu sais ? quand notre

bon père voulait me donner un joujou, à sa fête ou pour mes étrennes, je lui demandais toujours de petits outils de menuisier. Aussi, je t'assure que cela m'amuserait beaucoup d'être apprenti menuisier. Bien vrai ! bien vrai ! sans compter qu'ainsi je ne te coûterais peut-être plus rien... maintenant que nous sommes si pauvres...

– Mon Dieu ! maman, Albert a raison ! – s'écria Juliette –. Si l'on voulait nous prendre comme apprentis quelque part, tu n'aurais plus rien à dépenser pour nous – Puis, elle ajouta avec un soupir – : Cela nous éloignera de toi, il est vrai...

– Mais, ma sœur, si nous étions, comme tant d'autres enfants, internes dans un pensionnat, ainsi que je l'ai été pendant ces derniers mois ! – reprit Albert –, est-ce que nous ne serions pas aussi séparés de maman ?

Puis, les deux enfants auxquels je ne répondais pas, étonnés de mon silence, ajoutèrent :

– Mère ! mère ! tu ne nous dis rien... Est-ce que tu es fâchée ?...

Oh ! mon Edmond ! mon cœur se fondait en larmes, en larmes délicieuses... Dis, mon ami : cette pensée venue à l'esprit de nos enfants, cette pensée remplie de raison, de dévouement, de courage, d'amour du travail, n'est-elle pas la plus douce récompense des enseignements, des exemples que nous leur avons donnés ? Leur bon cœur, leur tendresse, trouvaient la solution des difficultés redoutables qui m'épouvantaient depuis longtemps !

– Mon Albert !... ma Juliette ! – m'écriai-je –, venez m'embrasser, mes enfants,... Venez,... vous nous sauvez !

Ils accoururent dans l'ombre, et se jetèrent à mon cou. Avec quelle ivresse je pressai contre moi leurs chères petites têtes adorées ! Ils se mirent à pleurer en m'entendant, en me

sentant pleurer, car mon visage touchait aux leurs ; mais, quelles douces larmes !

Cette première émotion passée, nous tenant dans mon lit tous les trois embrassés, nous avons causé de nos projets. La pensée d'Albert, si bien comprise et acceptée par sa sœur, était pour moi un trait de lumière. Nos enfants casés, il faudrait bien que je trouvasse à me placer moi-même, fût-ce comme servante ; cette idée m'était souvent venue, mais je m'étais toujours dit : « Et nos enfants ? que deviendront-ils loin de moi ? tandis que s'ils étaient employés comme apprentis, la difficulté s'aplanissait. »

Une fois mon esprit ouvert par l'heureuse inspiration d'Albert, son désir me parut très-réalisable. Ce cher enfant aimait beaucoup, tu t'en souviens, a clouer, à raboter, à ajuster des bouts de planches, sur le petit établi, jouet que nous lui avions donné au jour de l'an ; il possédait quelques notions de dessin, elles devaient lui être utiles dans l'apprentissage d'un métier, dont le perfectionnement exige les connaissances du dessin linéaire. Je me souviens de M. *Moulin,* l'ébéniste, qui plusieurs fois nous avait fourni des meubles ; c'était un digne et honnête artisan ; et sa femme, qui, d'habitude, venait toucher à la maison le prix des mémoires, m'a paru être une excellente personne. Je me suis rappelé une preuve de délicatesse de sa part. En soldant un de ses comptes, je lui donnai un jour dix francs de trop ; deux heures après, elle me rapportait ces dix francs. La probité est presque toujours le symptôme d'un bon cœur, et notre enfant serait dignement placé dans cette honorable famille d'ouvriers.

– Nous tâcherons de faire entrer Albert comme apprenti chez l'ébéniste – disions-nous –. Voici donc Albert placé... (Nous désirions si vivement l'exécution de ce projet, que nous ne doutions pas de sa réussite).

Quant à Juliette, notre espérance devenait presqu'une certitude. La bijoutière à qui j'avais vendu notre argenterie est

veuve, et, ainsi qu'Albert nous le rappelait, elle avait, devant nous, menacé sa jeune apprentie de ne pas la conserver si elle ne la contentait pas davantage ; peut-être cette place serait-elle devenue vacante ? Tu comprends, mon ami, l'ardeur de nos vœux à ce sujet. Quelle occasion inespérée ! Pouvoir caser Juliette chez une femme veuve. Puis, l'apprentissage de la bijouterie ne devait pas être pénible ; Albert se souvenait que la petite fille grondée par sa patronne brunissait des couverts.

– Voilà donc pour Juliette, – disions-nous.

Nous ignorions les conditions d'apprentissage des enfants ; mais, en admettant que l'on fût obligé de payer pour eux une modique pension durant la première année de leurs travaux, j'espérais pouvoir subvenir à cette dépense, et pouvoir solder, au moins, un semestre d'avance ; car, il nous restait encore le mobilier de notre chambre, une assez grande quantité de linge de lit et de table : la vente de ces derniers objets suffirait, sans doute, aux frais de l'apprentissage.

Je ne saurais t'exprimer, mon ami, la joie de ces chères créatures, en songeant que peut-être, elles pourraient ne m'être presque plus à charge, et commencer *à gagner leur vie*. Leurs petites têtes s'échauffaient tellement dans l'entraînement de nos espérances, qu'il me fallut impérieusement exiger (en accompagnant cet ordre des plus tendres baisers que je leur aie jamais donnés !) ; qu'il me fallut impérieusement exiger qu'Albert et Juliette regagnassent chacun leur lit.

Hier matin, au point du jour, je me suis habillée pour me rendre d'abord chez M. Moulin, l'ébéniste ; je lui ai, en deux mots, exposé notre pénible situation, et mon désir de placer Albert apprenti chez lui ; répondant de l'intelligence, du zèle et de la docilité de ce cher enfant. Ma déconvenue a, d'abord, été cruelle ; M. Moulin employait deux ou trois ouvriers, ce nombre lui suffisait, et il pouvait se passer de l'aide d'un apprenti, qu'il ne saurait, d'ailleurs, où loger. Heureusement pour nous, M^me^ Moulin est intervenue, et lorsqu'elle a su ce dont il

s'agissait ; qu'en un mot, la nécessité m'obligeait de mettre mon fils en apprentissage, les larmes lui sont venues aux yeux, et elle a fait à son mari celle observation, qui, tu le penses, m'a paru des plus sensées :

– Mais, mon ami – a-t-elle dit –, rappelle-toi donc que tu te plains souvent de ce qu'il y a ici beaucoup de petits travaux, dont un apprenti pourrait se charger, et que nos ouvriers, obligés de s'en occuper à sa place, perdent ainsi un temps qu'ils pourraient mieux employer.

– C'est vrai – répondit M. Moulin –, à la rigueur, un apprenti ne serait pas de trop chez nous ; mais, tu sais bien que nous n'avons pas de quoi le loger.

– Mais si ! – répondit M^me^ Moulin, après quelques moments de réflexion –. Est-ce que nous n'avons pas le cabinet où tu mets sécher tes bois de placage ? Il est bien aéré, il y a un poêle ; et, en rangeant tes bois, au lieu de les laisser éparpillés, on trouvera facilement dans ce cabinet la place d'un lit, d'une chaise et d'une commode.

– Tu as raison – reprit l'ébéniste –, je ne songeais pas à cela.

– Le petit garçon de M^me^ Morand sera très-bien là – ajouta la femme de l'ébéniste –, car j'y logerais mon fils, si j'en avais un – Et, s'adressant à moi –, vous pouvez croire, Madame, que votre enfant sera soigné ici comme l'enfant de la maison.

– Et le prix de la pension d'apprentissage ? – demandai-je à cette brave femme.

– On donne généralement, Madame, cent à cent vingt francs pour la première année, dont on paie six mois d'avance, répondit M. Moulin –. Et si l'apprenti est intelligent, au bout d'une année son travail le défraie ; mais, il est entendu qu'il est seulement nourri, logé et blanchi ; son entretien reste à la charge de ses parents.

– Ainsi, moyennant cent vingt francs – lui dis-je –, vous vous chargeriez de mon fils pendant une année ?

– Oui, Madame, et de bon cœur – me répondit Mme Moulin –. Vous êtes dans la peine, vous faites un grand sacrifice en vous séparant de votre enfant ; nous tâcherons que ni vous, ni lui, n'en soyez fâchés.

– Et j'espère et je suis certaine que vous aimerez mon Albert, comme vous aimeriez votre fils, – ai-je répondu.

Nos conventions ainsi arrêtées, j'ai désiré voir le cabinet où coucherait Albert. Hélas ! mon ami, il faut oublier la jolie chambre de nos enfants au temps de notre bonheur ! rien ne ressemble moins à cette chambre, que le cabinet que j'ai visité ; mais, du moins, ce logement offre toutes les conditions de salubrité désirables ; les murailles sont, il est vrai, nues et sans papier, mais une grande fenêtre éclaire cette pièce, chauffée en hiver par le poêle qui sert au séchage des bois. Je te le répète, ce logement est sain et bien aéré ; du reste, j'ai remarqué d'un coup d'œil, que tout, dans la demeure de Mme Moulin, est d'une excessive propreté ; j'ai partout reconnu la présence d'une ménagère soigneuse et ordonnée. Ainsi, crois-moi, mon Edmond, ce cher enfant sera chez ces excellentes gens aussi bien que peut l'être un apprenti, puisqu'il accepte résolument cette condition.

En sortant de chez l'ébéniste, je me rendais chez la bijoutière, lorsque j'ai, par hasard, rencontré Mme Dubreul, notre lingère.

Il est, mon ami, un Dieu pour les mères !

– Justement, j'allais chez vous, ma bonne Mme Morand – me dit Mme Dubreul –. Vous savez que ce n'est pas faute de bonne volonté, si je n'ai pu vous occuper, vous et votre demoiselle ; mais, j'ai à vous proposer quelque chose qui pourra peut-être vous convenir, si vous n'êtes pas trop fière ?

– J'ai besoin de gagner ma vie – lui ai-je répondu –, c'est tout vous dire. De quoi s'agit-il ?

– M^me^ *Charpentier*, ma cousine, tient, vous le savez, un commerce de nouveautés – me dit notre lingère – ; son mari est voyageur dans la même partie. Elle a congédié dernièrement sa demoiselle de boutique ; la place est vacante ; on est nourrie, logée, blanchie, et les appointements sont de trois cents francs. Voilà le beau côté de l'affaire. Mais, je ne vous le cache pas, et ce sera peut-être pénible pour une personne comme vous, qui n'êtes pas habituée à la fatigue ; il faudra aider la servante à balayer, à ranger, à ouvrir et à fermer le magasin, car la bonne a fort à faire dans la maison, à cause des enfants ; il faut ensuite être au comptoir depuis le matin jusqu'au soir, vendre et s'occuper des écritures de commerce, parce que ma cousine, qui est d'une très-mauvaise santé, ne peut pas toujours descendre au magasin. Elle m'avait demandé si je connaissais quelqu'un de confiance, alors j'ai pensé à vous ; je dois ajouter que vous serez libre le dimanche.

– Ainsi, chaque semaine, je pourrai voir mes enfants ! – m'écriai-je, croyant faire un rêve, mon ami, tant j'étais heureuse de cette bonne fortune inattendue ; et, les larmes aux yeux, serrant dans ma main les mains de notre lingère – : Pourvu, mon Dieu ! que votre cousine consente à me donner cette place !

– Cela dépend absolument de vous : j'ai dit à ma cousine que vous étiez la femme de M. Morand, l'ancien caissier de M. Heurtier. Elle s'est décidée tout de suite ; mais, elle désire, si cela se peut, que vous entriez au magasin le plus tôt possible. Je dois, enfin, vous prévenir que ma cousine, bonne femme au fond, est depuis longtemps malade, et que son caractère s'aigrit quelquefois ;... je vous dis cela, entre nous, pour votre gouverne.

– Pauvre femme ! elle souffre ! – dis-je à notre lingère –, déjà je m'intéresse à elle ; ne lui dois-je pas une vive reconnaissance, ne vient-elle pas à mon aide dans un moment presque

désespéré ? Oh ! elle sera par moi entourée de soins si affectueux, que, loin de s'aigrir, son caractère s'adoucira.

Je te le répète, mon Edmond, je croyais rêver ; tous les bonheurs m'arrivaient à la fois ! J'accompagnai notre lingère chez Mme Charpentier, ma future patronne. C'est une femme à peu près de mon âge ; son visage est maladif. Elle m'a très-obligeamment accueillie, et, nos conditions réglées, elle m'a conduite à la chambre que je dois occuper, au dernier étage de la maison ; cette chambre est petite, mais très-logeable ; il a été convenu que j'entrerais en fonctions le lendemain.

Assurée de gagner trois cents francs par an *(trois cents francs !* mon ami ! je peux à peine le croire !), j'ai pensé devoir renoncer à mon projet de placer Juliette en apprentissage. Elle a quatorze ans passés ; son état d'apprentie exigerait nécessairement qu'elle fit souvent seule des courses dans la ville. Or, mon ami, tu connais l'insurmontable timidité de notre chère enfant ; et, quoique résolue de partager le dévouement de son frère, elle aurait plus d'une cruelle épreuve à subir dans son état d'apprentie. Voici donc ce à quoi je me suis décidée :

Je me souvins d'avoir entendu parler d'une modeste maison d'éducation de demoiselles, située hors de la ville. Le prix de la pension était, dit-on, très-peu élevé, la clientèle de cet établissement se composant surtout de filles de chefs d'ateliers ou de fermiers dans l'aisance. Je me suis aussitôt rendue a ce pensionnat ; il est situé à un quart d'heure d'Orléans, sur la route *d'Olivet,* dans une position riante et salubre ; les élèves sont au nombre de cinquante ; le prix de la pension est de *deux cents francs, tout compris.* Voici comment s'explique la modicité de cette rétribution : Il n'y a dans l'établissement que deux servantes chargées des travaux les plus pénibles ; toutes les pensionnaires, dès qu'elles ont atteint l'âge de douze ans, font leur lit, le service de la maison, et s'occupent, à tour de rôle, de tous les soins du ménage, depuis ceux de la lingerie jusqu'à ceux de la cuisine, sous la direction d'une sous-maîtresse. Il y a mieux,

ce pensionnat entreprend pour le dehors, beaucoup de travaux de couture, de broderie, de tapisserie ; et dès qu'une élève est en état de travailler avec assez de perfection, pour que son ouvrage rapporte quelque gain, *un compte* lui est ouvert ; et, à la fin de l'année, son gain, souvent minime, il est vrai, mais qui peut s'élever cependant jusqu'à trente, quarante, cinquante francs, rembourse une partie du prix de la pension. La directrice m'a cité des jeunes filles de qui la pension ne coûtait ainsi que cent vingt à cent trente francs à leurs parents. J'ai été très-frappée des avantages d'une pareille éducation : on doit y puiser d'excellentes habitudes d'ordre, de travail, d'économie, et la connaissance pratique de tous les détails d'une maison.

La directrice m'a paru être une femme véritablement remarquable ; elle m'a montré le programme des cours ; il n'est pas ce qu'on appelle : *très-brillant*, mais suffisant à donner une instruction solide ; les talents d'agrément sont remplacés par des notions utiles sur la tenue des livres et la comptabilité. La maison est parfaitement tenue, quoique le service soit fait presque exclusivement par les élèves. Je n'ai pas hésité un instant à placer Juliette dans ce pensionnat. Il fallait payer un trimestre d'avance et fournir un trousseau. La vente de nos derniers meubles devait suffire à solder le trimestre exigé, ainsi que six mois de l'apprentissage d'Albert ; quant au trousseau, Dieu merci ! Juliette ne manquait de rien. Ainsi, grâce à ces ressources, mes appointements suffiront cette année, du moins, à compléter la somme nécessaire au petit établissement de nos enfants.

Je revins en hâte et toute heureuse à la maison, apprendre aux enfants le succès de mes démarches au sujet de l'apprentissage d'Albert, et le hasard inespéré qui m'assurait une place de dame de comptoir. Albert fut ravi, et Juliette, un peu *jalouse* de son frère, dont l'apprentissage ne nous coûterait que cent vingt francs, tandis que sa pension, à elle, coûterait deux cents francs ; mais, je la consolai en lui disant que quelques-unes des élèves parvenaient souvent à payer une par-

tie du prix de leur pension par le gain de leur travail, et qu'elle serait certainement du nombre de ces laborieuses.

Tu dois comprendre, mon Edmond, notre contentement, et quel allégement de cœur succédait, chez moi, aux cruelles angoisses dont j'étais depuis si longtemps bourrelée ! Il fut convenu que nous passerions ensemble tous les dimanches dans ma chambre, lorsque le mauvais temps nous empêcherait de sortir, et que par les beaux jours nous ferions de longues promenades aux environs d'Orléans. Nos enfants se proposaient déjà, le printemps venu, d'emporter quelques provisions dans un panier, afin d'aller goûter sous les beaux ombrages des bords du Loiret ; mais, Juliette, dont la figure s'attrista soudain, dit à son frère :

– Non,... il faudra choisir une autre promenade que les bords du Loiret ; nous y allions goûter autrefois avec papa, et, en nous retrouvant dans les mêmes endroits, nous ne ferions que pleurer,... et maman pleurerait comme nous...

Je n'ajoute rien à cette réflexion des enfants, mon ami ! tu devines quelle fut mon émotion.

Vers midi, j'ai habillé Juliette et Albert, pour les présenter, lui, à son futur patron, et elle, à sa maîtresse de pension. Je désirais aussi conduire nos enfants chez M^me^ Charpentier, qui, en m'acceptant comme dame de comptoir, me rend un service inespéré. Ces chers enfants, par leur gentillesse, par leur bonne grâce, par leur modestie, *firent la conquête* des personnes avec lesquelles, eux et moi, nous devions vivre désormais.

Je m'occupai ensuite de la vente de nos meubles, matelas, etc., linge de lit, rideaux, etc. Cette vente produisit deux cent dix francs. J'obtins de notre propriétaire, à qui j'avais payé une année d'avance, et chez qui nous n'avions logé qu'un terme et demi, une restitution de quarante francs ; je payai le trimestre de la pension de Juliette, et six mois de l'apprentissage d'Albert, réservant pour toi, pauvre ami ! le surplus de la somme.

Dans ta dernière lettre, il est vrai, tu m'apprends que l'argent que je t'ai envoyé, au mois de décembre, est encore à peu près intact entre les mains de l'officier chargé de garder les envois pécuniaires adressés aux transportés. Mais, je crains, mon ami, que tu ne te prives pour nous, et, tu le vois, après de cruelles incertitudes, notre sort, à tous trois, est maintenant assuré.

Hier soir, dernière soirée que nous avions à passer ensemble, les enfants et moi, nous avons fait une petite débauche : nous avons allumé du feu, une chandelle, et nous avons veillé jusqu'à dix heures du soir, *comme au bon temps !* Hélas ! tendre ami ! deux places étaient vides au milieu de nous : celle de notre mère et la tienne ! Mais, comme toujours, vous étiez avec nous par la pensée. Je te t'ai écrit bien souvent, depuis la perte irréparable que nous avons faite, pauvre ami, nous éprouvons un charme mélancolique à nous entretenir de notre mère ; les enfants, presqu'à chaque jour, me disaient : « Te souviens-tu quand grand'mère nous disait ceci, cela ? Te souviens-tu du jour où grand'mère nous avait emmenés à la promenade avec elle, etc., etc. ; » et ces souvenirs sans cesse rappelés par nous, ont, je te l'ai dit, ce charme doux et triste que l'on éprouve à s'entretenir d'une personne chérie et absente.

Pendant cette dernière soirée, un trait d'exquise bonté de la part de Juliette, m'a touchée jusqu'aux larmes : nos enfants avaient su par moi le sort des orphelins laissés par ton malheureux compagnon d'exil. Ressentant le double intérêt que leur inspiraient le malheur et la conformité de l'âge, ils me parlaient souvent de Pierre, de Marie et du petit Dominique, dont ils avaient retenu les noms ; hier, durant notre entretien, nos enfants se félicitaient des circonstances, grâce auxquelles nous trouvions du moins désormais la sécurité de l'avenir. Juliette, après un moment de réflexion, soupira, et dit :

– Il y a quelque chose de chagrinant dans le bonheur qui nous arrive,... quand on songe que ce bonheur-là n'arrive pas à

d'autres ;... – puis, me regardant, elle ajouta, tandis qu'une larme roulait sous ses longs cils – : Maman,... je dis cela en pensant aux enfants de M. Sylvain !... qui sont maintenant et pour jamais sans père, ni mère !

Ne trouves-tu pas, mon Edmond, ce retour sur le sort de ces pauvres orphelins d'une bonté touchante et charmante. Ah ! mon ami, si tu as le cœur adorable de notre mère, tes enfants ont le tien ; je te retrouve en eux, à chaque instant, et cela me console, me réconforte, m'encourage... Fasse le ciel que mon espoir ne soit pas trompé, et il ne le sera pas, car Dieu est juste ! Fasse le ciel que tu nous reviennes, et nous accomplirons pieusement, selon la limite de notre pouvoir, cette dernière prière de ton compagnon d'exil :

– Monsieur Morand, si vous revoyez jamais la France, je vous recommande mes pauvres enfants.

J'ai prié, tu le sais, le directeur du dépôt de mendicité, d'avoir la bonté de s'informer de temps à autre du fils et de la fille de M. Sylvain, et de me faire part de ses renseignements. Il a très-obligeamment accueilli ma demande ; sa dernière lettre m'apprend que Pierre et Marie sont l'exemple de tous ; et, à l'encontre de tant d'autres pauvres abandonnés, loin de perdre en prison leurs bonnes qualités, loin de se corrompre, ces pauvres enfants restent ce qu'ils étaient : d'excellentes créatures. Je leur écris de temps à autre, afin qu'ils sachent, ces orphelins, que du moins en ce monde, quelqu'un s'intéresse à eux : tu as dû voir, par la petite lettre que Marie m'a répondue et que je t'ai envoyée, combien ils nous sont reconnaissants. Hélas ! je ne puis rien faire de plus pour eux, que de les plaindre et de les aimer ; mais, lorsque tu nous reviendras, nous tâcherons de leur être utiles.

Ce matin, l'heure de notre séparation est venue ; nous avons été tous trois très-courageux ; je n'ose cependant pas trop insister sur notre *héroïsme*, car c'est aujourd'hui jeudi, et nous devons passer ensemble la journée de dimanche. J'ai conduit

Albert chez son patron ; son excellente femme avait eu l'attention de tailler et de coudre un petit tablier de toile verte pour son nouvel apprenti, son *tablier d'ébéniste,* comme il dit fièrement ; et, pour comble de bonheur, le dit tablier s'attache derrière le dos au moyen d'une agrafe de cuivre, figurant un lion : ce *lion* et ce tablier ont été la joie d'Albert. Je lui ai acheté quatre blouses bleues à sa taille, afin de ménager ses habits. Il portait, ce matin, l'une de ces blouses ; le col de sa chemise était rabattu sur sa cravate noire. Que te dirai-je,... il était joli comme un ange sous ce costume de travail. Après un tendre embrassement, je l'ai laissé dans son *atelier ;* et j'ai conduit Juliette à sa pension, où elle a été parfaitement accueillie par la directrice. Je me suis rendue ensuite à mon magasin ; et, quoique M^me^ Charpentier ait voulu me laisser la disposition de ma première journée, j'ai, au contraire, désiré l'employer à me mettre tout de suite au courant de mes fonctions, et du prix des objets dont la vente m'était confiée, ainsi que de tous les menus détails de ce commerce. Le soir, à l'heure de la fermeture du magasin, la servante étant occupée auprès de sa maîtresse, j'ai fermé moi-même la boutique ; après quoi, je suis montée chez M^me^ Charpentier pour lui demander si elle n'avait plus besoin de mes services, et j'ai, enfin, regagné ma petite chambre d'où je t'écris, mon Edmond.

Afin que tu me voies *de là-bas* ICI, je vais en deux mots te dépeindre ma demeure. Elle est mansardée, les murs sont tapissés d'un papier jaune à bouquets verts ; à côté de la porte, se trouve une petite commode peinte en gris ; en face de la porte est la fenêtre, et au-dessous une table avec une cuvette et un pot à eau ; mon lit en fer, sans rideaux, est au fond, et de chaque côté du lit s'ouvre un placard. Il n'y a pas de cheminée dans cette chambre ; mais, comme je n'y monte que pour me coucher, je n'ai nullement besoin de feu.

Ce n'est pas, tu le vois, un *palais,* mon ami ; cependant, avec quelle douce sécurité je vais, ce soir, m'endormir dans ce modeste réduit, avec quelle douce sécurité je m'éveillerai de-

main... Enfin, rassurée pour longtemps sur le sort de nos enfants et sur le mien !

Bonsoir, mon Edmond ; celle longue lettre t'annonce, tu le vois, une révolution, et une heureuse révolution dans notre vie. J'attends avec impatience ta réponse, afin de savoir si, comme je l'espère, tu approuves le parti que j'ai pris au sujet des enfants.

Encore adieu, tendre ami. Voici minuit, je me sens un peu fatiguée, mais de cette bienfaisante fatigue qui provoque au sommeil. Il faut que demain, à sept heures, j'ouvre le magasin ; et ma nouvelle condition est pour nous si précieuse, si inespérée, que je veux conserver ma place, grâce à tous les efforts de zèle imaginables.

Adieu tendrement, adieu. Je t'embrasse comme je t'aime.

LOUISE.

* * *

Nous bornerons là les extraits de cette correspondance.

Ce temps d'arrêt, dans les chagrins, dans les misères que la proscription du transporté, accumulait sur sa famille, donna du moins à Louise quelques semaines de tranquillité. Mais, si son existence et celle de ses enfants paraissaient à peu près matériellement assurées, la pauvre créature eut bientôt à endurer une véritable torture morale, d'autant plus cruelle, que la délicatesse des sentiments de la victime était plus exquise ; elle eut à souffrir des humiliations sans nombre et souvent poignantes, dans sa nouvelle condition de dame de magasin ; condition si voisine de la domesticité, lorsque la patronne manque de cœur, de tact, ou d'éducation : il en était ainsi de M^me^ Charpentier.

Cette femme, d'un caractère sec, atrabilaire, encore aigri par une maladie lente, rendait souvent amer à Louise le pain qu'elle gagnait, lui faisant durement sentir l'infériorité de sa po-

sition ; éprouvant une joie jalouse et méchante, de tenir *à ses gages,* comme dame de comptoir, la femme de M. Morand, autrefois caissier de la maison Heurtier ; fonctions qui, en raison de leur importance et de leurs appointements (environ cinq mille francs, y compris les gratifications), mettaient leur titulaire, ainsi que sa femme, à même de tenir un certain rang.

La femme du transporté dévorait en secret ces douleurs incessantes, de crainte de perdre une place si précieuse pour elle et pour ses enfants ; elle répondait aux insolences, aux duretés de sa patronne, en redoublant de soin, de zèle et de soumission ; mais, les gens d'un mauvais naturel, loin de se laisser attendrir par une résignation touchante, la considèrent souvent comme une preuve de bassesse, et, certains de l'impunité, ils écrasent à plaisir ceux que la nécessité force de se courber humblement.

Il en fut ainsi de Louise ; sa douleur angélique, son activité, son intelligence, ne désarmaient pas M^me^ Charpentier.

– Cette M^me^ Morand a assez peu de cœur pour tout souffrir plutôt que de perdre sa place ! – disait la marchande.

Et elle agissait en conséquence.

D'autres humiliations, parties de plus bas, rendaient plus pénible encore la position de la femme du transporté. La servante de la maison, jalouse de voir la nouvelle venue manger à la table de sa maîtresse, et jalouse aussi de l'ancienne condition de Louise, se faisait un cruel plaisir de la blesser, en mille occasions. Elle lui refusait le moindre concours dans les soins à donner au magasin ; ainsi, Louise lavait les dalles de la boutique, la balayait, remplissait enfin avec une résignation constante et inaltérable les plus rudes emplois ; et M^me^ Charpentier se mettait de moitié avec sa servante dans cette puérile, méprisable et lâche conspiration contre la dame de comptoir.

Une circonstance beaucoup plus grave vint porter à leur comble les angoisses de Louise.

Le mari de Mme Charpentier, voyageur pour le placement des nouveautés, revint chez lui après l'une de ses tournées habituelles. C'était un homme vulgaire, qui poussait la liberté de ses plaisanteries jusqu'à une licence grossière. Marié à une femme presque toujours valétudinaire, il courtisait, d'habitude, la demoiselle de magasin ; et, d'après quelques mots échappés à la servante, Louise comprit que la personne qu'elle remplaçait au comptoir, avait dû quitter la maison par suite de la jalousie de Mme Charpentier, jalousie très-motivée d'ailleurs. Le mari de retour, et d'abord fort contrarié de l'expulsion de la jeune fille que Louise remplaçait, crut pouvoir considérer celle-ci comme une sorte de dédommagement : elle était encore jeune, belle ; et, un jour, il lui déclara impudemment ce qu'il appelait : *son amour*, avec le cynisme révoltant de l'homme qui se dit :

– Après tout, c'est moi qui paie vos gages !

La femme du transporté fut épouvantée ; au moindre soupçon jaloux de Mme Charpentier, elle devait s'attendre à être chassée de la maison ; aussi, profitant d'un moment où elle se trouvait seule avec son patron, au lieu d'écraser de son mépris ce misérable, qu'elle était forcée de ménager, elle lui dit, les larmes aux yeux :

– Monsieur, soyez généreux ! mes deux enfants et moi, nous serions réduits à une misère affreuse, si j'étais renvoyée d'ici ; je vous le demande à mains jointes, ne persistez pas dans des poursuites inutiles, et dont le résultat déplorable pour moi, si elles étaient malheureusement remarquées par Mme Charpentier, serait de me faire perdre cette place, ma dernière et unique ressource !

Cet homme eut l'audace infâme de répondre à Louise :

– Écoutez-moi bien : je suis très-amoureux de vous ; je repars pour un voyage de trois semaines ; à mon retour, je vous compromettrai si bien aux yeux de ma femme, qu'il faudra que vous sortiez d'ici ; et alors, comme vous n'aurez plus aucune

ressource, comptez sur moi, je vous ferai un joli sort, digne de vos beaux yeux, et je paierai la pension et l'apprentissage de vos enfants, si vous êtes gentille.

Ce misérable partit.

Que l'on juge des terribles appréhensions de Louise, en attendant le retour de celui qui tenait dans sa main le sort de la famille du transporté...

Ces terribles appréhensions, et les humiliants dédains que lui faisaient subir Madame Charpentier et sa servante, Louise tâchait de les oublier au milieu des caresses de ses enfants qu'elle voyait chaque dimanche. Ils répondaient à toutes ses espérances ; on adorait Juliette dans son pensionnat, et M. Moulin, l'ébéniste, se louait chaque jour davantage du zèle, de l'intelligence et de la docilité d'Albert, *le modèle des apprentis*, disait M. Moulin. Mais, lorsque la femme du transporté, après avoir reconduit sa fille à sa pension, et son fils chez son patron, revenait le soir à son magasin, elle sentait son cœur se serrer douloureusement, en songeant aux humiliations cruelles qui l'attendaient, en songeant surtout à la proposition infâme et à l'effrayante menace de cet homme, qui, à son retour, devait la faire chasser du magasin, et la priver ainsi de ses dernières ressources, si elle se refusait d'écouter des offres abominables.

À partir de ce moment d'attente, qui remplissait d'angoisse et d'épouvante chaque heure de la vie de la femme du transporté, nous ignorons ce que ses enfants et elle sont devenus...

Pourquoi, nous dira-t-on, n'avez-vous pas ajouté un *heureux* dénouement à cette triste et véridique histoire ?

Nous avons laissé ce récit en suspens, d'abord parce que son dénouement *vrai* nous est inconnu, et puis, parce que nous

espérons rendre, pour ainsi dire : saisissable, sensible au lecteur, cette désolante et redoutable *incertitude* qui plane en ces temps-ci, non-seulement sur cette famille,... mais sur des milliers de familles, fatalement placées dans des conditions non moins déchirantes, non moins désespérées, par la transportation ou par l'exil de leurs chefs,... ces hommes dont le seul *crime* fut d'avoir, un jour, au nom du DROIT, DÉFENDU LA LOI !

FIN

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—

Janvier 2012

—

– **Élaboration de ce livre électronique** :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : JoséMV, Jean-Marc, AlainC, Coolmicro.

– **Dispositions** :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. Tout lien vers notre site est bienvenu...

– **Qualité** :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.